

CREDOC
"Bibliothèque"
142, rue du Chevaleret
75013 PARIS
Tél. : (1) 40 77 85 06

CREDOC

**HISTOIRES INDIVIDUELLES
ET SITUATIONS D'ILLETTRISME**

*Etude réalisée pour la Délégation à la Formation Professionnelle
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme*

Sou1991-737

1

Denise BAUER
Odile CHARRIER
Patrick DUBECHOT
Bruno MARESCA

Département
Evaluation des
Politiques Sociales

Histoires individuelles et
situations d'illettrisme / D. Bauer,
O. Charrier, P. Dubechot, B.
Maresca. (Sept. 1991).

SEPTEMBRE 1991

CREDOC•Bibliothèque



rue du Chevaleret
1 3 - P A R I S



**HISTOIRES INDIVIDUELLES
ET SITUATIONS D'ILLETTRISME**

*Etude réalisée pour la Délégation à la Formation Professionnelle
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme*

**Denise BAUER
Odile CHARRIER
Patrick DUBECHOT
Bruno MARESCA**

**Département
Evaluation des
Politiques Sociales**

Secrétariat : Christiane DUBOIS

SEPTEMBRE 1991

**142, rue du Chevaleret
7 5 0 1 3 - P A R I S**

Ont participé à l'enquête :

Sonia EUGENE

Nathalie FRIGUL

Bernard GARCELON

S O M M A I R E

	Page
INTRODUCTION GENERALE	1 3
Premier chapitre LES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ENQUETEE	2 5
I LES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES	2 9
1. Une population plus jeune et plus féminine que la moyenne	2 9
2. Une importante minorité d'étrangers	3 1
3. Des personnes issues de familles nombreuses	3 3
4. Des origines sociales modestes majoritairement ouvrières	3 5
II LES CONDITIONS DE VIE AU MOMENT DE L'ENQUETE	3 7
1. Une majorité de personnes vivant seules	3 7
2. Une forte fécondité chez les personnes ayant des enfants	3 8
3. Des résidences urbaines, pour moitié en logements sociaux	3 9
4. Une population dont les ressources sont inférieures à 4000 F. par personne	4 1
5. Des ressources totalement dépendantes des aides sociales	4 4
6. Des personnes aux ressources insuffisantes, surtout pour les chargées de famille	4 7
Deuxième chapitre LES DIFFICULTES REVELATRICES DE SITUATIONS D'ILLETTRISME	4 9
I UNE APPROCHE DE L'ILLETTRISME	5 1
1. Illettrisme : De quoi parle-t-on ?	5 1
2. Des indicateurs possibles	5 3
II CONSTRUCTION D'UN INDICATEUR DE SITUATIONS D'ILLETTRISME	5 9
1. Un indicateur synthétique	5 9
2. Illettrisme et caractéristiques socio-démographiques	6 1
3. Situations d'illettrisme et conditions de vie	6 2
Troisième chapitre VECU SCOLAIRE ET PARCOURS PROFESSIONNEL	6 5
I LA PERIODE SCOLAIRE	6 7
1. La sortie de l'école : subie, recherchée ou tout simplement logique	6 9

2. Le vécu de l'école	76
3. Les souvenirs d'école	83
4. Des difficultés différenciées	85
II LA TRAJECTOIRE PROFESSIONNELLE	88
1. Une succession de situations d'emploi et de non-emploi	89
2. Des trajectoires très différenciées	98
Quatrième chapitre RESEAU SOCIAL - ACTIVITES DU TEMPS LIBRE	105
I LES OCCUPATIONS DU TEMPS LIBRE	107
1. Un hiatus sensible entre les loisirs rêvés et les occupations les plus courantes du temps libre	108
2. Un essai de typologie des formes de sociabilité révélées par les loisirs	110
II LE RAPPORT A LA LECTURE ET A L'ECRITURE	115
1. Une pratique de la lecture plus faible que la moyenne, mais qui s'accroît avec l'âge	115
2. Une pratique de la lecture révélatrice des problèmes d'illettrisme	116
3. Une pratique de l'écriture marquée par l'obligation de remplir des papiers	118
4. L'écriture personnelle est une pratique culturelle dépendante des acquis scolaires	121
III SYSTEME RELATIONNEL ET INTEGRATION SOCIALE	122
IV L'IMPORTANCE DES AIDES SOCIALES	128
Cinquième chapitre INTEGRATION SOCIALE ET PROJET DE VIE	131
I REVES, PROJETS ET REUSSITE	135
II LES THEMES DE PROJECTION D'AVENIR	137
III SITUATIONS D'ILLETTRISME ET CAPACITE D'ANTICIPATION	140
IV UNE TYPOLOGIE DES PROJECTIONS D'AVENIR	143
CONCLUSION GENERALE	147
BIBLIOGRAPHIE	155
ANNEXE	159

LISTE DES TABLEAUX

Premier chapitre

Tableau n°1	REPARTITION PAR SEXE	2 9
Tableau n°2	REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE	3 0
Tableau n°3	PROFIL D'AGE DES HOMMES ET DES FEMMES	3 0
Tableau n°4	REPARTITION PAR NATIONALITE	3 1
Tableau n°5	REPARTITION PAR LIEU DE NAISSANCE	3 2
Tableau n°6	TAILLE DES FAMILLES D'ORIGINE DES PERSONNES INTERROGEES	3 4
Tableau n°7	PROFESSION (code PCS) DU PERE DES PERSONNES INTERROGEES	3 5
Tableau n°8	PROFESSION (code PCS) DU PERE EN FONCTION DE LA NATIONALITE	3 6
Tableau n°9	PROPORTION DE PERSONNES SEULES ET DE PERSONNES VIVANT EN COUPLE POUR CHAQUE TRANCHE D'AGE	3 7
Tableau n°10	PROPORTION DE PERSONNES SEULES ET DE PERSONNES VIVANT EN COUPLE SELON LE SEXE	3 8
Tableau n°11	NOMBRE D'ENFANTS DES PERSONNES ENQUETEES	3 9
Tableau n°12	LA LOCALISATION DU LIEU D'HABITATION	4 0
Tableau n°13	STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT	4 0
Tableau n°14	EVALUATION DU MONTANT DES RESSOURCES	4 2
Tableau n°15	REVENUS MOYENS EN FONCTION DU SEXE ET DE LA NATIONALITE	4 2
Tableau n°16	REVENUS MOYENS EN FONCTION DU NOMBRE D'ENFANTS	4 3
Tableau n°17	REVENUS MOYENS EN FONCTION DE L'AGE	4 3
Tableau n°18	CARACTERISTIQUES SELON LE NIVEAU DES RESSOURCES	4 4
Tableau n°19	PART DES INDIVIDUS AYANT EU DES DIFFICULTES FINANCIERES	4 7

Deuxième chapitre

Tableau n°20	PART DES PERSONNES GENEES DANS LEUR TRAVAIL EN LECTURE, ECRITURE OU CALCUL	5 5
Tableau n°21	PART DES PERSONNES AYANT DES DIFFICULTES DE LECTURE DANS LEURS DEPLACEMENTS	5 6
Tableau n°22	REPARTITION DE LA POPULATION ENQUETEE SELON LEUR RAPPORT A LA LECTURE ET A L'ECRITURE	5 8
Tableau n°23	REPARTITION SELON LE NOMBRE DE TYPES DE DIFFICULTES DES HOMMES ET DES FEMMES	6 1
Tableau n°24	REPARTITION SELON LE NOMBRE DE TYPES DE DIFFICULTES ET LE TYPE D'HABITAT	6 3

Troisième chapitre

Tableau n°25	REPARTITION SELON L'AGE DE SORTIE DE L'ECOLE ET L'AGE A L'ENQUETE	67
Tableau n°26	REPARTITION DES REPOSES RELATIVES AUX RAISONS DE SORTIE	70
Tableau n°27	LES RAISONS DE SORTIE LES PLUS FREQUENTES POUR LES PERSONNES MENTIONNANT UNE SEULE RAISON	71
Tableau n°28	REPARTITION DES REPOSES SELON QU'ELLES EXPRIMENT UNE VOLONTE OU UNE IMPOSSIBILITE	71
Tableau n°29	LES CONTRAINTES EXTERIEURES DANS LES RAISONS DE SORTIE DE L'ECOLE SELON LE SEXE ET LA CLASSE D'AGE	74
Tableau n°30	TYPE DE SOUVENIRS SCOLAIRES	84
Tableau n°31	CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LE NOMBRE D'OPINIONS NEGATIVES ENVERS LA SCOLARITE	87
Tableau n°32	DUREE MOYENNE DE LA TRAJECTOIRE SELON L'AGE	89
Tableau n°33	NOMBRE MOYEN ET DUREE MOYENNE D'UNE ETAPE SELON L'AGE	90
Tableau n°34	REPARTITION SELON LE TYPE D'ACTIVITE DE LA PREMIERE ETAPE DE LA TRAJECTOIRE ET L'AGE A L'ENQUETE	91
Tableau n°35	REPARTITION DE LA PART DE TEMPS DE CHOMAGE DANS LA TRAJECTOIRE SELON LE SEXE	92
Tableau n°36	REPARTITION DE LA PART DE TEMPS D'INACTIVITE DANS LA TRAJECTOIRE SELON LE SEXE	93
Tableau n°37	NOMBRE DE PERIODES DE STAGE DANS LA TRAJECTOIRE SELON L'AGE	94
Tableau n°38	REPARTITION DE LA PART DE TEMPS DE PETITS BOULOTS DANS LA TRAJECTOIRE SELON LE SEXE	95
Tableau n°39	REPARTITION DE LA PART DE TEMPS D'EMPLOI DANS LA TRAJECTOIRE SELON LE SEXE	96
Tableau n°40	REPARTITION DE LA POPULATION AYANT EU UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE EFFECTIVE SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE LA PLUS ELEVEE	97
Tableau n°41	REPARTITION DE CHAQUE TYPE D'ETAPE DANS LA TRAJECTOIRE SELON L'AGE	99
Tableau n°42	REPARTITION DE LA POPULATION ENQUETEE SELON LES TYPES DE TRAJECTOIRE	101

Quatrième chapitre

Tableau n°43	COMPARAISON ENTRE CENTRES D'INTERET ET ACTIVITES EXERCEES	108
Tableau n°44	LES ACTIVITES DU TEMPS LIBRE LES PLUS DIFFERENCIEES SELON L'AGE	110
Tableau n°45	LES ACTIVITES DU TEMPS LIBRE LES PLUS DIFFERENCIEES SELON LE SEXE	111
Tableau n°46	LES ACTIVITES DU TEMPS LIBRE LES PLUS DIFFERENCIEES SELON L'INDICATEUR D'ILLETTRISME	113
Tableau n°47	TYPES DE LIVRES LUS SELON LE SEXE	116

Tableau n°48	TYPES DE LIVRES LUS SELON LES DIFFICULTES D'ILLETTRISME ET LE NIVEAU SCOLAIRE	117
Tableau n°49	LES DIFFERENTES CIRCONSTANCES DE L'ECRITURE	118
Tableau n°50	LES LETTRES D'EMBAUCHE SELON LES DIFFICULTES D'ILLETTRISME	119
Tableau n°51	L'AIDE POUR LES LETTRES D'EMBAUCHE SELON LES DIFFICULTES D'ILLETTRISME	120
Tableau n°52	TYPE D'AIDE SOLLICITEE POUR L'ECRITURE DE LETTRES D'EMBAUCHE SELON LES DIFFICULTES D'ILLETTRISME	120
Tableau n°53	CIRCONSTANCES DE L'ECRITURE SELON LES DIFFICULTES D'ILLETTRISME	121
Tableau n°54	SUR QUI COMPTER	123
Tableau n°55	LES PERSONNES DE LA FAMILLE SUR QUI COMPTER	124
Tableau n°56	LES PERSONNES SUR QUI COMPTER SELON LES DIFFICULTES D'ILLETTRISME	126
Tableau n°57	IMPORTANCE DE L'INTERVENTION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET DES ALLOCATIONS FINANCIERES	129
 Cinquième chapitre		
Tableau n°58	REVES D'HIER ...	140
Tableau n°59	... ET D'AUJOURD'HUI	141
Tableau n°60	LA PERCEPTION DE L'AVENIR PROFESSIONNEL	141
Tableau n°61	LES MOYENS ENVISAGES POUR ABOUTIR	142

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique n°1	PART DES ETRANGERS DANS CHAQUE TRANCHE D'AGE	3 2
Graphique n°2	PART DES ETRANGERS EN FONCTION DU SEXE	3 3
Graphique n°3	REPARTITION DES PERSONNES GENEES DANS LEUR TRAVAIL SELON LE SAVOIR DEFICIENT	5 5
Graphique n°4	REPARTITION DES PERSONNES AYANT DES DIFFICULTES DE LECTURE SELON LE SUPPORT ENONCE	5 7
Graphique n°5	REPARTITION DES PERSONNES AYANT DECLARE UNE OU PLUSIEURS DIFFICULTES SELON SON TYPE	5 9
Graphique n°6	NOMBRE DE DIFFICULTES SELON LE TYPE DE DIFFICULTES	6 0
Graphique n°7	REPARTITION SELON LA CLASSE D'AGE ET LA CLASSE DE SORTIE DE L'ECOLE	6 8
Graphique n°8	REPARTITION SELON LA CLASSE DE SORTIE DE L'ECOLE ET L'INDICATEUR D'ILLETTRISME	6 9
Graphique n°9	REPARTITION SELON L'APPRECIATION DES DIFFICULTES SCOLAIRES ET L'INDICATEUR D'ILLETTRISME	7 6
Graphique n°10	REPARTITION SELON L'APPRECIATION DES DIFFICULTES A L'ECOLE ET LE NIVEAU DU SCORE OBTENU AUX TESTS DE LA DEP	7 7
Graphique n°11	REPARTITION SELON LE DEGRE DE REUSSITE DANS LES MATIERES ET L'OPINION GLOBALE PORTEE SUR LE PARCOURS SCOLAIRE	7 8
Graphique n°12	REPARTITION SELON LES DOMAINES DE REUSSITE OU DE DIFFICULTES ET L'OPINION GLOBALE PORTEE SUR LE PARCOURS SCOLAIRE	7 9
Graphique n°13	REPARTITION SELON LE DEGRE DE DIFFICULTES DANS LES MATIERES ET L'INDICATEUR D'ILLETTRISME	8 0
Graphique n°14	PART DES PERSONNES AYANT DECLARE QUE LA MATIERE ETAIT ININTERESSANTE	8 1
Graphique n°15	PART DES PERSONNES AYANT DECLARE AVOIR "PERDU" DANS LES MATIERES	8 2
Graphique n°16	QUALITE DU SOUVENIR ET INDICATEUR D'ILLETTRISME	8 3
Graphique n°17	TYPE DE SOUVENIRS ET QUALITE DES SOUVENIRS SCOLAIRES	8 4
Graphique n°18	LE DEGRE DE DIFFICULTES SCOLAIRES SELON LES DIFFICULTES D'ILLETTRISME	8 6
Graphique n°19	PART DE PERSONNES AYANT PRATIQUE LES PETITS BOULOTS DANS CHAQUE CLASSE D'AGE	9 5
Graphique n°20	PART MOYENNE DU TEMPS DE PARCOURS CONSACRE A CHAQUE TYPE DE SITUATION SELON LE SEXE	9 9

TABLE DES SIGLES UTILISES

A.I.F.	Action Individualisée de Formation
A.N.P.E.	Agence Nationale Pour l'Emploi
A.T.D.	Aide à Toutes Détresses
B.E.P.	Brevet d'Enseignement Professionnel
C.A.P.	Certificat d'Aptitude Professionnelle
C.D.D.	Contrat à Durée Déterminée
C.E.2.	Cours Élémentaire 2ème année
C.E.E.	Communauté Economique Européenne
C.E.P.	Certificat d'Etudes Primaires
C.P.A.	Classe Préparatoire à l'Apprentissage
C.P.P.N.	Classe Pré-Professionnelle de Niveau
D.E.P.	Direction de l'Evaluation et de la Prospective du Ministère de l'Education Nationale
F.N.E.	Fonds National pour l'Emploi
G.R.E.P.	Groupe de Recherche pour l'Education et la Prospective
G.P.L.I.	Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme
H.L.M.	Habitation à Loyer Modéré
I.R.E.F.	Initiative Régionale Emploi-Formation
I.N.S.E.E.	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
P.C.S.	Professions et Catégories Socio-professionnelles
P.I.L.	Programme d'Insertion Locale
R.M.I.	Revenu Minimum d'Insertion
S.D.F.	Sans Domicile Fixe
S.E.S.	Section d'Education Spécialisée
S.M.I.C.	Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance
S.R.A.	Stage de Réinsertion en Alternance
U.N.E.S.C.O.	Organisation pour l'éducation, la science et la culture

INTRODUCTION GENERALE

L'illettrisme, une notion difficile à cerner

Sur 37 millions de personnes valides de plus de 18 ans, vivant en France métropolitaine, plus de 9%, soit 3,3 millions, éprouvent des difficultés graves à parler le français ou à le lire, ou encore à l'écrire, ou enfin à bien le comprendre (INSEE, 1989). L'illettrisme atteindrait 1,4 million d'immigrés et 1,9 million de Français.

Est considéré comme illettré celui qui ne sait ni lire ni écrire, mais l'analphabète partage avec l'illettré cette définition du dictionnaire (Petit Larousse, 1981, Petit Robert 1986). En 1975, "Topographie idéale pour une agression caractérisée", de Rachid BOUDJEDRA, racontait l'histoire d'un immigré qui ne savait pas parler, qui ne savait ni lire ni écrire, qui ne connaissait pas la langue et qui se perdait dans les couloirs du métro. Il essayait de s'accrocher à un signe, une lettre, une couleur, et après avoir passé une nuit dans le métro, finissait par se suicider. Ce livre met en scène dramatiquement la situation d'exclusion de l'analphabète, brutalement confronté aux conditions d'existence dans la société moderne. Pendant longtemps, la représentation de l'analphabétisme a coïncidé avec ce récit : il s'agissait d'un handicap insupportable, mais résiduel, dont ne pouvaient être affectés que des immigrés récemment arrivés ou des individus souffrant de déficiences mentales. Or, à peu près à la même époque, le terme et la réalité de l'illettrisme dont la paternité est attribuée à l'association ATD-Quart-Monde, ont fait massivement irruption dans les statistiques puis dans les discours officiels. Le terme "illettrisme" apparaît officiellement en 1983 dans un rapport au premier ministre, rédigé par un groupe interministériel¹.

D'abord en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis dans les années 1970, puis dans la plupart des sociétés développées, le thème de l'illettrisme s'est progressivement répandu. En France, c'est plus récemment que l'attention politique s'est portée sur ce "nouveau fléau", sur "l'incapacité à lire et à écrire" d'une fraction de la population française.

¹ Les Ministères des Affaires Sociales et de la Solidarité nationale, de l'Education nationale, de la Culture, de la Justice et le Secrétariat d'Etat aux Droits de la Femme ont participé à l'élaboration de ce document. Il a été rédigé par V. ESPERANDIEU et A. LION, assistés de P. BENICHOU.

Cependant, entre l'analphabétisme et l'illettrisme, entre ceux qui ne savent ni lire ni écrire et ceux "qui ne maîtrisent pas la lecture et l'écriture", les critères de définitions n'ont guère été clarifiés, et ces deux notions restent bien floues. Le mot "analphabète" est utilisé dès le XVI^e siècle puis tombe un certain temps en désuétude. Il est repris par la suite et donne "analphabétisme", apparu en 1922. C'est l'U.N.E.S.C.O. qui, dès sa création, utilise ce terme, en lançant une vaste campagne de lutte dans le monde entier. A partir de la définition "l'analphabète est une personne incapable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne" (1958), les vingt années qui suivent vont être consacrées, selon A. LE BRETON (1989), à la transmission d'un savoir élémentaire "sans lequel toute éducation devient impossible" ; mais le savoir minimum qui permettrait de définir les seuils convenant à un individu dans un contexte donné ne sera guère précisé. Les définitions nous renseignent davantage sur la sensibilité à l'égard des populations les plus défavorisées, qu'elles ne nous renvoient à la rigueur et à la précision permettant de cerner véritablement l'acte technique de la lecture et de l'écriture.

Peut-on soutenir que tous les Français sans diplôme seraient "analphabètes" ou "illettrés" ? Il s'agit là certainement d'un abus de langage, trop fréquent, facilité par le flou de ces notions¹.

Naissance d'un phénomène et d'un paradoxe.

En France, comme dans d'autres pays industrialisés, la source principale d'informations à ce sujet demeure l'armée. Des sociologues ont examiné les données recueillies par les militaires (DUMAZEDIER et DE GISORS, 1984) ou affiné l'analyse de celles-ci (BAUDELLOT et ESTABLET, 1988). Leurs conclusions sont convergentes. L'analphabétisme est stable depuis de nombreuses années, et se situe à moins de 1% d'une classe d'âge. L'illettrisme, plus difficile à appréhender faute de définition opérationnelle, ne progresse pas, voire régresse sensiblement : *"Des indications plus récentes montrent que cette part [analphabétisme et illettrisme confondus] est restée constante dans l'ensemble de la population, même si elle a diminué pour les plus jeunes"* (BAUDELLOT ET ESTABLET, cité par J. FIJALKOW, 1989).

Si le catastrophisme n'est pas de mise, on ne peut considérer cette situation en France comme satisfaisante. Mieux connaître celle-ci est donc nécessaire. Selon FIJALKOW

¹ Nous revenons dans le chapitre II sur cette question de la définition de l'illettrisme.

(1987), deux faits sont plus particulièrement à prendre en considération. Pour lui, le fait frappant et massif est que les mauvais lecteurs sont aussi de mauvais calculateurs (les enfants obtiennent, statistiquement, les mêmes résultats en mathématiques qu'en lecture). Le second fait, c'est que les mauvais lecteurs sont essentiellement de milieu défavorisé. Si l'illettrisme ne signifie pas forcément pauvreté, la probabilité d'une vie continuellement passée dans la pauvreté est plus forte pour les illettrés.

Il faut se garder de poser le problème de l'illettrisme comme un fait isolé, spécifique, irréductible. A la différence de l'analphabétisme, la situation d'illettrisme ne renvoie pas exclusivement à un déficit scolaire. Comme le soulignent les auteurs du rapport "Illettrisme 1990" (IREF, Toulouse) : *"Elle est très généralement corrélée à un ensemble de facteurs d'exclusion, parmi lesquels le déficit scolaire. Mais il faut inclure aussi, un décalage social (habitat, situation de famille), un décalage culturel, des éléments médicaux (santé physique, mentale), un décalage économique, un décalage socio-affectif, lié à la capacité à définir un projet"*.

L'illettrisme dans la problématique de l'insertion professionnelle

Actuellement, la préoccupation de l'illettrisme est très présente dans le champ de l'insertion professionnelle et sociale.

Dans son discours du 12 janvier 1989, prononcé à Poitiers, André LAIGNEL, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, expliquait le paradoxe entre l'ampleur de l'illettrisme décrit par certaines études et le fait que "le niveau monte", par le rôle accru de la qualification au sein de notre organisation sociale : *"La formation en tant que capital propre à chaque individu joue un rôle plus discriminant qu'elle ne le faisait en période de plein emploi et avant la disparition progressive des emplois sans qualification"*.

Dans ce contexte de chômage accru, l'objectif d'A. LAIGNEL a été *"d'ouvrir réellement l'ensemble des dispositifs d'insertion aux illettrés"*. Dans ce but, 10% des places devaient leur être réservées dans les stages d'insertion professionnelle et de formation pour l'année 1989.

On mesure, à travers ce bref aperçu de la problématique de l'illettrisme la complexité qu'il y a à définir le champ d'observation, et les dangers à cibler une population à partir d'un ensemble de critères plutôt qu'un autre. En confiant pour mission au CREDOC de

mener une étude sur l'environnement et les parcours individuels de stagiaires adultes de plus de 25 ans, dont la formation initiale ne dépasse pas le niveau V, et parmi lesquels apparaissent des personnes illettrées, le GPLI se prémunissait de toute stigmatisation abusive.

L'exploitation de l'enquête sur l'emploi de l'INSEE

Le CREDOC a exploité les fichiers de l'enquête sur l'Emploi de l'I.N.S.E.E. relatifs à l'année 1988. Cette exploitation avait pour objectif d'obtenir des informations sur un échantillon représentatif de l'ensemble des stagiaires concernés. Les résultats portent sur:

- l'environnement familial du stagiaire (type de ménage, nombre d'enfants, caractéristiques du logement occupé),

- le niveau scolaire et l'activité professionnelle antérieure des stagiaires (âge de fin d'études, diplôme le plus élevé obtenu, dernier emploi occupé, motifs de la perte d'emploi, durée du chômage),

- la situation professionnelle et le parcours scolaire de l'ensemble des membres du ménage.

L'enquête de terrain du CREDOC

Le choix des terrains d'enquête.

Le CREDOC a mené une enquête auprès de 398 stagiaires adultes recrutés parmi le millier ayant passé préalablement les tests de niveaux de la Direction de l'Evaluation et de la Prospective (D.E.P.) du Ministère de l'Education Nationale.

Cinq sites avaient été retenus initialement par le GPLI : Lille, Lyon, Marseille, Paris, Toulouse. Par la suite est venu s'ajouter un dernier lieu d'enquête : Strasbourg. Sur chaque site, le GPLI avait proposé un organisme de formation pour assurer la fonction de "groupe d'appui". Celui-ci devait contacter les organismes de formation de la région susceptibles d'accueillir des stagiaires correspondant aux trois critères définis par le GPLI :

- 1 - Avoir reçu un enseignement en langue française pendant au moins 5 ans,
- 2 - Avoir un niveau de sortie du système scolaire infra V,
- 3 - Etre âgé de plus de 25 ans,

LES NIVEAUX DE FORMATION

Pour mémoire, rappelons que:

- le niveau VI correspond à des sorties du premier cycle du second degré (6ème, 5ème, 4ème) et des formations pré-professionnelles en un an (CEP, CPPN et CPA),
- le niveau Vbis concerne les personnes dont le niveau de formation correspond à une sortie de 3ème et des classes du second cycle court avant l'année terminale,
- le niveau V caractérise les individus ayant quitté le système scolaire en année terminale des cycles courts professionnels (préparant au CAP et au BEP) ou qui ont abandonné la scolarité du second cycle long avant la classe de terminale.

Seuls les individus de niveau V sont susceptibles d'être sortis de l'école avec un diplôme.

Les formateurs des organismes qui acceptaient de participer à cette étude devaient faire passer les tests aux stagiaires concernés (les cahiers étaient fournis par la D.E.P.) et recruter parmi ceux-ci des volontaires pour les entretiens avec les enquêteurs du CREDOC.

Dans un premier temps, le CREDOC ne participait pas aux réunions préliminaires de présentation de l'étude aux organismes de formation. Mais il s'est avéré que les formateurs ne voyaient pas clairement le lien entre les tests scolaires (réalisés par la D.E.P.) et les entretiens individuels menés auprès de certains stagiaires par le CREDOC. Cette situation ayant provoqué quelques problèmes dans les premiers sites explorés, l'équipe du CREDOC s'est trouvée associée aux journées de présentation sur les sites de Marseille et de Strasbourg.

Ces réunions ont été l'occasion pour les chercheurs et les enquêteurs du CREDOC de présenter le guide d'entretien et son contenu, d'en discuter avec les personnes présentes, de préciser les conditions d'entretien. Elles ont permis de fixer un calendrier pour les

entretiens, et d'établir une relation directe entre les formateurs et les chercheurs du CREDOC chargés des entretiens.

Il faut insister sur le fait que cet aspect organisationnel, s'est révélé conditionner bien souvent l'accueil réservé à l'enquête et aux enquêteurs. En particulier, la présentation des grandes lignes du guide d'entretien rassurait certains formateurs qui se demandaient "sur quoi" nous allions "interroger leurs stagiaires".

Finalement, 398 entretiens ont été réalisés dans les différents sites.

NOMBRE D'ENTRETIENS
SELON LES SITES, LE SEXE, LE NIVEAU SCOLAIRE ET LA NATIONALITE.

SITES	Sexe		Niveau scolaire				TOTAL
	Hommes	Femmes	VI	Vbis	V	Inconnu	
Toulouse	33	34	37	16	13	1	67
Lyon	28	16	31	9	2	2	44
Lille	32	49	47	20	9	5	81
Paris	31	52	47	19	11	6	83
Marseille	31	57	57	12	17	2	88
Strasbourg	17	18	22	5	5	3	35
TOTAL	172	226	241	81	57	19	398
Pourcentage	(43,2)	(56,8)	(60,5)	(20,4)	(14,3)	(4,8)	100,0

Les difficultés rencontrées dans la mise en place des structures d'appui, la recherche d'organismes susceptibles de coopérer à cette étude expliquent en partie le nombre inégal d'entretiens réalisés sur les différents sites.

Les entretiens ont débuté à Toulouse en mai 1990, pour s'achever à la fin de l'année 1990. Initialement prévue sur deux mois et demi, cet allongement de la phase d'enquête de terrain s'explique principalement par les difficultés rencontrées dans la recherche d'organismes de formation organisant les stages adéquats et susceptibles de coopérer à l'étude.

D'autres aspects, plus directement liés à la nature et aux conditions de l'entretien, ont également ralenti le rythme de l'enquête.

Les entretiens

Le guide d'entretien a été élaboré sur la base de trois hypothèses principales :

La première hypothèse porte sur les liaisons possibles entre les ruptures familiales et sociales des individus et la genèse des situations d'illettrisme.

La deuxième hypothèse prolonge et renforce la précédente en considérant que la situation d'illettrisme génère pour la personne un processus de stigmatisation, au sens où E. GOFFMAN utilise ce terme. L'illettrisme peut alors se comprendre comme une des multiples formes de disqualification de l'individu. Les modes d'utilisation des réseaux d'aide devraient constituer un bon indicateur de cette stigmatisation.

La dernière hypothèse concerne les mécanismes d'intégration sociale des personnes à faibles capitaux scolaires, économiques et sociaux. Elle prend appui sur l'idée que les personnes en situation d'illettrisme parviennent à un équilibre en ajustant les demandes de participation sociale qui leurs sont adressées aux offres auxquelles elles sont en mesure de répondre. En l'absence de phénomènes de déstabilisation, la préservation d'un tel équilibre l'emporterait alors sur toute autre stratégie.

Ces hypothèses ont été opérationnalisées selon six axes successifs :

- l'exercice professionnel,
- la formation professionnelle,
- l'histoire scolaire,
- l'environnement familial,
- les activités sociales,
- les aspirations.

Les conditions d'entretien.

La première négociation avec les organismes de formation a concerné le moment et la durée des entretiens. Il a été nécessaire de négocier avec les formateurs un temps d'enquête qui perturbait le moins possible le déroulement du stage et qui permettait une plus

grande disponibilité à l'entretien des personnes à interviewer. L'intervention des enquêteurs devait coïncider avec la présence sur les lieux de cours des stagiaires. Mais une difficulté est apparue au moment de l'enquête de terrain : l'individualisation des formations (par exemple l'A.I.F.: Action Individualisée de Formation) a considérablement modifié le déroulement des stages, les entrées et les sorties des stagiaires n'étant pas les mêmes pour tous, chacun ayant un programme individualisé. Cette situation a rendu plus complexe la coordination entre les structures d'appui, les organismes de formation et le CREDOC, mais aussi évidemment entre les stagiaires convoqués et les enquêteurs. Il n'était pas rare que sur un programme d'une dizaine d'entretiens, seulement six ou sept personnes soient présentes au rendez-vous. C'est une donnée relativement habituelle dans ce type d'enquête et avec ces publics.

La durée d'intervention sur un même lieu de stage (deux, trois, quatre jours) a favorisé le développement de relations intervenant avant et après les entretiens, d'une part avec les stagiaires qui ont vécu l'entretien, et d'autre part avec les formateurs. Les échanges avec les formateurs sont une source importante de connaissance des personnes interrogées, du travail des formateurs, de l'organisation du dispositif d'insertion local et des objectifs du stage en cours.

Finalement, c'est à des publics bien différenciés dans leurs pratiques et leurs expériences d'insertion et de formation que les enquêteurs se sont trouvés confrontés.

Les relations enquêteur/enquêté

La relation enquêteur/enquêté était d'autant plus fructueuse et claire que les formateurs avaient compris l'objectif de l'étude, explicité les conditions et le contenu de l'entretien dans ses grandes lignes. Dans l'ensemble, les enquêteurs étaient bien accueillis, et il y a eu quelques situations où des personnes, qui n'avaient pas été retenues dans l'échantillon à interviewer sur un lieu de stage, ont insisté pour *"dire à l'enquêteur ce qu'ils avaient envie de dire"*. Le stagiaire acceptait d'autant mieux l'entretien que les formateurs avaient une attitude "participante" vis-à-vis de l'étude, ou qu'un autre stagiaire sortait satisfait de l'entretien. Les motifs de cet intérêt pour l'entretien pouvaient être multiples et contradictoires. Certains trouvaient ici un bon moyen de ne pas assister à un cours qui ne les intéressait guère, ou bien avaient "des choses à dire", ou bien "voulaient bien aider l'enquêteur, si ça pouvait lui rendre service". Cet accueil bienveillant avait nécessité un protocole préalable sous la forme d'une présentation et d'un échange sur les objectifs et les finalités de l'enquête. Il fallait, par ailleurs, jouer cartes sur table,

reconnaître et admettre, de part et d'autre, que l'enquête n'apporterait à l'enquêté aucune solution pratique, immédiate ou future, de travail ou de stage.

La première situation d'inconfort pour le formateur comme pour l'enquêté était de ne pas savoir exactement quels types de questions allaient être posés. Certains formateurs, très protecteurs, redoutaient "cet interrogatoire".

Parfois, en fin d'entretien, des stagiaires ont manifesté leur satisfaction et aussi leur étonnement : "Je ne m'attendais pas à ce type de questions ; je pensais que ce serait plus difficile". De manière générale, ils ont été surpris par le caractère événementiel des questions : jusqu'en quelle classe ont-ils été à l'école ?, qu'ont-ils fait après l'école ?, le souvenir de leur premier métier. Ces questions invitaient aux réminiscences. Chercher les traces d'une mémoire enfouie, en reconnaître les contours et soudain se souvenir, ont souvent été pour les enquêtés un exercice difficile et risqué, parce qu'il mettait en jeu des événements vécus parfois douloureusement, mais intéressant parce qu'il appelait l'histoire, l'anecdote et le fait.

Les premières questions sur l'exercice professionnel qui les confrontaient à leur histoire les sécurisaient puisqu'elles ne pouvaient prendre de sens et de valeur qu'en rapport à leur propre expérience et à leur discours. Ils pouvaient ainsi instaurer des règles de narration et gérer les rapports au temps et à l'espace comme ils l'entendaient. Cette liberté de parole et cette latitude accordée à l'erreur et aux rectifications ont permis d'obtenir des précisions importantes et d'avoir des configurations assez claires des situations professionnelles successives. Des événements (a-professionnels) qui apparaissaient comme des repères factuels et temporels surdéterminant le discours, ont permis en règle générale de reconstruire la chaîne logique des étapes professionnelles passées, en tout cas de repérer les ruptures et les obstacles sociaux ou familiaux qui ont joué comme processus de marginalisation.

Dans un premier chapitre, la population est décrite selon l'ensemble des variables socio-démographiques. Sont traitées ici toutes les données relatives à l'individu lui-même, à sa situation familiale, à sa famille d'origine, et à ses conditions de vie. A partir d'une comparaison entre la population des stagiaires enquêtés par le CREDOC et la population des stagiaires adultes de faibles niveaux de qualification tels qu'ils apparaissent dans les enquêtes sur l'emploi de 1987 et 1988, il est possible de situer plus précisément les caractéristiques de l'échantillon.

Le deuxième chapitre s'applique plus spécifiquement à la construction d'un indicateur de situations d'illettrisme, à partir des questions portant sur les difficultés à maîtriser les savoirs de base en lecture, écriture ou calcul. Une première confrontation de cet indicateur avec les caractéristiques socio-démographiques et les conditions de vie de la population enquêtée permet de mettre à jour la spécificité des individus les plus en difficulté du point de vue de l'illettrisme.

Le chapitre suivant décrit des trajectoires dans les domaines de la scolarité et du parcours professionnel. Sont présentées dans cette partie toutes les informations sur la scolarité et les situations professionnelles, mais aussi sur la périodicité des différentes situations, leurs significations relatives, et les types d'activité dominants dans chacune d'elles.

Le quatrième chapitre est consacré à l'analyse du réseau social et des activités du temps libre. Les loisirs et principales occupations du temps libre ainsi que le rapport à l'écriture et à la lecture permettent de mettre en évidence des attitudes différenciées. On essaie de se repérer dans les différents types de soutiens, d'aides reçus par les individus, leur manière d'agir et leur comportement dans un réseau constitué. Le système relationnel et les formes de recours à l'aide sociale concourent à l'appréhension du réseau social de ces personnes.

Enfin, dans le dernier chapitre, l'examen des rêves de jeunesse et des projets contribue à mettre en évidence les effets de la précarité sur les aspirations et la manière dont les stagiaires envisagent leur avenir.

PREMIER CHAPITRE

**LES CARACTERISTIQUES
DE LA POPULATION ENQUETEE.**

Avant d'entrer dans l'analyse des situations d'illettrisme, cette première partie présente les caractéristiques générales de la population enquêtée.

Parmi l'ensemble des personnes interrogées, 341 individus répondent finalement aux critères de l'enquête : être âgé de plus de 25 ans, avoir été scolarisé cinq années au moins en langue française, et être sorti du système scolaire avec un niveau de formation V bis ou VI. Ont également été inclus dans l'échantillon, 8 individus âgés de 40 ans ou plus, qui sont de niveau V, car nous avons fait l'hypothèse que ces personnes, malgré un niveau de formation plus élevé, ont pu perdre contact avec la lecture, l'écriture et le calcul, du fait de l'éloignement de leur scolarité initiale et de leur faible utilisation dans la vie quotidienne.

Nous utiliserons par ailleurs, les éléments d'information recueillis à partir de l'exploitation des fichiers de l'enquête sur l'Emploi de l'I.N.S.E.E. des années 1987 et 1988. Les individus répondant aux mêmes critères que ceux de l'enquête et effectuant un stage pour adulte (hors des formations financées par un employeur) sont au nombre de 121 une fois réunis les deux fichiers de l'I.N.S.E.E.¹ Ils bénéficient de diverses formules de stages : stages de mise à niveau, stages modulaires, stage du Fonds National pour l'Emploi à l'adresse des chômeurs de longue durée, stages de réinsertion en alternance (SRA) et stages réalisés dans le cadre de Programmes d'Insertion Locale (PIL).

¹ Ce faible effectif est cohérent avec l'effectif de stagiaires de ce type de l'ensemble de la France. L'enquête Emploi s'effectuant avec un taux de sondage au 1/300ème, cet échantillon peut être tenu pour représentatif.

L'ENQUETE SUR L'EMPLOI DE L'INSEE

Cette enquête est réalisée par l'INSEE au mois de mars de chaque année. Elle s'effectue auprès d'un échantillon de ménages représentatif au 300ème de l'ensemble des ménages tel qu'il a pu être identifié lors du recensement général de la population le plus récent. Pour les enquêtes 1987 et 1988, l'INSEE utilise le recensement de 1982.

Le taux de sondage important, l'utilisation d'un réseau d'enquêteurs spécialisés, et l'expérience de l'INSEE garantissent des résultats fiables et détaillés pour tout ce qui concerne la situation des individus par rapport à l'emploi, la description de leur activité professionnelle, leur formation et leur origine sociale et géographique. Cette enquête se réalisant auprès de ménages, le même type d'éléments peut être collecté pour toutes les personnes présentes au foyer et âgées de 15 ans ou plus. Il est donc possible de connaître non seulement la situation du stagiaire adulte de faible niveau de qualification, mais aussi celle de son conjoint ou de ses parents quand il réside au domicile de sa famille d'origine. Toutefois, comme dans la plupart des enquêtes de ce type, l'enquête sur l'emploi couvre mal ou pas du tout les personnes très marginalisées (SDF) ou vivant en habitat collectif (personnes en foyer) et les refus de réponse sont peut-être plus importants dans les ménages ayant les problèmes les plus aigus.

I - LES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION INTERROGEE

La population étudiée, rappelons-le, est un sous-groupe de la population des chômeurs, constitué par des individus qui ont été conduits à suivre un stage de "remise à niveau", en raison de leur faible bagage scolaire.

Tableau n°1
REPARTITION PAR SEXE

Sexe	Population enquêtée par le CREDOC		Stagiaires de l'Enquête Emploi Pourcentage
	Effectif	Pourcentage	
Féminin	198	58,1	48,8
Masculin	143	41,9	51,2
Ensemble	341	100,0	100,0

Source : Enquête CREDOC et enquêtes Emploi 1987 et 1988 de l'INSEE.

1 - UNE POPULATION PLUS JEUNE ET PLUS FEMININE QUE LA MOYENNE

Relativement à la structure des classes d'âge et à la répartition selon le sexe, la population étudiée est plus jeune et plus féminine que la moyenne nationale. Plus des deux tiers (68,8%) ont moins de 40 ans¹ ; près de 60% sont des femmes (58%). Comparée à l'échantillon de l'enquête Emploi de l'INSEE, la structure par âge est proche mais les femmes sont plus représentées dans la population enquêtée par le CREDOC.

¹ Le recensement de 1990 indique que 56% de la tranche d'âge 20-60 ans a moins de 40 ans.

Tableau n°2
REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE

Sexe	Population enquêtée par le CREDOC		Stagiaires de l'Enquête Emploi Pourcentage
	Effectif	Pourcentage	
25-29 ans	84	24,7	24,8
30-34 ans	90	26,5	19,0
35-39 ans	60	17,6	25,0
40-44 ans	56	16,5	14,9
45 ans et plus	50	14,7	15,7
Ensemble	340*	100,0	100,0

Source : Enquête CREDOC et enquêtes Emploi 1987 et 1988 de l'INSEE.

* Une valeur manquante

Hommes et femmes ont des profils d'âge sensiblement différents, ces dernières étant comparativement plus nombreuses dans la tranche 30-45 ans (cette constatation est corroborée par l'échantillon INSEE). Il faut vraisemblablement y voir un effet de la mise (ou remise) au travail des femmes après une période consacrée à l'éducation de leurs enfants.

Tableau n°3
PROFIL D'AGE DES HOMMES ET DES FEMMES

- En %-

Age/Sexe	Hommes	Femmes
25-29 ans	28,6	21,8
30-34 ans	23,8	28,4
35-39 ans	16,1	18,8
40-44 ans	12,6	19,3
45 ans et +	18,9	11,7
Total	100,0	100,0

Source : Enquête CREDOC

La répartition par sexe et âge de notre échantillon reflète assez bien celle que l'on trouve généralement dans les stages destinés aux demandeurs d'emploi. Parmi les moins de 30 ans on trouve autant d'hommes que de femmes. Ce sont avant tout des individus qui cherchent à élever leur niveau de qualification. Aux âges intermédiaires les femmes dominent nettement : il s'agit souvent de mères de famille qui, après une période plus ou moins longue passée au foyer, cherchent à intégrer ou réintégrer le marché du travail. Après 45 ans, les hommes sont les plus nombreux à tenter de retrouver un emploi. Tout se passe comme si, à un âge où l'absence d'emploi est un handicap difficilement surmontable, les femmes abandonnaient plus facilement la recherche d'une activité.

2 - UNE IMPORTANTE MINORITE D'ETRANGERS

Un sixième de la population (17,6%) est de nationalité étrangère, alors que dans le dernier recensement (1990) cette proportion est de 7% dans la tranche d'âge 20-60 ans. Autre différence : dans l'échantillon de l'enquête le taux d'étrangers ne varie pratiquement pas en fonction du sexe, alors que dans l'enquête "Emploi" de l'INSEE ce sont chez les hommes que l'on trouve massivement des étrangers (29%).

Tableau n°4
REPARTITION PAR NATIONALITE

Nationalité	Population enquêtée par le CREDOC		Stagiaires de l'Enquête Emploi Pourcentage
	Effectif	Pourcentage	
Etrangère	60	17,6	18,2
Française	281	82,4	81,8
Ensemble	341	100,0	100,0

Source : Enquête CREDOC et enquêtes Emploi 1987 et 1988 de l'INSEE.

Compte tenu de la différence entre le pourcentage de nationalité étrangère (17,6%) et celui des naissances hors de France (27,1%), on peut admettre que l'échantillon comporte

un taux appréciable de Français par acquisition (rappelons qu'au recensement de 1982 ce taux est inférieur à 3%).

Par ailleurs, la part des étrangers originaires d'Afrique du Nord et d'Afrique noire domine très largement, ce qui n'est pas le cas dans l'ensemble de la population française.

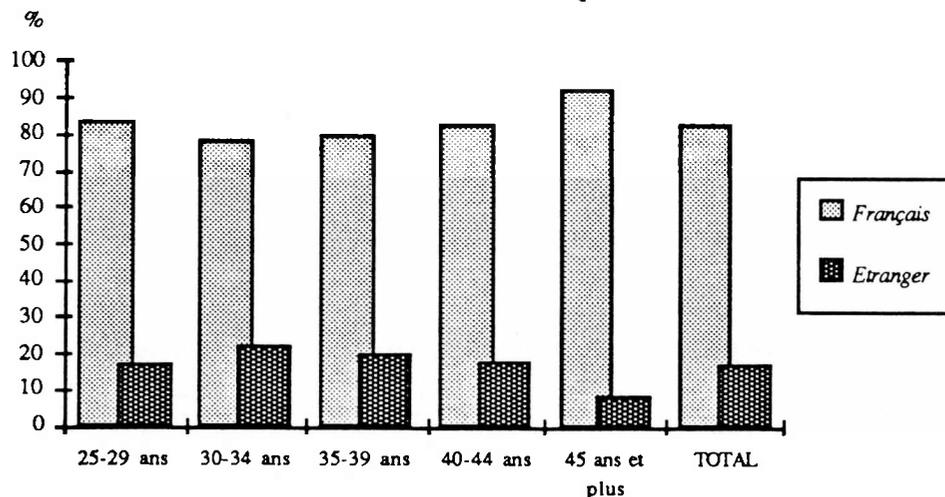
Tableau n°5
REPARTITION PAR LIEU DE NAISSANCE

Lieu de naissance	Effectif	Pourcentage
France métropolitaine	219	64,0
DOM - TOM	30	8,9
Afrique du Nord	58	17,1
Afrique noire	21	6,2
Autres pays	13	3,8

Source : Enquête CREDOC

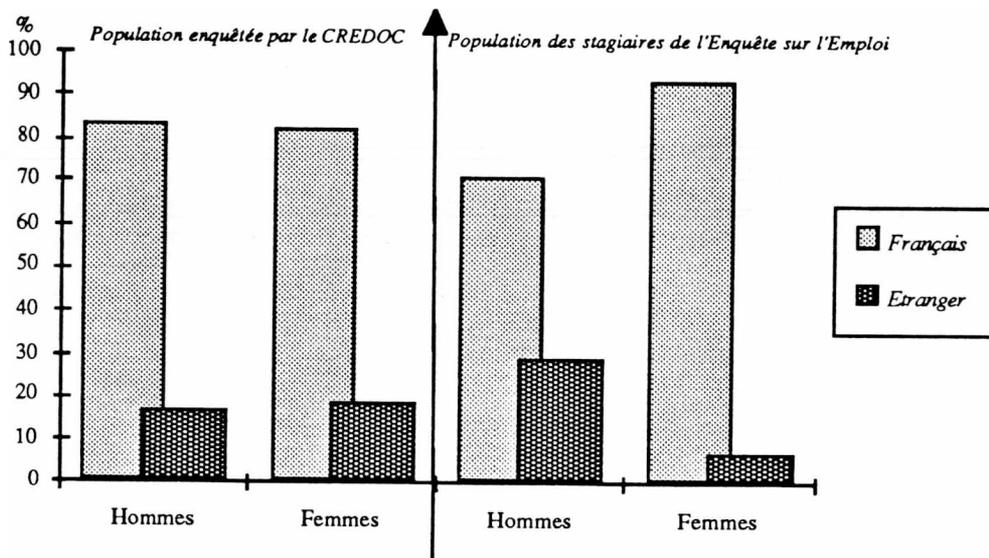
Les structures par âge montrent que les profils des étrangers et des Français sont voisins à deux exceptions près : le tiers des étrangers a entre 30 et 35 ans et 8% seulement ont 45 ans ou plus.

Graphique n°1
PART DES ETRANGERS DANS CHAQUE TRANCHE D'AGE



Source : Enquête CREDOC

Graphique n°2
PART DES ETRANGERS EN FONCTION DU SEXE



Source : Enquête CREDOC et enquêtes Emploi 1987 et 1988 de l'INSEE

3 - DES PERSONNES ISSUES DE FAMILLES NOMBREUSES

L'une des caractéristiques les plus marquantes de la population étudiée est la taille des familles dont sont issus les individus. Plus de la moitié d'entre eux (55%) -et plus des trois quarts pour les étrangers (78%)- appartiennent à des fratries de plus de cinq enfants. Les hommes sont un peu plus nombreux dans ce cas (57% contre 52% pour les femmes). Les individus les plus marqués par ce type d'origine sociale sont les plus jeunes : entre 25 et 34 ans, 61% des individus ont plus de quatre frères et sœurs, au-delà de 35 ans cette proportion se situe à 49%. Ces chiffres doivent être relativisés par le fait que la fratrie, telle qu'elle a été définie dans l'enquête, tient compte des demi-frères et soeurs

Il faut rappeler que dans l'ensemble de la population, le nombre des familles nombreuses régresse de manière continue et cela dans toutes les classes sociales.

Tableau n°6
TAILLE DES FAMILLES D'ORIGINE DES PERSONNES INTERROGÉES

Nombre d'enfants dans la famille d'origine (y compris l'enquêté)	Effectif	Pourcentage
1	22	6,5
2	35	10,3
3	41	12,0
4	55	16,2
5 à 9	142	41,8
10 et plus	45	13,2
Ensemble	340*	100,0

* Une valeur manquante
Source : Enquête CREDOC

A titre de référence, parmi les couples constitués en 1946 (dont les enfants ont donc, aujourd'hui, entre 35 et 45 ans) le nombre de familles ayant eu quatre enfants ou plus représentait 20% de l'ensemble des couples, et 25% de ceux ayant eu des enfants¹. Par conséquent, pour cette génération, on peut évaluer à 45% la proportion théorique d'individus issus de familles de quatre enfants et plus. Dans la population étudiée, 71% des personnes proviennent de familles comportant au moins 4 enfants. Le nombre de grandes fratries est beaucoup plus développé chez les étrangers (78% de fratries de 5 et plus) que chez les français d'origine (52%).

De même, par rapport au milieu d'origine, les fratries sont les plus nombreuses pour les individus d'origine agricole (75% de plus de 5 enfants), puis pour les personnes où le père est ouvrier non qualifié (61% de très grandes familles). A l'inverse, il y a beaucoup moins de familles nombreuses dans le milieu des professions intermédiaires et des employés.

¹ Annuaire statistique de la France 1963 - INSEE, p.31.

4 - DES ORIGINES SOCIALES MODESTES MAJORITAIREMENT OUVRIERES

Les pères des individus interrogés dont on connaît la profession sont principalement des ouvriers : leur proportion atteint 60,5%, et 40,7% sont des ouvriers non qualifiés.

On note par ailleurs une proportion relativement importante d'artisans ou commerçants (13,7%), qui peut, en fait, comporter un nombre non négligeable d'ouvriers (la distinction entre artisan et ouvrier de l'artisanat étant souvent délicate).

Tableau n°7

PROFESSION (code PCS) DU PERE DES PERSONNES INTERROGÉES

PCS du père	Population enquêtée par le CREDOC		Stagiaires de l'Enquête Emploi
	Effectif	Pourcentage	Pourcentage
Agriculteurs	20	7,6	11,0
Artisans, commerçants	36	13,7	8,3
Professions supérieures et intermédiaires	14	5,3	2,8
Employés	34	12,9	16,5
Ouvriers qualifiés	52	19,8	33,9
Ouvriers non qualifiés	107	40,7	27,5
TOTAL	263	100,0	100,0
<i>Profession non connue</i>	77	-	-

Source : Enquête CREDOC et enquêtes Emploi 1987 et 1988 de l'INSEE

L'échantillon de référence des stagiaires extrait de l'enquête "Emploi" de l'INSEE, donne, en ce qui concerne la catégorie socio-professionnelle du père des individus, des proportions de 61% pour les ouvriers et de 8,8% pour les artisans et commerçants.

Ainsi la population qui a été touchée par cette enquête est issue majoritairement du milieu ouvrier.

Tableau n°8
PROFESSION (code PCS) DU PERE EN FONCTION DE LA NATIONALITE

-En pourcentage-

PCS du père	Français	Etrangers
Agriculteurs	6,8	1,7
Artisans, commerçants	10,7	10,0
Professions supérieures et intermédiaires	4,6	1,7
Employés	10,4	8,3
Ouvriers qualifiés	16,8	8,3
Ouvriers non qualifiés	29,6	40,0
Profession non connue	21,1	30,0
Ensemble	100,0	100,0

Source : Enquête CREDOC

On remarque que la profession du père chez les étrangers est majoritairement, soit non connue (30%), soit dans la classe "ouvriers non spécialisés" (40%).

De ce fait, les individus issus des familles agricoles, d'ouvriers spécialisés et de professions intermédiaires sont Français à plus de 90%. Or, on verra dans le chapitre suivant que l'illettrisme est le plus aigu dans les familles agricoles, d'employés et d'ouvriers spécialisés.

II - LES CONDITIONS DE VIE AU MOMENT DE L'ENQUETE

A travers la structure des ménages, le lieu de résidence, le type de logement et les ressources dont disposent les individus, se dessinent les conditions d'existence des personnes interrogées et les différenciations internes que l'on peut y déceler.

1 - UNE MAJORITE DE PERSONNES VIVANT SEULES

Au-delà de 30 ans le taux de personnes vivant seules, c'est-à-dire sans conjoint, est stable dans les différentes tranches d'âge : il oscille entre 55 et 60%. Cette proportion est quatre fois supérieure à ce qu'elle est dans l'ensemble de la population, pour des tranches d'âges équivalentes (dans le recensement de 1982 on compte 16,5% de ménages d'une personne entre 25 et 34 ans, 10% entre 35 et 44 ans, 12,5% entre 45 et 54 ans). Elle est identique pour les hommes (38%) et les femmes (39%), pour les Français (39,7%) comme pour les étrangers (38,2%).

Cet indice d'un faible degré d'intégration sociale est l'aspect le plus caractéristique de la population étudiée.

Tableau n°9

PROPORTION DE PERSONNES SEULES ET DE PERSONNES VIVANT EN COUPLE POUR CHAQUE TRANCHE D'AGE

-En pourcentage-

Age/Etat matrimonial	Personnes seules	Personnes en couple
25-29 ans	73,8	26,2
30-34 ans	55,1	44,9
35-39 ans	58,3	41,7
40-44 ans	60,7	39,3
45 ans et +	58,0	42,0
Ensemble	61,6	38,4
<i>Effectifs</i>	<i>209</i>	<i>130</i>

Source : enquête CREDOC

Toutefois, le fait de vivre seul (au moment de l'enquête) n'implique pas que l'individu n'ait jamais vécu en ménage ou n'ait pas eu d'enfants. Cela est surtout vrai pour les individus de plus de 35 ans et pour les femmes : parmi celles-ci seules 20% n'ont pas eu d'enfants.

A l'inverse, les jeunes de moins de 30 ans et les hommes sont, dans leur grande majorité, des individus sans enfants (63,1% pour les premiers, 61,5% pour les seconds)

Tableau n°10
**PROPORTION DE PERSONNES SEULES ET DE PERSONNES VIVANT EN COUPLE
 SELON LE SEXE**

Vie en couple/Sexe	Population enquêtée par le CREDOC			Enquête Emploi INSEE
	Homme	Femme	Ensemble	Ensemble
Vivant seul	62,2	61,2	61,6	28,1
Vivant en couple	37,8	38,8	38,4	71,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête CREDOC et enquêtes Emploi 1987 et 1988 de l'INSEE

2 - UNE FORTE FECONDITE CHEZ LES PERSONNES AYANT DES ENFANTS

La répartition des individus selon le nombre d'enfants qu'ils ont eus montre que les grandes familles sont nombreuses parmi la population étudiée.

Parmi les personnes qui ont eu des enfants, près d'un tiers (30,2%) en ont trois ou quatre, et près d'un sixième (14%) en ont cinq ou plus.

Dans les résultats du recensement de 1982 on note que le taux de familles de cinq enfants ou plus atteint à peine 2% (des familles ayant une descendance), et que celui des familles de trois ou quatre enfants est de 16,5%.

Même si ces indicateurs ne sont pas absolument comparables (pyramide des âges, nombre d'étrangers notamment, sont différents) l'importance de l'écart reste significatif.

Tableau n°11
NOMBRE D'ENFANTS DES PERSONNES ENQUETEES

Nombre d'enfants	Population enquêtée par le CREDOC		Stagiaires de l'Enquête Emploi Pourcentage
	Effectif	Pourcentage	
Pas d'enfants	126	37,0	22,3
1 ou 2 enfants	120	35,2	51,2
3 ou 4 enfants	65	19,0	20,7
5 enfants et plus	30	8,8	5,8
Ensemble	341	100,0	100,0

Source : Enquête CREDOC et enquêtes Emploi 1987 et 1988 de l'INSEE.

On peut en conclure que les personnes de l'échantillon qui ont fondé une famille, ont eu tendance à reproduire le comportement de forte fécondité de leurs parents. Ce constat vaut aussi bien pour les Français que pour les étrangers.

3 - DES RESIDENCES URBAINES, POUR MOITIE EN LOGEMENTS SOCIAUX

L'enquête a touché principalement des personnes résidant en milieu urbain. Seuls 7,4% des individus ont une résidence rurale. Par comparaison avec l'échantillon de l'enquête Emploi de l'INSEE, on peut penser que le sondage opéré par le CREDOC n'est pas représentatif de la diversité des lieux d'habitat (dans l'enquête "Emploi" 20,7% des stagiaires résident dans des communes rurales).

Un peu plus de la moitié des personnes habitant en zone urbaine ont un logement situé en banlieue (53%). Les autres habitent dans le centre des agglomérations.

En 1990 les Français se répartissaient pour 41,5% d'entre eux dans les centres-villes, pour 31,1% dans les banlieues, pour 27,4% dans l'espace rural¹.

¹ INSEE Première, n°119, janvier 1991.

Tableau n°12
LA LOCALISATION DU LIEU D'HABITATION

Situation de logement	Effectif	Pourcentage
Banlieue	165	49,1
Centre-ville	146	43,5
Milieu rural	25	7,4
Ensemble	336*	100,0

* il y a 5 valeurs manquantes.
Source : enquête CREDOC

Dans la population étudiée, la proportion des individus propriétaires de leur logement (ou accédant à la propriété) n'atteint pas 20% (18,0%).

Le type de logement qui domine est la location en habitat HLM (44,1%). La résidence en foyer ne concerne que 6,5% des personnes interrogées, les autres habitant, pour l'essentiel, dans des locations de statut privé.

Tableau n°13
STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT

Statut d'occupation du logement	- En pourcentage-	
	Répartition de la population enquêtée par le CREDOC	Répartition de la population des stagiaires des enquêtes Emploi de l'INSEE
Propriétaire	18,0	25,6
Locataire et autres	82,0	74,4
dont <i>locataires HLM</i>	<i>44,1</i>	-
<i>locataire dans le parc privé</i>	<i>27,5</i>	-
<i>autres statuts d'occupation*</i>	<i>10,4</i>	-
Total	100,0	100,0

* Cette catégorie regroupe les personnes en foyer, SDF ou à l'hôtel.
Source : Enquête CREDOC et enquêtes Emploi 1987 et 1988 de l'INSEE.

Comparé à l'ensemble de la population recensée en 1990¹ deux différences apparaissent flagrantes :

- peu d'individus accèdent à la propriété (18% contre 54% dans l'ensemble de la population),

- la moitié habite dans des logements sociaux, HLM ou foyers (dont 44% en HLM, cette part se limitant à 14,5% dans l'ensemble de la population).

4 - UNE POPULATION DONT LES RESSOURCES SONT INFÉRIEURES A 4 000 F. PAR PERSONNE

Pour approcher le niveau des moyens financiers des individus, l'enquêteur demandait le montant des ressources dont disposait la personne pour le mois en cours. Dans la suite de l'entretien, l'origine des ressources est abordée.

Un petit groupe de personnes a déclaré ne pas disposer d'argent (5%). Ce sont pour la plupart des hommes seuls, plus jeunes que la moyenne.

Pour ceux qui ont indiqué le montant de leurs ressources, la moyenne des revenus s'établit à 5 160 F.. Ce chiffre dissimule, en fait, de fortes disparités, qui s'expliquent, pour l'essentiel, par deux aspects : selon que la personne vit en couple ou seule, l'argent disponible comporte ou non des revenus de plusieurs origines (salaires, aide au logement, aides sociales). Si l'individu a des enfants, et en fonction du nombre de ces derniers, les ressources peuvent être nettement accrues par les allocations familiales.

Ainsi, on observe que les ressources des femmes sont nettement supérieures à celles des hommes :

- 60% des hommes disposent de moyens se situant entre 2 000 et 6 000 F., la moyenne se situant à 3 750 F.,

- 65 % des femmes ont des ressources comprises entre 3 500 F. et 10 000 F., la moyenne atteignant 5 725 F.

¹ INSEE Première, n°147, juin 1991.

Tableau n°14
EVALUATION DU MONTANT DES RESSOURCES

Montant des ressources	Ensemble		Hommes	Femmes
	Effectif	Pourcentage	Pourcentage	Pourcentage
Inconnu	21	6,2	7,0	5,6
Moins de 2 000 F.	39	11,5	15,4	8,6
De 2 000 à 2 999 F.	39	11,5	18,9	6,1
De 3 000 à 3 499 F.	36	10,6	15,4	7,1
De 3 500 à 3 999 F.	43	12,6	11,9	13,2
De 4 000 à 5 999 F.	56	16,5	13,3	18,8
De 6 000 à 7 999 F.	48	14,1	10,5	16,8
De 8 000 à 9 999 F.	38	11,2	4,9	15,7
10 000 F. et plus	20	5,9	2,8	8,1
Ensemble	340	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête CREDOC

Tableau n°15
REVENUS MOYENS EN FONCTION DU SEXE ET DE LA NATIONALITE

	Sexe		Nationalité		Ensemble
	Hommes	Femmes	Français	Etrangers	
Revenu moyen en Francs	3 749	5 725	4 917	4 829	4 901
Effectifs	133	186	262	57	31

Source : Enquête CREDOC

Dans le détail, on remarque que le nombre d'enfants provoque des variations de ressources par palier. Ceux qui n'ont pas d'enfants ont des revenus faibles dont la moyenne est de 3 670 F.. Ceux qui en ont un ou deux ont des ressources proches de la moyenne. Quand on atteint trois enfants, les revenus font un bond, la moyenne atteignant 7 500 F.. Puis à

partir de quatre enfants les ressources rediminuent, vraisemblablement parce qu'un certain nombre de ceux-ci cessent d'être des enfants à charge.

Tableau n°16
REVENUS MOYENS EN FONCTION DU NOMBRE D'ENFANTS

	Nombre d'enfants				
	Aucun	1	2	3	4 et plus
Revenu moyen en Francs	3 672	4 997	5 480	7 500	6 303
Effectifs	104	58	53	39	49

Source : Enquête CREDOC

Une différence tout aussi marquée oppose les individus seuls de ceux vivant en couple. Pour les premiers, le montant moyen des ressources est de 3 900 F., pour les seconds il atteint 7 100 F..

Par contre la différenciation des classes d'âge fait apparaître, qu'à partir de 30 ans, le montant moyen des ressources des individus ne varie pratiquement pas.

Tableau n°17
REVENUS MOYENS EN FONCTION DE L'AGE

	Classe d'âge				
	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45 ans et plus
Revenu moyen en Francs	4 547	5 332	5 263	5 502	5 304
Effectifs	71	78	56	52	46

Source : Enquête CREDOC

Ce constat est révélateur de la situation sociale de cette population, l'essentiel des ressources des stagiaires interrogés étant constitué par les aides sociales et la rémunération du stage de réinsertion qu'ils effectuent.

Tableau n°18
CARACTERISTIQUES SELON LE NIVEAU DES RESSOURCES

Caractéristiques	Moins de 4 000 Francs	Plus de 4 000 F.
Sexe	44% de femmes 56% d'hommes	72 % de femmes 28% d'hommes
Situation domestique	85% vivant seuls 15% vivant en couple	38% vivant seuls 62% vivant en couple
Age	32% de moins de 30 ans 31% de 35 à 44 ans	17% de moins de 30 ans 40% de 35 à 44 ans
Illettrisme	43% sans difficultés 24% difficultés importantes	47% sans difficultés 14% difficultés importantes

Source : Enquête CREDOC

Le seuil des 4 000 F. de revenu sépare la population en deux groupes nettement opposés.

5 - DES RESSOURCES TOTALEMENT DEPENDANTES DES AIDES SOCIALES

On a pu analyser dans cette enquête l'origine des ressources dont disposent les individus. Celles-ci ont le plus souvent deux origines. A peine un tiers des personnes (106) n'ont déclaré qu'une origine à leurs ressources. Il s'agit pour un tiers d'entre elles (34%) de jeunes, âgés de moins de 30 ans dont la rémunération du stage suivi constitue souvent la seule ressource. Près de la moitié (156 individus) ont déclaré deux sources de revenus. Parmi eux, les 30-34 ans sont un peu plus présents, mais la répartition par âge est assez régulière. Le quart restant (81) sont des personnes qui ont indiqué trois origines à leurs ressources. Dans ce cas, les 30-34 ans sont de loin les plus représentés (41% de l'ensemble de l'échantillon). Les plus âgés (45 ans et plus) sont peu nombreux, relativement aux autres, à disposer de trois sources de revenus.

Le fait de vivre en couple contribue à diversifier les sources de revenus. Ainsi, seulement 16% des personnes n'ayant qu'une seule source de revenus vivent en couple contre 47,4% des personnes citant deux sources et 51,2% des personnes en citant trois. Rémunération du stage, prestations familiales et revenu du conjoint sont le plus cités. Les jeunes bénéficient également d'une aide financière de leurs parents.

Très globalement, pour l'ensemble de la population étudiée, les sources financières citées se répartissent de la manière suivante :

- la rémunération liée au stage en cours est évoquée par 69% des individus ; sa contribution est très forte (87% la citent) dans les tranches de revenu de 3 000 à 4 000 F. ,

- les allocations familiales, aides au logement, RMI, interviennent pour la moitié des individus (50%) surtout dans les tranches de revenu supérieures à 4 000 F. (citées dans 70% des cas),

- le revenu d'un emploi n'entre en ligne de compte que pour 13% des individus ; il n'est vraiment déterminant que pour ceux qui ont des ressources dépassant 8 000 F. (47% le mentionnent alors) ; à l'inverse, on remarque qu'il n'entre pas en ligne de compte quand le revenu est inférieur à 4 000 F.,

- les allocations relatives au chômage ne sont citées que par 12% des personnes, et de manière quasi équivalente dans toutes les tranches de revenu,

- l'aide financière des parents est mentionnée par la même proportion de personnes (12%) ; toutefois, elle intervient un peu plus nettement chez ceux qui n'ont que de très faibles ressources (26% la citent quand ils disposent de moins de 3 000 F.).

Toutes les autres sources de revenus n'interviennent que rarement : pensions (7%), petits boulots (4%), travail au noir (5%), aide financière de l'entourage (2%) et autres types de ressources (2%).

Une observation plus détaillée de la composition et du niveau des ressources fait apparaître des différenciations très significatives.

Quand les revenus sont faibles leur origine est souvent unique, ce qui rend les personnes concernées particulièrement vulnérables (45% des individus disposant de moins de 4 000 F., contre 5% pour les autres). Les plus jeunes (37% des moins de 30 ans) se trouvent souvent dans cette condition, ainsi que les hommes (36%, contre 17% pour les femmes).

Si l'on exclut la rémunération liée au stage, on constate que les trois principales sources financières sont, dans l'ordre :

- les allocations familiales (54% des individus ne perçoivent que cela, en dehors de l'indemnité de stage),
- les revenus d'un emploi (47% ne perçoivent que cela),
- les aides de la famille (35% ne perçoivent que cela).

A l'opposé, les ressources suivantes sont le plus souvent accessoires :

- les aides de l'entourage (75% de ceux qui en obtiennent ont d'autres sources d'argent),
- les pensions (68% en perçoivent),
- les petits boulots ou le travail au noir (60 %),
- les indemnités de chômage (58%).

La possibilité de compter sur le salaire d'un emploi n'est le fait que des personnes vivant en couple, et parmi ceux-ci plus fréquemment des femmes et des individus ayant des enfants. On peut donc penser que le salaire ramené au foyer est soit celui d'un conjoint ayant un emploi, soit celui d'un enfant déjà au travail.

Par contre, la pratique des petits boulots et du travail au noir est un peu plus fréquente chez les individus seuls, et surtout chez les hommes dans la tranche d'âge de 30 à 34 ans (8% contre 2% en moyenne).

Quant aux personnes âgées d'au moins 45 ans, elles se distinguent en étant les plus nombreuses à compter sur des aides de la famille (18% d'entre elles), sur des pensions (18% également) et sur d'autres types de ressources (6%).

6 - DES PERSONNES AUX RESSOURCES INSUFFISANTES, SURTOUT POUR LES CHARGEES DE FAMILLE

Près des trois quarts des personnes (72,9%) de l'échantillon, déclarent avoir connu des difficultés financières dans le passé. Les 30-39 ans ont, plus que les autres, connu des difficultés financières (80% d'entre eux), ce qui doit être mis en relation avec l'accroissement des dépenses que provoque la charge des enfants. Les personnes vivant en couple sont plus concernées par les problèmes d'argent (78%). Leur proportion augmente nettement en fonction du nombre d'enfants, et en fonction du volume des ressources, deux aspects qui sont directement liés.

Tableau n°19

PART DES INDIVIDUS AYANT EU DES DIFFICULTES FINANCIERES

Pas d'enfants	1 ou 2 enfants	3 ou 4 enfants	5 enfants et plus
66%	75%	82%	83%

Source : Enquête CREDOC

Pour autant, il n'y a pas de différences significatives entre les hommes et les femmes, ou entre les étrangers et les autres. A ce niveau de précarité les difficultés apparaissent généralisées à tous les individus.

Même sans charge de famille, les deux tiers ont du mal à vivre. Et à partir de trois enfants peu de ces personnes échappent aux problèmes d'argent.

La population que nous étudions se révèle particulièrement typée. Comparée à l'échantillon de stagiaires de l'enquête Emploi de l'INSEE, elle présente la même structure quant au sexe, aux classes d'âge et à la proportion d'étrangers. Toutefois si la structure socio-démographique de base est similaire, les stagiaires que nous avons interrogés apparaissent d'origines sociales plus modestes et ont des conditions de vie plus précaires.

On retiendra en particulier que près des trois quarts de ces personnes sont issues de fratries d'au moins quatre enfants, et principalement de milieu ouvrier faiblement qualifié. Il sont surtout deux fois plus nombreux que dans l'échantillon de l'INSEE à vivre seuls, et à ne pas avoir d'enfants. Leurs conditions de logement, l'origine et leur niveau de ressources sont révélateurs de conditions de vie précaires.

Ainsi à niveau de formation égal et pour des tranches d'âge comparables, on peut conclure que le public des stages de remise à niveau que nous avons étudié est composé d'individus en situation de précarité et d'isolement social beaucoup plus marqués que la moyenne des personnes effectuant des stages d'insertion professionnelle.

DEUXIEME CHAPITRE

**LES DIFFICULTES REVELATRICES
DE
SITUATIONS D'ILLETTRISME**

I - UNE APPROCHE DE L'ILLETTRISME

1 - ILLETTRISME : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Pour le Groupe Permanent de Lutte contre l'illettrisme (GPLI), l'illettrisme concerne dans notre pays, à des degrés divers, des jeunes et des adultes à qui l'on a enseigné la lecture, l'écriture et le calcul élémentaire mais qui pour des raisons diverses n'ont pas acquis ou conservé ces apprentissages.

L'illettrisme est entendu alors (BROSSIER, MURCIER, 1991) comme une maîtrise insuffisante des savoirs de base constitués par l'ensemble des compétences et des connaissances permettant, dans différents contextes (familial, social, professionnel, culturel...) :

- de procéder à des activités de raisonnement telles que classer, sérier, envisager simultanément plusieurs points de vue, faire le tour de tous les possibles, différencier les causes des conséquences, faire des hypothèses, anticiper des résultats...etc,

- de communiquer avec autrui et son environnement par le langage oral, la lecture ou la production d'écrits,

- d'utiliser les outils mathématiques permettant de compter et de mesurer, d'utiliser les opérations d'addition, soustraction, multiplication et division en comprenant le sens, et enfin d'envisager les relations de quantités entre elles (fractions, proportions, pourcentages),

- de se repérer dans le temps, subjectif d'une part : se situer par rapport à sa propre histoire, à celle de sa famille, de son groupe social, de son pays, de sa culture..., dans le temps objectif d'autre part : lire l'heure, calculer une durée, comprendre les rapports entre les différentes unités de temps (seconde, jour, mois, semestre, année...),

- de se repérer dans l'espace, c'est-à-dire, situer la droite, la gauche, la droite de l'un qui est la gauche de l'autre quand ils sont face à face, mais aussi imaginer les faces cachées d'un volume, considérer un objet, de face, de profil, de trois-quart, de dessus, et puis également, lire un plan, des cotes, s'orienter sur une carte...

Aujourd'hui, les individus qui maîtrisent mal les connaissances de base rencontrent d'importantes difficultés à participer à la vie de leur groupe social et culturel, à comprendre des processus complexes et diversifiés de la vie quotidienne et professionnelle, à améliorer leurs capacités d'adaptation, à transférer des savoirs-faire d'un poste de travail à un autre, à acquérir de nouveaux savoirs et à les mobiliser avec efficacité... Comme le souligne le Groupe de Recherche pour l'Education et la Prospective (GREP), il s'agit là d'un processus d'appauvrissement des savoirs qui contribue à marginaliser des jeunes et des adultes.

Les mutations technologiques, la régression des emplois sans qualification et les évolutions sociales qui demandent toujours plus d'adaptabilité et de mobilité ont été les révélateurs du phénomène d'illettrisme. Mais, derrière les échecs concernant les apprentissages de base, se cachent souvent des histoires de vie complexes, des situations personnelles fragiles, des problématiques sociales lourdes et des carences culturelles profondes. De nombreuses études s'attachent à décrire ce phénomène à partir d'approches diverses : sociologiques, psychologiques, pédagogiques... mais aucun de ces champs d'investigation ne peut rendre à lui seul la complexité des situations d'illettrisme. Il faut donc se méfier des abus de langage, des conclusions hâtives, des simplifications réductrices ou des comparaisons abusives.

Il convient dès lors de se garder de poser le problème de l'illettrisme comme un fait isolé et spécifique. En nous inscrivant dans une logique proche de celle du GPLI, nous avons souhaité, pour la partie de l'enquête plus qualitative qui nous concernait, étudier un certain nombre de difficultés perçues et évoquées par les individus eux-mêmes dans les divers champs de leur vie sociale. Dans ce sens nous parlerons de personnes "en situations d'illettrisme", dans la mesure où ces situations sont le résultat d'histoires individuelles, plutôt que d'illettrés, qui induit davantage l'idée d'un état figé.

Le flou attaché aux définitions de l'illettrisme ne pourra donc être résolu à travers cette étude. Cependant, il est apparu souhaitable de distinguer au sein de la population enquêtée par le CREDOC, les individus ayant le plus de difficultés à maîtriser les savoirs de base, de ceux en ayant peu ou -en tous les cas- beaucoup moins. Il faut garder à l'esprit que

ce degré de difficultés est apprécié à travers des déclarations fondamentalement subjectives et, pour le moins, dépendantes des situations et des milieux dans lesquels évoluent les individus.

2 - DES INDICATEURS POSSIBLES

Les personnes de l'enquête ont pour point commun le fait de participer à un stage au moment de leur interrogation, d'être âgées d'au moins 25 ans, d'avoir été scolarisées pendant 5 ans au moins en langue française, et enfin d'avoir un niveau de qualification très faible (niveaux V bis et VI, à l'exception de quelques individus âgés de plus de 40 ans comme l'explique l'introduction du chapitre précédent).

Dans l'ensemble des stages où les entretiens ont été réalisés, un certain nombre d'heures de formation est consacré à une remise à niveau dans les matières essentielles, à travers des exercices faisant appel à des connaissances de base, comme le repérage de noms dans un annuaire téléphonique, des exercices de logique, des exercices de composition d'un texte ... Les formateurs introduisent ces exercices dans le cadre souvent bien défini des compétences qu'ils sont chargés de transmettre. Cependant, il leur arrive d'approfondir le thème ou l'exercice quand il apparaît qu'un certain nombre de leurs stagiaires ont de grosses difficultés à maîtriser les instruments de base nécessaires à la compréhension et l'exécution. Le constat émis par nombre de formateurs met en évidence l'hétérogénéité du public de ces stages : du stagiaire qui déchiffre plus qu'il ne lit, à celui capable d'assimiler rapidement le contenu d'un texte d'une ou deux pages.

Les tests effectués par la D.E.P. du Ministère de l'Education Nationale, permettent de situer le niveau des stagiaires adultes sans qualification relativement à d'autres populations (jeunes de C.I.P.P.A. ou de CM2...). Mais pour la D.E.P., ils ne permettent en aucun cas d'affirmer qu'un individu est illettré. La diversité des exercices utilisés et des techniques qu'ils mettent en œuvre, le poids relatif de chacun dans l'établissement des scores obtenus en français et en mathématiques ne sont pas faits pour bâtir une échelle de notation sur laquelle un seuil différencierait les illettrés des non-illettrés.

Le score donné par les tests de la D.E.P. correspond aux nombres d'items réussis dans les exercices de français et de mathématiques :

- en français, il y a 174 items, dont 83 pour la dictée, 44 pour la lecture, 20 pour un exercice demandant d'associer phonèmes et graphèmes, 16 de vocabulaire et 11 de rédaction,

- en mathématiques, il y a 99 items, dont 27 de structuration spatio-temporelle, 23 de numération, 22 d'opérations, 16 de résolution de problèmes et 11 d'opérations.

Dans le questionnaire utilisé par le CREDOC, existe un certain nombre de questions relatives à la lecture, l'écriture ou le calcul et aux difficultés éventuelles qui y sont attachées. L'enquête s'intéressant à l'environnement et aux trajectoires des individus, ces questions se rapportent à chacune des sphères auxquelles sont confrontées ces personnes : vie professionnelle, quotidienne (gêne dans les déplacements) et personnelle. A défaut d'utiliser les scores obtenus aux tests de la D.E.P., il est possible de considérer les réponses formulées à ces questions comme un indicateur de difficultés pouvant correspondre à des situations d'illettrisme.

Trois types de questions étaient explicitement consacrés au sujet :

- après l'exposé de sa trajectoire professionnelle, il était demandé à l'individu de préciser si, dans le cadre de ses activités professionnelles, il a pu se trouver dans des situations de gêne en raison de difficultés en lecture, écriture ou calcul. En complément, il lui était demandé des exemples de situations.

- dans la partie consacrée à la description de son environnement social et familial, à la suite de questions relatives à son logement et ses modes de déplacement, il lui était demandé s'il avait des difficultés à lire les panneaux indicateurs, les plans, les cartes ...

- au sujet de ses activités extra-professionnelles, la lecture et ses objets, l'écriture et ses motifs constituaient l'un des thèmes abordés.

Difficultés de lecture, d'écriture ou de calcul dans la vie professionnelle

Près d'une personne sur quatre a déclaré avoir été gênée dans son travail dans l'un ou l'autre des trois savoirs fondamentaux. Dans le cas le plus fréquent, un individu a plusieurs types de gênes. La corrélation nette existant entre les divers types de gênes assure une certaine robustesse à un indicateur global séparant les personnes gênées du reste de la population enquêtée.

Tableau n°20
PART DES PERSONNES GENEES DANS LEUR TRAVAIL
EN LECTURE, ECRITURE OU CALCUL

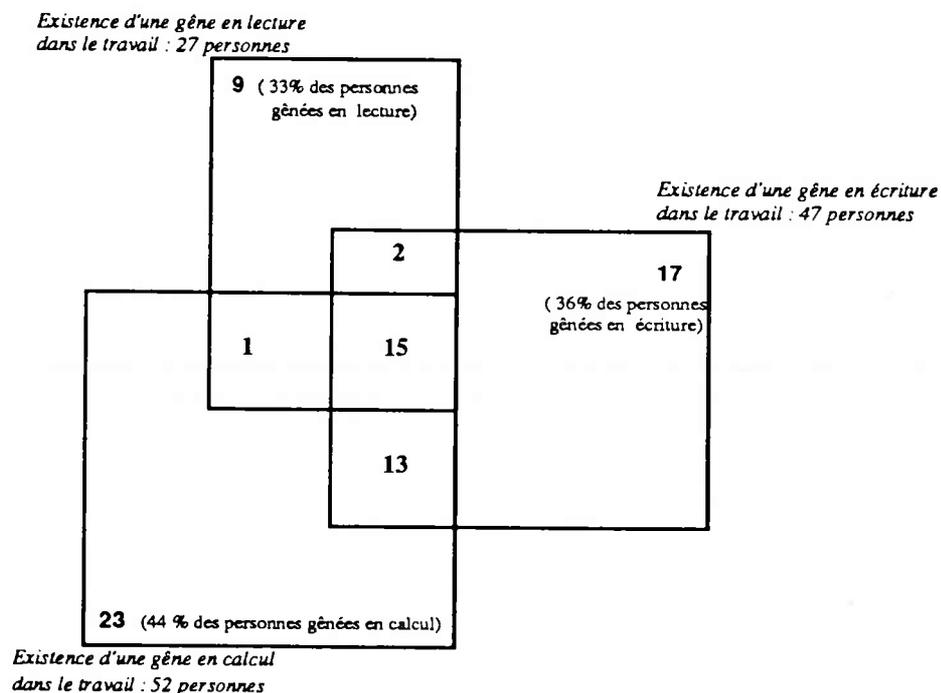
Caractéristiques	Effectif	% *
Gêne en lecture	27	7,9
Gêne en écriture	47	13,8
Gêne en calcul	52	15,3
Gêne en lecture, écriture ou calcul	80	23,5

* Ce pourcentage est établi sur l'ensemble de l'échantillon

Source : Enquête CREDOC

Un individu sur cinq, parmi ceux ayant déclaré avoir été gêné, a eu des difficultés simultanément dans les trois matières, deux sur cinq dans deux matières au moins. La gêne en calcul est cependant moins fréquemment associée à d'autres gênes. Cette distinction entre calcul et autres matières apparaît souvent dans les résultats de cette étude.

Graphique n°3
REPARTITION DES PERSONNES GENEES DANS LEUR TRAVAIL
SELON LE SAVOIR DEFICIENT*



Source : Enquête CREDOC

* Dans ce schéma, comme dans tous les autres graphiques de même type illustrant cette étude, les surfaces délimitées n'ont pas de rapport avec le nombre de personnes concernées.

Difficultés relatives à la lecture des panneaux indicateurs, des plans, des cartes, et d'autres types d'indications

Cet aspect complétait diverses questions relatives au mode de déplacement. De la même manière que pour la question précédente, il existe une forte corrélation entre les réponses aux divers items.

Tableau n°21
PART DES PERSONNES AYANT DES DIFFICULTES DE LECTURE
DANS LEURS DEPLACEMENTS

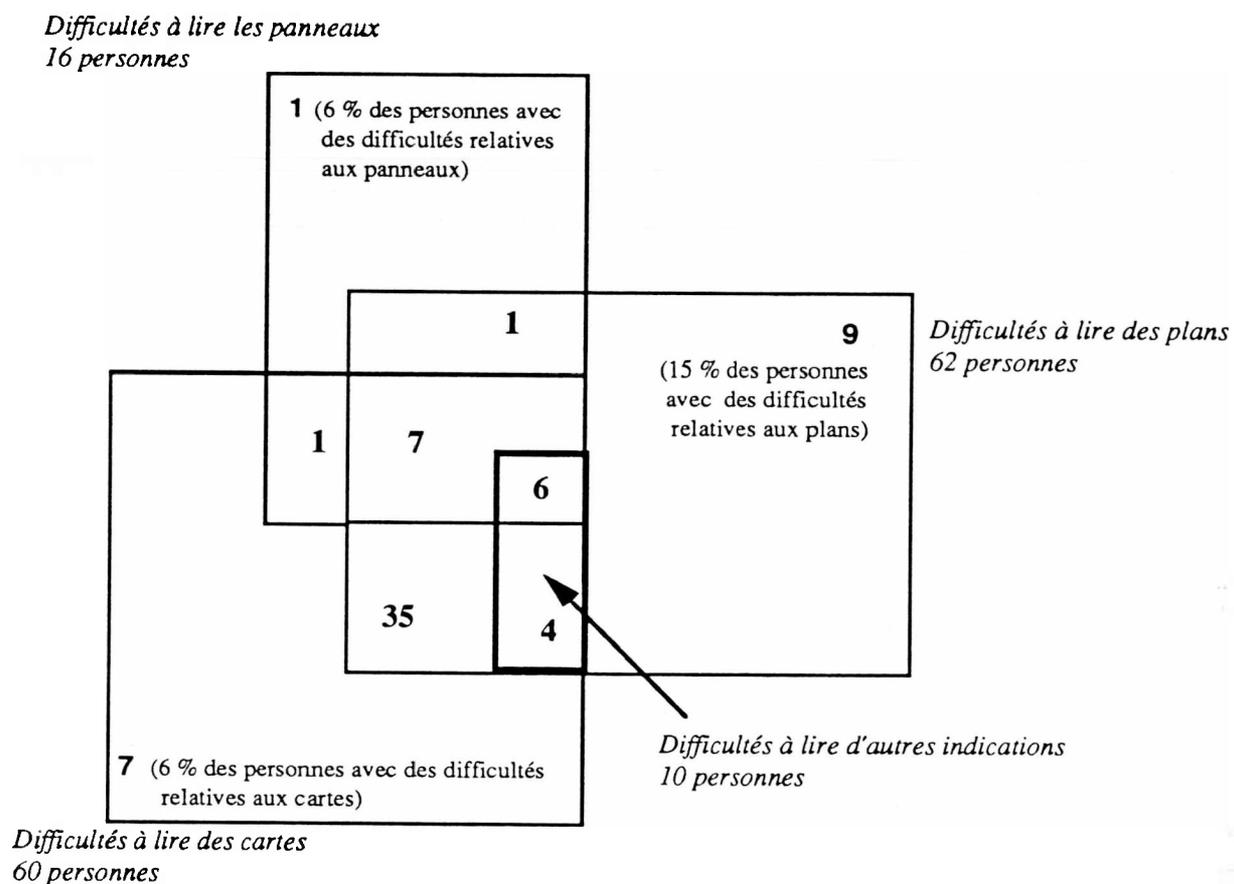
Difficultés à lire :	Effectif	% *
Les panneaux indicateurs	16	4,7
Les plans	62	18,2
Les cartes	60	17,6
D'autres types d'indications	10	2,9
Les uns ou les autres	71	20,9

* Ce pourcentage est établi sur l'ensemble de l'échantillon
Source : Enquête CREDOC

Les plans et les cartes posent le plus de difficultés parce qu'ils mettent en jeu d'autres types de compétences que la lecture simple d'un texte. Mais par ailleurs, presque toutes les personnes ayant déclaré des difficultés à lire des panneaux ou d'autres types de supports que ceux énoncés par l'enquêteur, en avaient aussi a fortiori pour lire les plans et les cartes (graphique n°4).

Les plans et les cartes sollicitent plus de capacités d'abstraction. Parmi tous ceux déclarant avoir de la peine à utiliser un type ou l'autre d'indication dans ses déplacements, trois sur quatre énoncent simultanément que les plans et les cartes sont sources de difficultés.

Graphique n°4
REPARTITION DES PERSONNES AYANT DES DIFFICULTES DE LECTURE
SELON LE SUPPORT ENONCE



Source : Enquête CREDOC

Le rapport à la lecture et à l'écriture

Cette question s'insérait à la fin de l'entretien dans la partie consacrée aux loisirs et activités sociales. La très nette majorité des personnes déclarent qu'elles lisent (82,1%), Ils sont un peu moins à écrire (77,4 %). La lecture et l'écriture sont prises ici dans leur sens le plus large : en effet, ce peut être la lecture régulière de romans, comme la lecture occasionnelle et rapide des titres d'un magazine. De même pour l'écriture, il peut s'agir de la rédaction de lettres à ses amis, comme de l'écriture d'une liste de commissions avant d'aller au marché.

Tableau n°22
REPARTITION DE LA POPULATION ENQUETEE
SELON LEUR RAPPORT A LA LECTURE ET A L'ECRITURE

REPOSES	Effectif	%
"Je lis et j'écris"	230	68,5
"Je lis seulement"	47	14,0
"J'écris seulement"	33	9,8
"Je ne lis pas et je n'écris pas"	26	7,7
TOTAL	336*	100,0
"Je lis"	279	82,1**
"J'écris"	263	77,4**

* Certaines personnes n'ayant pas répondu aux deux questions, le total est différent de l'effectif de l'échantillon. Cela explique aussi que toutes les personnes ayant déclaré lire ne sont pas comptabilisées dans cette première partie de tableau.

**Le pourcentage est calculé sur l'ensemble de la population.

Source : Enquête CREDOC

Ils lisent plus qu'ils n'écrivent, cependant les différences sont peu marquées. Il est rare de ne pratiquer ni lecture, ni écriture. Dans l'indicateur d'illettrisme sont distinguées les personnes ayant déclaré ne pas pratiquer l'une ou l'autre des deux activités, ce qui concerne près d'un tiers de l'échantillon.

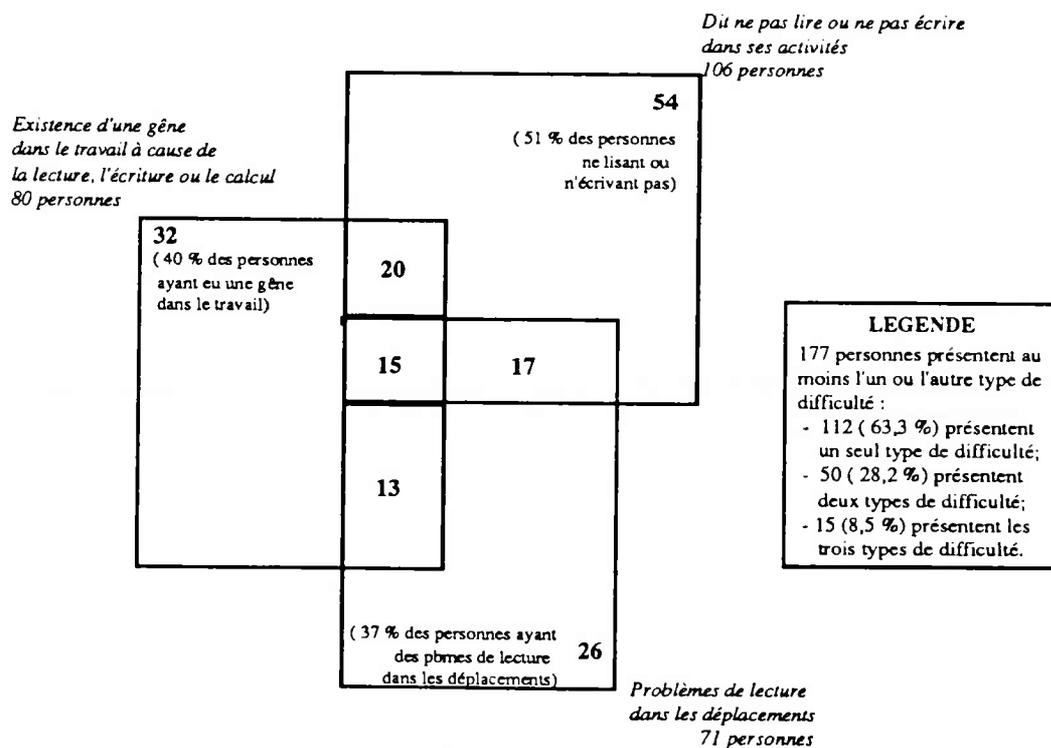
II - CONSTRUCTION D'UN INDICATEUR DE SITUATIONS D'ILLETTRISME

1 - UN INDICATEUR SYNTHETIQUE

L'indicateur d'illettrisme élaboré pour cette étude combine les réponses aux trois types de questions présentés précédemment. Il distingue les 165 personnes (48,5%) n'ayant déclaré aucune difficulté, ni gêne, ni manque, celles en ayant déclaré une seulement (au nombre de 112, soit 32,9%) et celles en ayant déclaré plusieurs, soit 65 personnes représentant 19,1% de l'échantillon.

Graphique n°5

REPARTITION DES PERSONNES AYANT DECLARE UNE OU PLUSIEURS DIFFICULTES SELON SON TYPE

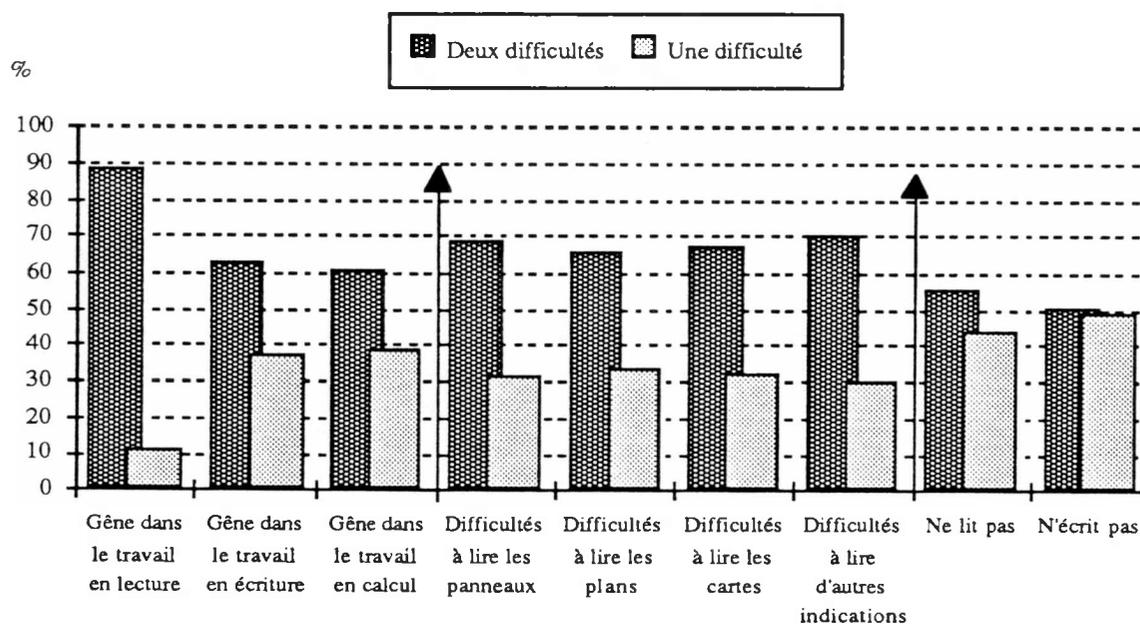


Source : Enquête CREDOC

Dans le graphique suivant, est indiquée pour chaque type de réponse la répartition des individus selon le nombre de difficultés tel qu'il est pris en compte dans l'indicateur. Dans la majorité des cas, un type de difficulté n'apparaît pas seul, il est généralement associé à d'autres difficultés.

Cette forte corrélation existant entre les différentes variables confère une certaine solidité à cet indicateur. Il nous permet de comparer dans l'ensemble des réponses obtenues, des populations exprimant à divers degrés des difficultés à maîtriser les savoirs de base.

Graphique n°6
NOMBRE DE DIFFICULTES SELON LE TYPE DE DIFFICULTES



Exemple de lecture : Près de 90% des personnes ayant déclaré une gêne en lecture dans le travail, ont eu une difficulté de lecture dans leurs déplacements, ou disent qu'ils n'écrivent ou ne lisent pas au quotidien.

Source : Enquête CREDOC

On peut en déduire que les problèmes de lecture dans la vie professionnelle et quotidienne (c'est-à-dire hors du domicile) représentent l'indice le plus révélateur des situations d'illettrisme.

Dans cette perspective, l'illettrisme répond bien au concept d'analphabétisme fonctionnel (J.P. VELIS, 1988). Se révélant à travers les situations les plus formalisées de l'existence -rapport au travail et aux circuits "codés" de la vie sociale- l'illettrisme

représente un seuil en deça duquel l'individu est privé de la capacité d'autonomie requise dans le système social.

2 - ILLETTRISME ET CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

La confrontation de l'indicateur de situation d'illettrisme avec les caractéristiques de la population étudiée met en évidence quelques tendances significatives. La plus marquée concerne le sexe : les hommes sont plus nombreux à exprimer de grosses difficultés (24% ont exprimé plus de deux types de difficultés contre 18% des femmes).

Tableau n°23
REPARTITION SELON LE NOMBRE DE TYPES DE DIFFICULTES
DES HOMMES ET DES FEMMES

- En % -

Indicateur de difficultés	Hommes	Femmes
Aucune difficulté déclarée	46,8	48,7
Une difficulté	29,4	35,5
Deux difficultés au moins	23,7	17,8
TOTAL	100,0	100,0

Source : Enquête CREDOC

Cette différence est à relativiser : hommes et femmes déclarent dans la même proportion n'avoir aucune difficulté. Les hommes sont, sans doute, plus souvent et plus longtemps confrontés au monde du travail, ils rencontrent en général davantage de situations où les difficultés de lecture et d'écriture sont vécues comme gênantes pour leur insertion. Les femmes, à degré de difficulté égal, subissent moins cet handicap.

La nationalité révèle, elle aussi, que l'appréciation de ce type de handicap est dépendante de la situation des individus. Dans l'échantillon, ce sont les étrangers qui indiquent le plus souvent n'avoir aucune difficulté en lecture, écriture ou calcul (53% contre 47% pour les Français).

Pourtant, et très logiquement, les résultats aux tests de niveau réalisés par la D.E.P. montrent que les étrangers ont de moins bons résultats en français que les autres (leurs performances en mathématiques étant cependant comparables).

Par conséquent, il faut admettre que les étrangers n'ont pas la même perception du handicap que représente une mauvaise maîtrise de la lecture et de l'écriture. En raison de leur statut d'étranger, il est possible qu'ils bénéficient également plus facilement d'une aide adaptée à ce problème de la part de leur entourage professionnel.

L'origine sociale appréciée par la profession du père et la taille des fratries dans la famille d'origine, ne fournit pas de conclusions aussi claires. Un degré de difficultés plus élevé apparaît chez les individus dont le père était agriculteur (30% ont exprimé plus de deux difficultés) ou employé (26%). A l'inverse, ceux dont le père appartient à une profession intermédiaire ou à celle d'artisan-commerçant en ont le moins (respectivement 7% et 14% de grosses difficultés).

Du point de vue de la taille de la famille d'origine et de la structure par âge des individus, les différences entre classes semblent plus aléatoires, aucune tendance d'ensemble ne transparaît.

3 - SITUATION D'ILLETTRISME ET CONDITIONS DE VIE

L'expression "insertion sociale et professionnelle", apparue avec la mise en place des mesures-jeunes, reste attachée à une catégorie d'âge les 16-25 ans. Cette notion ne semble pas opérante dans le cadre de cette enquête qui concerne des individus de plus de 25 ans : on peut penser que pour la majorité d'entre eux, il y a déjà eu une insertion sociale et même professionnelle. Malgré tout il est nécessaire de relativiser ce propos, car aujourd'hui, on le constate avec la mise en place du Revenu Minimum d'Insertion, un certain nombre d'adultes ne sont ni insérés professionnellement, ni intégrés dans la vie sociale.

A travers les entretiens, nous avons essayé de repérer un certain nombre d'indicateurs d'intégration. Ainsi les rapports entre situations d'illettrisme et intégration sociale peuvent être observés nettement au travers de critères comme le type de ménage et de logement des personnes.

Les personnes seules expriment plus souvent de grosses difficultés : 22% des solitaires déclarent au moins deux types de difficultés, contre 15% des personnes qui vivent en couple. Cette polarisation se renforce, si l'on considère la présence ou non d'enfants. Les personnes seules et sans enfants sont plus nombreuses à déclarer de grandes difficultés

(27%). A l'inverse, les personnes en couple avec des enfants sont les moins gênées par ce type de problèmes (12% seulement ayant deux types de difficultés).

Le logement dessine d'autres différenciations. Les individus les plus en difficulté sont hébergés chez d'autres personnes que leurs parents et en foyer (respectivement 28% et 27% de grandes difficultés). Les propriétaires (ou accédants à la propriété) et les locataires en HLM sont, à l'opposé, moins marqués par l'illettrisme (respectivement 16% et 17% de grandes difficultés).

Tableau n°24
REPARTITION SELON LE NOMBRE DE TYPES DE DIFFICULTES
ET LE TYPE D'HABITAT

- En %-

Indicateur de difficultés	Hébergés hors parents	Locataires du secteur privé	Locataires en HLM	Propriétaires ou accédants
Aucune difficulté déclarée	41,2	47,3	43,6	52,5
Une difficulté	31,4	30,1	38,9	31,1
Deux difficultés au moins	27,4	22,6	17,5	16,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête CREDOC

Ces aspects de l'histoire des individus mettent en évidence qu'il existe des relations entre les situations d'illettrisme et l'isolement social des individus. Elles sont particulièrement sensibles pour des individus qui vivent seuls et qui n'ont pas eu d'enfants, ou qui, faute de ressources, n'accèdent pas à un logement indépendant. Ces deux aspects, situation familiale et logement, se trouvent fortement imbriqués avec les situations d'illettrisme et contribuent à la marginalisation de ces individus.

On peut postuler que les coupures de l'individu avec la vie sociale (marché matrimonial, marché de l'emploi) constituent, avec le temps, des facteurs de désintégration sociale. Toutes les personnes rencontrées ne se situaient pas, évidemment, au même stade d'un tel processus : une sortie courte du marché du travail peut n'avoir aucune influence sur l'intégration d'un individu dans son environnement, une exclusion de plusieurs années peut être un facteur de désintégration sociale, et par conséquent de repli sur soi et sur le moment

présent. D'autres aspects de l'intégration, tels que le réseau social ou les activités dans le temps "libre" seront abordés dans le dernier chapitre.

Il est difficile d'élaborer une définition aux contours nets de l'illettrisme, c'est pourquoi il n'existe pas actuellement de moyen simple de savoir si un individu est ou n'est pas illettré. L'indicateur créé ici reste donc avant tout subjectif, tant au regard des critères retenus (difficultés en lecture, en écriture, en calcul), que de la situation d'enquête qui a permis sa construction. C'est, en effet, à partir des réponses fournies par les individus au sujet de situations où ils auraient pu ressentir des difficultés relevant de l'illettrisme, qu'il a été créé : les individus interrogés ont pu omettre de parler de certaines expériences, mais il se peut aussi qu'à force d'éviter les situations gênantes, ils ne soient plus à même de s'apercevoir de leur difficulté à maîtriser les savoirs de base.

La population de stagiaires sur laquelle porte cette étude a été sélectionnée sur le critère d'un faible niveau d'acquis scolaires. On admet au départ que ces personnes, qui suivent des stages de remise à niveau en vue d'une insertion professionnelle, sont peu ou prou concernées par les difficultés que l'on range dans la notion d'illettrisme.

Dès lors, on ne saurait conclure à partir de notre indicateur que la moitié des personnes n'ayant mentionné aucune difficulté ne sont pas touchées par l'illettrisme. On peut seulement dire qu'elles sont concernées par ce phénomène à un degré moindre que ceux qui ont indiqué plusieurs types de difficultés.

Il faut aussi penser que ce qui différencie les uns des autres tient à la plus ou moins forte conscience de cet handicap. Cette conscience est vraisemblablement très dépendante des conditions de vie et du degré d'isolement des individus, et plus globalement du degré de leur intégration sociale. A niveau de performance égal, il est clair que les personnes les plus isolées ressentent davantage le handicap de l'illettrisme, que celles qui peuvent compter sur un réseau de solidarité, en général familial.

TROISIEME CHAPITRE

VECU SCOLAIRE ET PARCOURS PROFESSIONNEL

I - LA PERIODE SCOLAIRE

Outre le niveau correspondant à la dernière classe fréquentée avant la sortie de l'école et l'âge auquel celle-ci a eu lieu, un certain nombre de questions étaient posées au cours des entretiens sur les raisons de la sortie, sur ce qui a "marché" ou non à l'école, sur les souvenirs qui lui sont attachés, et l'impression de perte des acquis scolaires.

Les personnes interrogées étant réparties sur plusieurs classes d'âge, on peut penser que la période scolaire n'a eu ni la même signification, ni la même importance au cours de leur jeunesse. Ainsi, une différence se dessine assez nettement entre les 25-34 ans et les 35 ans et plus. Cette frontière reflète le passage de 14 à 16 ans de l'âge de fin de scolarité obligatoire (le changement a eu lieu en 1967). Ainsi la moitié des personnes de plus de 35 ans sont sorties de l'école l'année de leur 14 ans, alors que chez les moins de 35 ans c'est à 16 ou 17 ans que la majorité d'entre eux ont quitté l'école.

Tableau n°25
REPARTITION SELON L'AGE DE SORTIE DE L'ECOLE
ET L'AGE A L'ENQUETE

- Effectifs -

Age de sortie	Age à l'enquête					TOTAL
	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45 ans et plus	
Moins de 14 ans	3	6	4	4	3	20
14 ou 15 ans	17	21	34	31	38	141
<i>dont à 14 ans</i>	<i>8</i>	<i>12</i>	<i>27</i>	<i>25</i>	<i>30</i>	<i>102</i>
16 ou 17 ans	50	53	20	15	5	143
<i>dont à 16 ans</i>	<i>37</i>	<i>40</i>	<i>16</i>	<i>10</i>	<i>2</i>	<i>105</i>
18 ans et plus	13	10	2	6	3	34
<i>inconnu</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>3</i>
TOTAL	84	90	61	56	50	340
Age moyen de sortie	16,2	15,8	14,9	15,4	14,6	15,5

Source : Enquête CREDOC

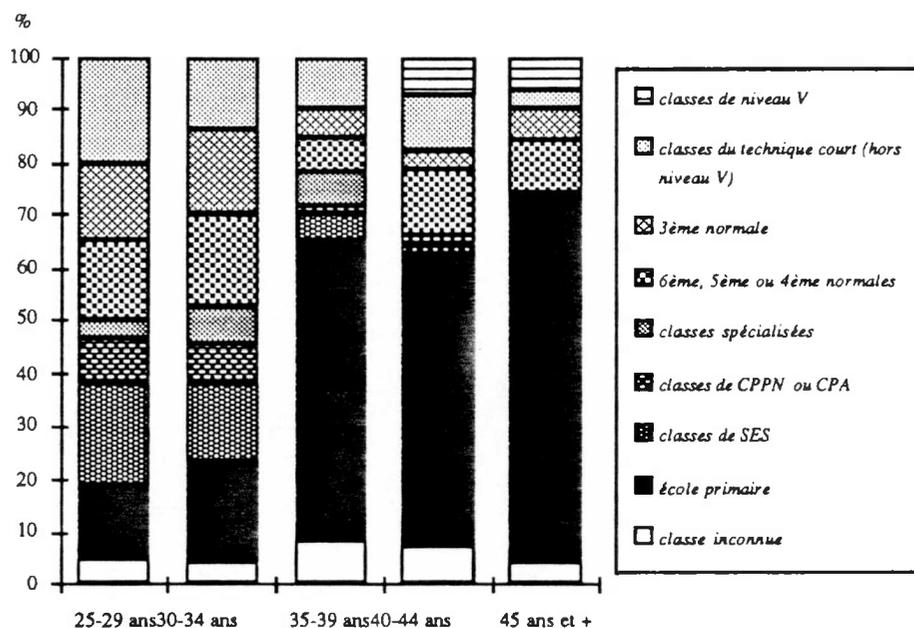
Il n'existe pas de différences entre hommes et femmes, du point de vue de l'âge de sortie du système scolaire, quelle que soit la classe d'âge de l'individu au moment de l'enquête.

Les 35 ans et plus sont majoritairement sortis du système scolaire à la fin de l'école primaire, leur scolarité s'achevant avec le passage du Certificat d'Etudes Primaires. L'effet de la prolongation de la scolarité est, par contre, très sensible pour les moins de 35 ans.

Les niveaux auxquels ces derniers ont quitté l'école sont plus diversifiés, le niveau VI reste cependant essentiel : les classes de SES, d'une part, et le regroupement des 6ème, 5ème ou 4ème normales, d'autre part ont une importance équivalente. Se trouvent également dans cette population de stagiaires, des personnes ayant interrompu avant l'année terminale un cursus devant les mener à un diplôme de type CAP ou BEP. Ils sont aussi nombreux que les sortants de troisième normale.

Graphique n°7

REPARTITION SELON LA CLASSE D'AGE ET LA CLASSE DE SORTIE DE L'ECOLE

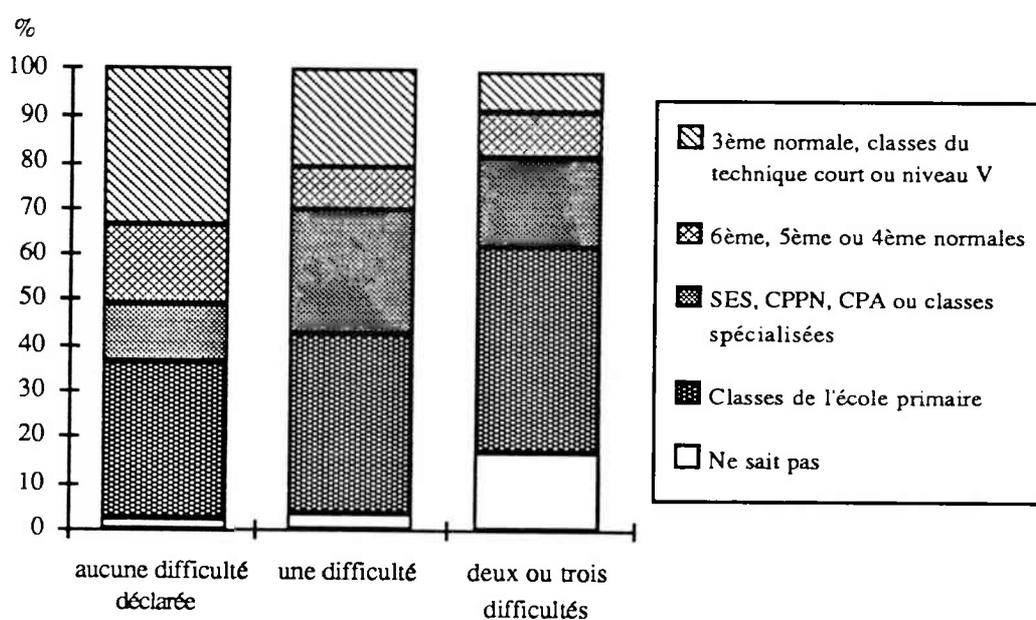


Source : Enquête CREDOC

Le niveau de sortie de l'école est fortement lié au nombre de difficultés que déclarent les personnes interrogées selon l'indicateur d'illettrisme (cf. chapitre

précédent). On constate d'abord que les individus s'étant déclarés les plus gênés ont plus fréquemment oublié le niveau de la dernière classe fréquentée puis, qu'ils sont plus souvent issus des classes de primaire et des classes de S.E.S., C.P.P.N., C.P.A. ou spécialisées. Il est très rare qu'ils aient atteint le niveau V bis de formation. Les individus présentant une difficulté seulement selon l'indicateur connaissaient leur classe de sortie, mais présentaient un niveau globalement plus faible que l'ensemble.

Graphique n°8
REPARTITION SELON LA CLASSE DE SORTIE DE L'ECOLE
ET L'INDICATEUR D'ILLETTRISME



Source : Enquête CREDOC

1 - LA SORTIE DE L'ECOLE : SUBIE, RECHERCHEE OU TOUT SIMPLEMENT LOGIQUE ?

Pour la question "pour quelles raisons avez-vous arrêté de fréquenter régulièrement l'école ?", il n'y avait pas de réponses pré-codées. Les réponses étaient prises en compte selon leur contenu essentiel et recodées ensuite à l'aide d'une nomenclature. Quatre types de réponse étaient retenus au maximum, mais la majorité a donné deux types de réponse au plus.

Ces réponses ont été distinguées selon qu'elles exprimaient une impossibilité de continuer l'école, ou qu'elles relevaient d'une volonté d'interrompre le cursus scolaire. Le premier groupe de réponses recueille le plus de suffrages (cf. tableau n°26).

Il est logique que pour expliquer l'arrêt de la scolarité, les obstacles à la poursuite des études soient plus fréquemment évoqués que la volonté d'arrêter l'école.

Tableau n°26
REPARTITION DES REPONSES RELATIVES AUX RAISONS DE SORTIE

Raisons de sortie de l'école	Effectif*	% dans le total des réponses
Impossibilité de continuer	3 6 9	5 9 , 6
11 Fin de cycle de formation, sans solution	68	11,0
12 Refus de l'orientation choisie par l'élève	21	3,4
13 Difficultés scolaires trop importantes	69	11,1
14 Contraintes et événements extérieurs	153	24,7
15 Problèmes de comportement	13	2,1
16 Problèmes financiers	35	5,7
17 Autre impossibilité	10	1,6
Volonté de ne pas continuer	2 5 0	4 0 , 4
21 Fin de cycle de formation	49	7,9
22 Volonté d'entrer dans la vie active	95	15,3
23 Lassitude de l'école	76	12,3
24 Volonté d'être indépendant	22	3,6
25 Autre volonté	8	1,3
TOTAL du nombre de raisons	6 1 9	1 0 0 , 0

*Les individus pouvant fournir de 1 à 4 réponses, l'effectif inscrit tient compte du nombre de fois où la raison est citée dans l'ensemble des réponses fournies.

Source : Enquête CREDOC

Pour les personnes interrogées, l'impossibilité de continuer à fréquenter l'école est un argument qui se suffit à lui-même. Les contraintes et les événements extérieurs sont généralement évoqués dans les raisons de sortie comme seuls responsables de l'arrêt des études. A l'opposé, les raisons exprimant une claire volonté d'abandonner le cursus scolaire interviennent en second ; elles sont généralement associées à une ou plusieurs impossibilités.

Tableau n°27
LES RAISONS DE SORTIE LES PLUS FREQUENTES
POUR LES PERSONNES MENTIONNANT UNE SEULE RAISON

Raisons de sortie de l'école	% de réponses où la raison est citée seule
Une impossibilité de continuer(thèmes 11à 17)	31,0*
Contraintes et événements extérieurs	42,5
Une volonté de ne pas continuer(thèmes 21 à 25)	12,8
Volonté d'entrer dans la vie active	13,7
Lassitude de l'école	19,7
TOTAL du nombre de raisons	23,6

* 31 % des personnes ayant mentionné une impossibilité de continuer l'école, n'ont cité qu'une seule raison de sortie.

Source : Enquête CREDOC

Tableau n°28
REPARTITION DES REPONSES
SELON QU'ELLES EXPRIMENT UNE VOLONTE OU UNE IMPOSSIBILITE

Combinaison des types de raisons	Effectif	%
Une ou plusieurs raisons d'impossibilité seules	166	48,8
Une ou plusieurs raisons volontaires seules	58	17,1
Une raison d'impossibilité et une ou plusieurs raisons volontaires	86	25,3
Plusieurs raisons volontaires et une ou plusieurs raisons d'impossibilité	26	7,6
Non-réponse	4	1,2
TOTAL	340	100,0

Source : Enquête CREDOC

La sortie scolaire serait donc plutôt subie que recherchée en raison de facteurs extra-scolaires le plus souvent, comme le montre la forte fréquence des réponses "contraintes et événements extérieurs".

Trois types de facteurs peuvent être dégagés dans les arguments donnés pour expliquer la sortie de l'école : les facteurs strictement scolaires, les facteurs extra-scolaires et les facteurs de sortie volontaire.

Les facteurs strictement scolaires

Ces facteurs sont assez peu nombreux dans la nomenclature. Les difficultés scolaires trop importantes, les refus d'orientation par l'institution scolaire ou la fin d'un cycle de formation sans solution ne forment que 25% de l'ensemble des réponses fournies.

Néanmoins, les personnes ayant évoqué dans leurs réponses ce type d'arguments les ont mis en avant pour l'ensemble des questions concernant le passé scolaire.

Ainsi ceux qui considèrent que les difficultés scolaires trop importantes expliquent leur sortie -plutôt de sexe masculin et en moyenne plus jeunes- estiment plus fréquemment que ça ne marchait pas pour eux à l'école et cela depuis toujours, même "depuis le début" disent certains.

Pour eux effectivement, c'est "un peu tout" qui ne marchait pas en classe ; ils pensent aussi qu'ils étaient peu motivés, mais ne parlent pas du soutien familial, que ce soit en bien ou en mal.

Ils sont plus nombreux que leurs camarades à garder de mauvais souvenirs de cette période, mais ils estiment, moins souvent, "avoir perdu" leur acquis depuis la sortie de l'école.

Des difficultés scolaires, depuis toujours, dans toutes les matières associées à de mauvais souvenirs toujours présents ... autant d'aspects qui semblent se conjuguer pour assombrir leur expérience scolaire. Mais leur manque de motivation donne l'impression d'un relatif détachement, "c'était comme ça", l'école ne marchait pas, ce n'était pas pour eux.

Il n'y a guère plus d'amertume parmi ceux qui disent avoir quitté l'école parce que le cycle de formation s'achevait et parce qu'il n'y avait aucune solution pour continuer un cursus.

Cet argument a pour particularité d'avoir été cité deux fois plus souvent par les étrangers. Il est aussi plus présent dans les réponses des personnes issues de très grandes familles.

Un certain fatalisme teinte leurs réponses : ils estimaient être motivés et bénéficier d'un soutien familial, mais ils avaient des difficultés dans les matières essentielles, tant en français qu'en maths. Ces difficultés les ont peut-être dissuadés de chercher une solution à leur absence d'avenir à l'école.

La fréquence relativement faible des arguments strictement scolaires pour expliquer la sortie, associée au relatif fatalisme émaillant les réponses des personnes ayant évoqué ce type d'arguments tendrait à prouver qu'un faible niveau de formation n'est majoritairement pas le résultat de difficultés scolaires, mais plutôt celui de problèmes extra-scolaires.

Les facteurs extra-scolaires

Parmi les arguments fournis pour expliquer la sortie du système scolaire, près d'une réponse sur trois évoque des "contraintes ou événements extérieurs" ou des problèmes financiers (ce dernier item étant cependant moins fréquent). Chaque enquêté ayant donné plusieurs arguments, cela signifie que 45% des personnes de l'échantillon ont parlé de cet aspect dans leur réponse. Il est alors évoqué comme unique raison de la sortie dans 43% des cas, et il est très rare que ce type d'argument soit fourni en même temps qu'une raison volontaire d'abandonner l'école.

La sortie du système scolaire ne serait donc pas ici la résultante de mauvais résultats ou d'une volonté de quitter l'école, mais le produit de circonstances formant obstacle à la poursuite des études.

Plus l'âge augmente plus cet argument devient essentiel. Pour les plus âgés, à la fin de l'école primaire et après le passage du Certificat d'Etudes, la sortie était la règle pour les élèves ayant le moins de facilités. On constate que les femmes s'estiment également plus souvent contraintes à l'abandon de leur scolarité pour des raisons familiales ou personnelles, en tous les cas indépendantes des performances scolaires.

Tableau n°29
**LES CONTRAINTES EXTERIEURES DANS LES RAISONS DE SORTIE DE L'ECOLE
 SELON LE SEXE ET LA CLASSE D'AGE**

Caractéristiques discriminantes	% de personnes ayant évoqué l'argument "contraintes et événements extérieurs" dans les raisons expliquant leur sortie de l'école
Hommes	31,2
Femmes	52,5
25-29 ans	28,9
30-39 ans	45,1
40 ans et plus	53,8
Ensemble	42,8

Source : Enquête CREDOC

Pour la majorité des personnes ayant évoqué cet aspect, on peut considérer que "cela marchait à l'école" (54,6%). Si cela ne marchait pas bien, les difficultés ne datent pas "de toujours", mais de la fin du primaire.

Indice d'un degré de difficultés plutôt faible ou moyen, ils disent spontanément ne pas avoir eu de mal en mathématiques et affirment qu'ils étaient plutôt motivés. Mais la majorité d'entre eux estime qu'ils manquaient de soutien familial (53% contre 45% de l'échantillon). Ils ont très généralement de bons souvenirs de l'école, et pas seulement en référence aux copains : ce qu'ils en disent est assez diversifié (matières, professeurs ...).

Les facteurs de sortie volontaire

"Je voulais entrer dans la vie active", "j'en avais marre de l'école", "mon cycle de formation s'arrêtait de toute façon" ou "je voulais être indépendant". Ces arguments qui révèlent une volonté de quitter l'école ne sont pas majoritaires (40% de l'ensemble des réponses), mais loin d'être marginaux.

Ces raisons sont rarement évoquées seules, elles sont le plus souvent combinées avec des motifs d'impossibilité à la poursuite des études. Toutefois les personnes ayant fourni au moins un argument volontaire pour expliquer leur sortie de l'école se distinguent des autres.

Du point de vue des résultats aux tests proposés par la DEP, elles sont plus nombreuses à appartenir au groupe ayant les notes les plus fortes de l'échantillon, pour les tests de français et de mathématiques :

59,5% des "volontaires" font partie des "plus forts" en français, contre 50,7% en moyenne, 59,5% des "volontaires" font partie des "plus forts" en mathématiques, contre 51,1% en moyenne.

Ce constat va à l'encontre de leur propre évaluation de leur réussite scolaire : 58,7% d'entre eux estiment que "ça ne marchait pas" à l'école contre 53,5% dans l'ensemble de l'échantillon

Quand des précisions leur sont demandées sur ce sujet, ils expliquent que la motivation leur manquait, c'est leur élément principal de différence. Ils se distinguent en second lieu par une plus forte affirmation de leur réussite en histoire-géographie. Sinon ils expriment les mêmes difficultés que les autres dans les matières essentielles (mathématiques et français) ou affirment le même désintérêt pour l'ensemble des matières scolaires.

Ceci semblerait indiquer que leur perception de la réussite à l'école n'est pas seulement basée sur les éléments objectifs ayant marqué les étapes de leur parcours scolaire. Ils semblent plutôt affirmer une certaine distance vis-à-vis de l'école et de ce qu'elle a pu leur apporter : "je voulais être indépendant", et puis "ça marchait en histoire-géographie" (matière peu déterminante dans le système d'orientation scolaire) alors que l'école (en général) "ça ne marchait pas". De manière cohérente, ils déclarent un peu plus fréquemment (18,1% contre 13,3% dans l'ensemble) avoir de mauvais souvenirs de l'école.

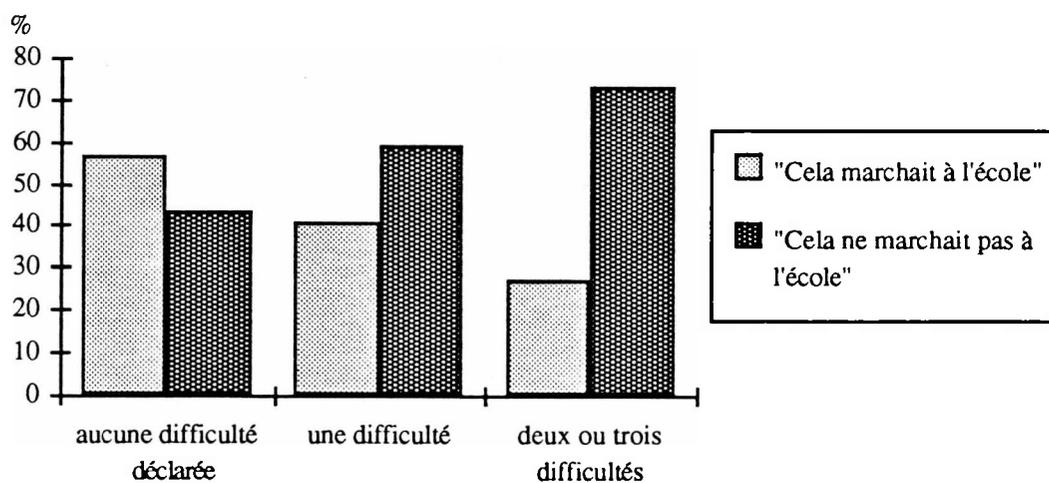
2 - LE VECU DE L'ECOLE

La réussite à l'école, des avis partagés

A la question de savoir si "ça marchait bien à l'école", 52,4% répondent positivement, 47,6% négativement. Les femmes et les étrangers sont plus positifs sur le sujet ; par contre, l'âge ne joue pas sur le contenu des réponses.

Il existe une cohérence très nette entre cette appréhension globale mais subjective des performances scolaires et les difficultés déclarées selon l'indicateur d'illettrisme. Les personnes ayant déclaré le plus de difficultés sont proportionnellement plus nombreuses à estimer qu'elles avaient des problèmes pour réussir à l'école.

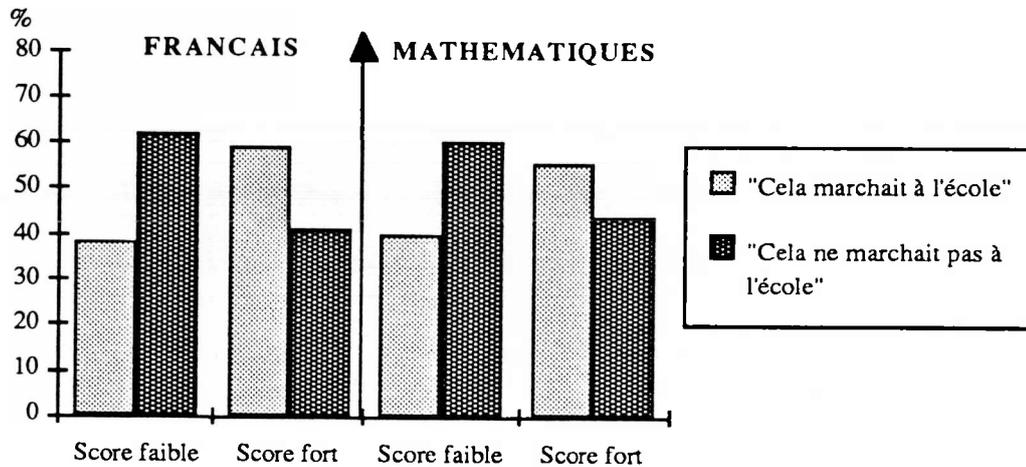
Graphique n°9
REPARTITION SELON L'APPRECIATION DES DIFFICULTES SCOLAIRES
ET L'INDICATEUR D'ILLETTRISME



Source : Enquête CREDOC

En second lieu, cette appréhension -bien que subjective- est liée de manière non négligeable aux résultats obtenus lors des tests proposés par la D.E.P.. Les personnes dont le score se situe dans la moitié la plus faible, ont déclaré plus fréquemment que "ça ne marchait pas bien à l'école".

Graphique n°10
**REPARTITION SELON L'APPRECIATION DES DIFFICULTES A L'ECOLE
 ET LE NIVEAU DU SCORE OBTENU AUX TESTS DE LA DEP**



Source : Enquête CREDOC et exploitation par le CREDOC des Résultats aux tests DEP

Cette cohérence démontre qu'il existe globalement chez ces individus une certaine conscience de leur propre niveau de difficultés. Parmi ceux ayant tenté de dater le début de leurs difficultés, les "plus faibles" aux tests de la DEP ont plus souvent déclaré que leurs difficultés remontaient au début de leur scolarité ou depuis toujours :

Parmi les personnes ayant déclaré que ça ne marchait pas à l'école, les difficultés scolaires ont toujours existé pour 47% des "plus faibles", contre 38% des "plus forts" en français, et pour 46% des "plus faibles", contre 41% des "plus forts" en mathématiques.

Cette appréciation globale de leur niveau de difficultés scolaires semble s'expliquer essentiellement -selon leurs propres dires- par les résultats dans les matières essentielles, en français et mathématiques.

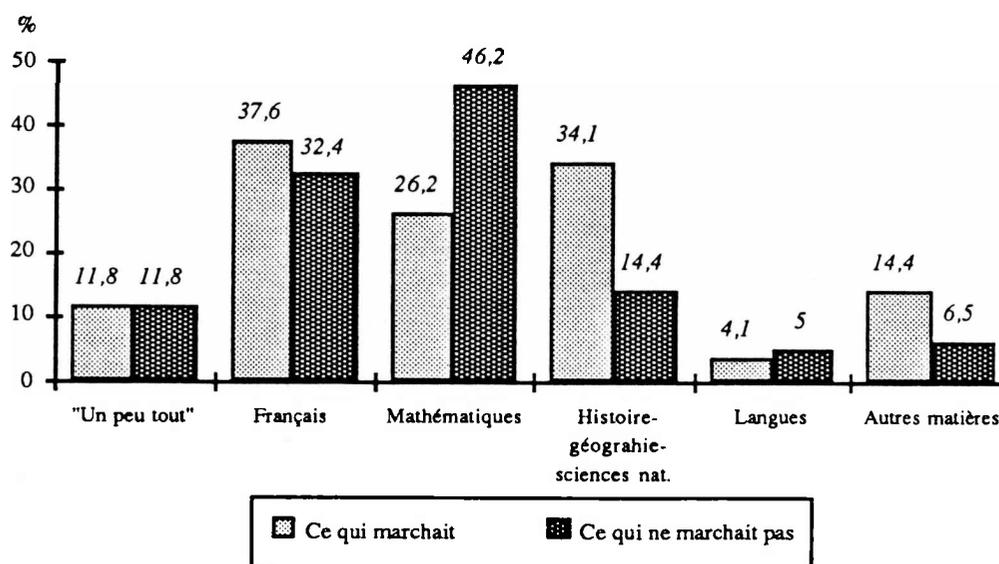
Français et mathématiques, ainsi que motivations et soutien familial, sont essentiels dans la perception du parcours scolaire

En effet, aux questions : "Qu'est-ce qui marchait ?", "Qu'est-ce qui ne marchait pas?" auxquelles l'individu fournissait des réponses spontanées (c'est-à-dire hors d'une grille de réponses), le français et les mathématiques recueillent le plus de suffrages. Ils ont été évoqués chacun par environ 70% des personnes enquêtées.

Les mathématiques constituent la seule matière évoquée pour expliquer que "ça ne marchait pas" ; sinon ce sont les problèmes de motivation, le soutien familial insuffisant ou les problèmes de discipline qui sont le plus souvent soulignés. A l'opposé, le français, l'histoire-géographie, les sciences naturelles et les autres matières apparaissent dans les réponses exprimant en premier lieu une relative satisfaction, l'idée que "ça marchait" à l'école.

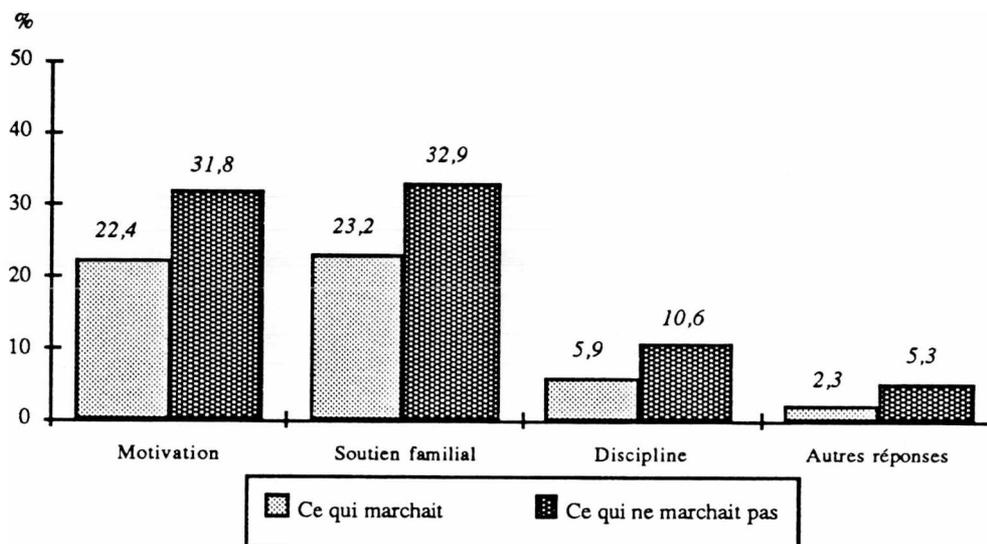
Graphique n°11

REPARTITION SELON LE DEGRE DE REUSSITE DANS LES MATIERES
ET L'OPINION GLOBALE PORTEE SUR LE PARCOURS SCOLAIRE



Source : Enquête CREDOC

Graphique n°12
**REPARTITION SELON LES DOMAINES DE REUSSITE OU DE DIFFICULTES
 ET L'OPINION GLOBALE PORTEE SUR LE PARCOURS SCOLAIRE**



Source : Enquête CREDOC

Le manque de motivation ou de soutien familial apparaît dans environ 55% et traduit alors le poids des éléments extra-scolaires. Il est remarquable que le soutien familial ait autant d'importance que la motivation dans les réponses. La discipline est rarement évoquée, et généralement dans des cas assez précis, notamment par tous ceux pour lesquels des problèmes de comportement ont pu justifier -pour partie- la sortie scolaire.

Les mathématiques demeurent stigmatisées comme la matière par excellence des difficultés. La majorité (52%) des personnes ayant déclaré que "ça ne marchait pas à l'école" ont dit ensuite qu'elles avaient des difficultés dans cette matière.

Cependant, les personnes ayant le plus de problèmes pour maîtriser les savoirs de base selon l'indicateur d'illettrisme sont moins nombreuses à citer les mathématiques parmi les matières à difficultés (cf. graphique n°13). Ce fait remarquable peut donner lieu à plusieurs types d'interprétation. Ces personnes ont sans doute fait peu de différences entre les diverses matières scolaires. En outre, il est vraisemblable qu'elles ont moins fréquemment ressenti les mathématiques dans leur rôle de matière sélective, en raison notamment du plus faible niveau de sortie caractérisant cette sous-population. A l'opposé pour ceux ayant de moindres problèmes, les mathématiques constituent l'un des meilleurs

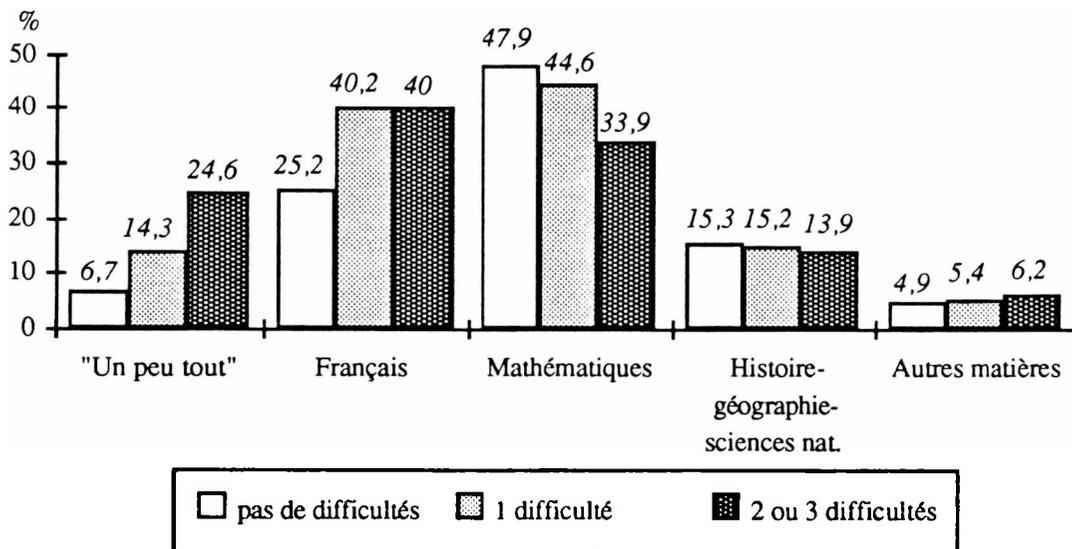
instruments de justification de leur départ de l'école. A défaut d'explications plus complexes, affirmer avoir eu des problèmes en mathématiques est un discours largement répandu, qui peut être formulé sans risque.

Au sujet du français, les réponses ont un caractère plus positif. Les difficultés dans cette matière sont moins déterminantes dans l'appréhension globale du parcours scolaire.

Près de 40% des personnes ayant déclaré que ça marchait à l'école disent que le français était une matière qui allait bien ; c'est dans une même proportion que les personnes déclarant que ça ne marchait pas à l'école disent en même temps avoir eu des difficultés en français.

Les difficultés en français sont révélatrices de problèmes scolaires plus aigus que les difficultés en mathématiques. Plus une personne est en grande difficulté selon l'indicateur d'illettrisme, plus la part de ceux ayant déclaré que "ça ne marchait pas en français" s'accroît. Toutefois, il y a peu de différences selon que l'on a donné une ou plusieurs difficultés.

Graphique n°13
REPARTITION SELON LE DEGRE DE DIFFICULTES DANS LES MATIERES
ET L'INDICATEUR D'ILLETTRISME



Source : Enquête CREDOC

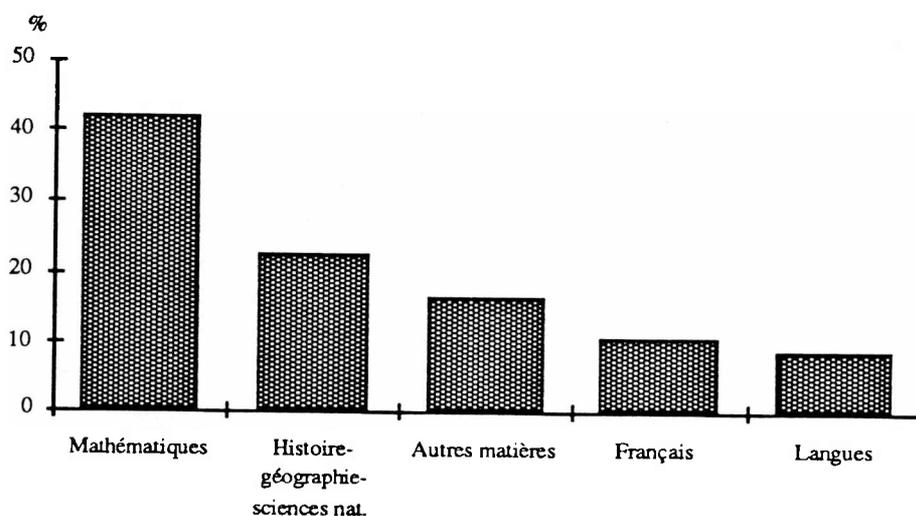
Le groupe histoire-géographie-sciences naturelles et les autres matières sont surtout évoqués pour conforter une relative satisfaction.

Les mathématiques sont présentées comme inintéressantes

Un peu plus d'une personne sur cinq (22%) déclare qu'il n'y avait pas de matières qui ne l'intéressait vraiment pas. Pour les autres, ce sont les mathématiques les principales génératrices de désintérêt, sinon les avis sont plus divers. Une des matières du groupe histoire-géographie-sciences naturelles est souvent considérée comme inintéressante, les langues sont aussi citées à ce titre.

Graphique n°14

PART DES PERSONNES AYANT DECLARE QUE LA MATIERE ETAIT ININTERESSANTE



Source : Enquête CREDOC

Le français a été, par contre, peu cité. Il reste à souligner la variété des "autres matières" qui ont pu engendrer du désintérêt (activités d'éveil, atelier ...).

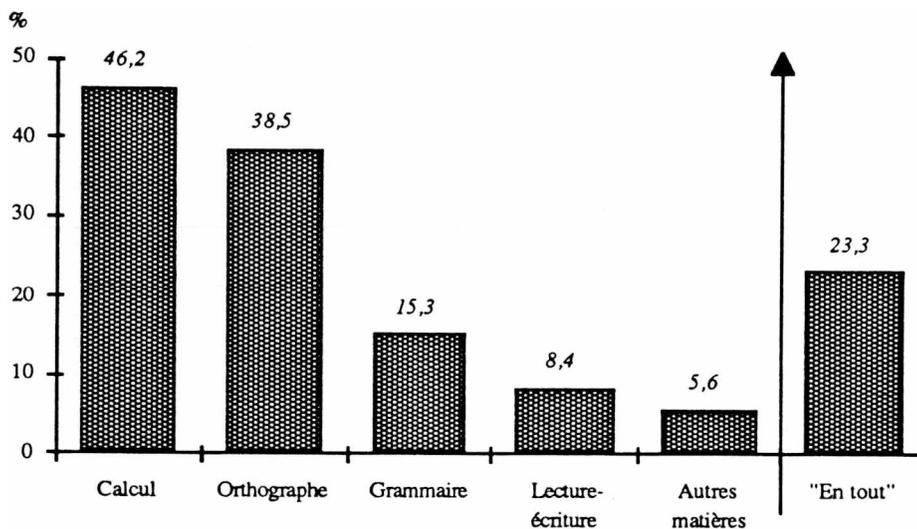
L'impression de pertes des acquis scolaires est sensible, surtout en calcul et en orthographe

Les trois quarts des personnes ont l'impression d'avoir perdu leurs acquis scolaires; les matières dans lesquelles ils ressentent cette perte sont très diverses.

Parmi ceux estimant "avoir perdu depuis l'école", près d'un sur quatre (23,3%) déclare avoir perdu en tout. Les problèmes de calcul et d'orthographe sont ensuite mis en avant, puis les difficultés en grammaire. Les problèmes en lecture-écriture et dans d'autres matières moins générales sont minoritaires.

Graphique n°15

PART DE PERSONNES AYANT DECLARE AVOIR PERDU DANS LES MATIERES



Source : Enquête CREDOC

Comme on pouvait s'y attendre, les pertes en calcul sont le plus souvent évoquées, mais l'orthographe est aussi matière à régression pour nombre d'entre eux. D'ailleurs, quand l'une de ces deux matières a été citée, l'autre l'était une fois sur deux.

La majorité des personnes estimant avoir perdu en grammaire, déclarent aussi être moins à l'aise en orthographe, ces deux matières étant très liées. Les personnes enquêtées ont une conscience plus nette de leurs difficultés en orthographe, comme en calcul. On peut penser qu'il est plus facile de repérer ses difficultés en orthographe, qu'en lecture ou en écriture.

Les impressions de perte des acquis scolaires, comme les difficultés ressenties à l'école, révèlent une certaine cohérence : les problèmes en mathématiques demeurent les plus importants, suivis de près par les problèmes en français. Cependant, si les mathématiques sont évoquées dans des termes négatifs par le plus grand nombre, elles

paraissent moins clairement liées à de graves difficultés. Le français -matière jugée intéressante- semble poser des problèmes aux personnes les plus handicapées du fait de leur manque de maîtrise des savoirs de base. Les difficultés en français seraient donc un meilleur indicateur de ces problèmes.

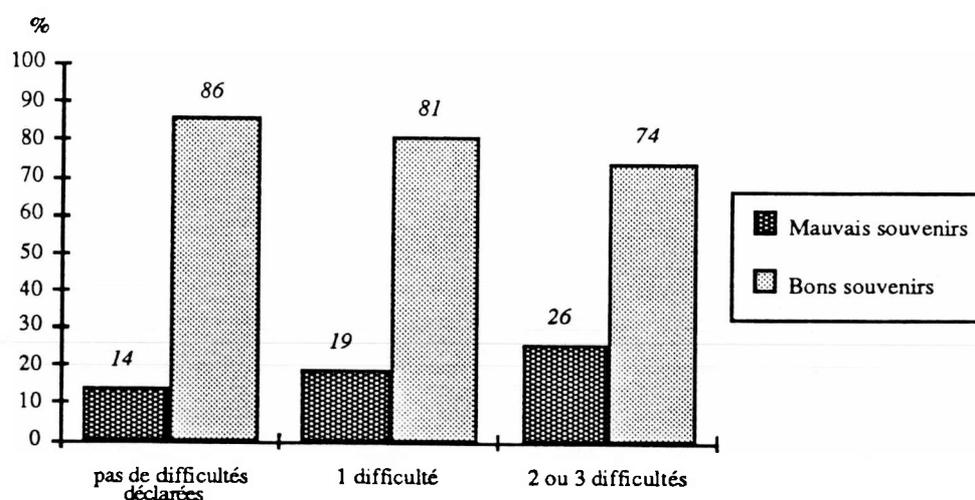
3 - LES SOUVENIRS D'ECOLE

Une question était posée à ce sujet : "Avez-vous conservé de bons souvenirs de l'école ?". Il était ensuite demandé quels types de souvenirs justifiaient la réponse.

La plupart des individus (83 %) ont déclaré garder de bons souvenirs de l'école ; seule une faible minorité les juge globalement mauvais. Ce souvenir de la scolarité n'est pas indépendant des difficultés ou gênes déclarées selon l'indicateur d'illettrisme.

Graphique n°16

QUALITE DU SOUVENIR ET INDICATEUR D'ILLETTRISME



Source : Enquête CREDOC

En effet, la part de mauvais souvenirs augmente en fonction du degré des difficultés. Mais, cela reste une tendance, car les trois quarts des personnes gardent tout de même de bons souvenirs.

Les copains, l'ambiance et les enseignants sont les trois principaux aspects évoqués. Les matières et le savoir acquis apparaissent ensuite. D'autres réponses ont été énoncées dans des proportions négligeables : les activités d'éveil, les sorties, les relations... .

Si les copains et l'ambiance engendrent essentiellement de bons souvenirs, les enseignants, eux, donnent lieu une fois sur quatre à des souvenirs désagréables. Cela reflète le poids important du personnel éducatif dans ce qui a marqué les élèves, mais aussi les difficultés du rapport enseignant-enseigné. Les difficultés dans certaines matières sont aussi, dans une moindre mesure, responsables de souvenirs désagréables.

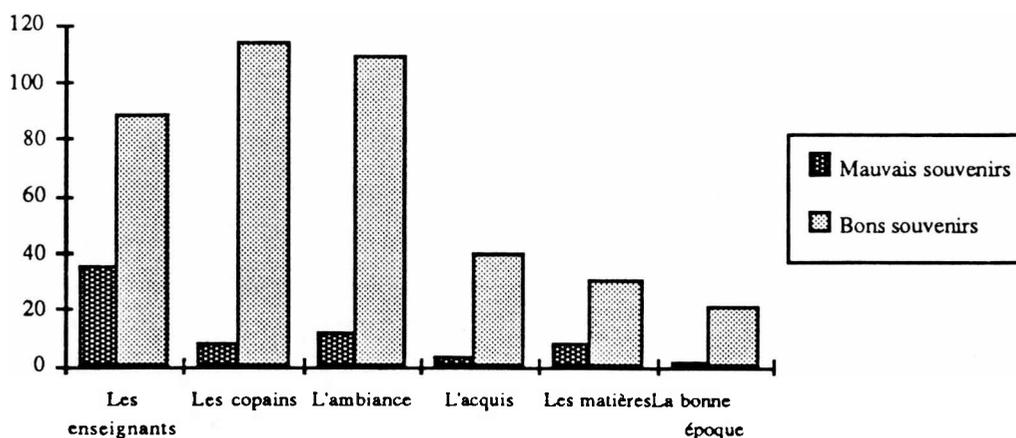
Tableau n°30
TYPE DE SOUVENIRS SCOLAIRES

Type de souvenirs	% de personnes l'ayant évoqué
Les enseignants	36,9
Les copains	36,2
L'ambiance	36,0
Le savoir acquis	13,0
Les matières	11,8
La bonne époque	6,8

Source : Enquête CREDOC

Graphique n°17

TYPE DE SOUVENIRS ET QUALITE DES SOUVENIRS SCOLAIRES



Source : Enquête CREDOC

4 - DES DIFFICULTES DIFFERENCIEES

A partir de l'ensemble des réponses obtenues sur les aspects scolaires, il est possible de différencier les personnes ayant rencontré le plus de difficultés de celles qui en ont eu le moins. En effet, tant à travers les raisons de leur sortie scolaire, l'opinion portée sur leur parcours -points positifs, matières à difficultés- et leur souvenir, se démarque un certain nombre d'individus exprimant des avis négatifs ou révélateurs de grosses difficultés.

6 attitudes principales peuvent être dégagées, qui permettent de construire un indicateur du degré de perception des difficultés rencontrées dans la scolarité :

- la justification de la sortie scolaire par des difficultés scolaires trop importantes,
- la justification de cette sortie par une lassitude à l'égard de l'école,
- la déclaration que "ça n'a jamais marché à l'école",
- l'impression que les difficultés scolaires se situaient dans l'ensemble des matières et des domaines,
- l'affirmation d'un manque de motivation pour réussir à l'école,
- le mauvais souvenir associé à cette période.

Le nombre de raisons fournies pour rendre compte des difficultés scolaires apparaît comme un bon indicateur des mauvaises conditions de scolarité qu'ont subi près des deux tiers des individus interrogés.

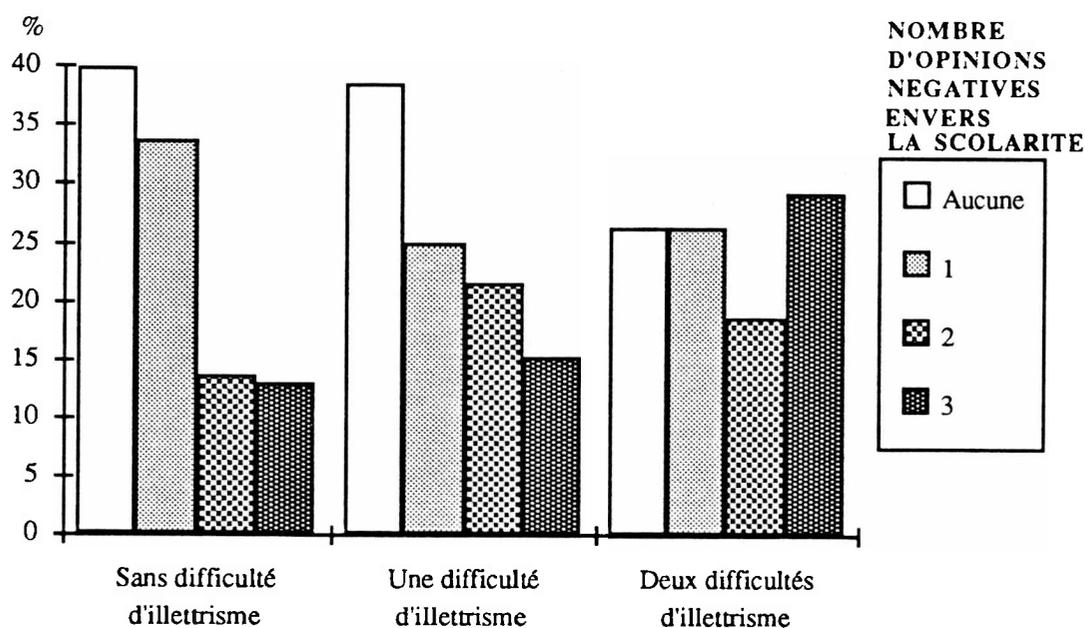
Selon cet indicateur, plusieurs sous-populations se dégagent : un peu plus d'un individu sur trois (36,8% de l'échantillon, soit 125 personnes) n'exprime aucune de ces attitudes ; 29,4% (100 personnes) adoptent l'une d'entre elles, les autres se partagent également entre ceux qui expriment deux attitudes de ce type, et ceux qui en donnent au moins trois (respectivement 57 personnes ou 17,1%, et 58 personnes ou 16,8%).

Les personnes qui ont la vision la plus négative de leur scolarité ont majoritairement affirmé qu'elles ont eu des difficultés durant tout leur cursus et dans toutes les matières. A l'inverse, le manque de motivation est l'attitude la moins corrélée aux autres formes de perception des difficultés scolaires retenues pour l'élaboration de cet indicateur.

Les mauvaises conditions de scolarité sont clairement reliées au degré de difficulté d'illettrisme. Les personnes ayant signalé au moins une difficulté d'illettrisme sont deux fois plus nombreuses à donner une vision négative de leur parcours scolaire.

Graphique n°18

LE DEGRE DE DIFFICULTES SCOLAIRES SELON LES DIFFICULTES D'ILLETTRISME



Source : Enquête CREDOC

Les femmes ont, par contre, conservé une image plus positive de l'école que les hommes, et les étrangers plus que les Français. Très logiquement, plus la sortie scolaire s'est effectuée à une étape avancée du cursus, moins on trouve d'opinions négatives. Paradoxalement, les personnes qui ont gardé la meilleure image de l'école estiment qu'elles ont plus perdu leurs acquis que les autres.

Tableau n°31

**CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION
SELON LE NOMBRE D'OPINIONS NEGATIVES ENVERS LA SCOLARITE**

Caractéristiques	Nombre d'opinions négatives				TOTAL
	0	1	2	3 ou plus	
SEXE					
Homme	28,7	28,7	21,0	21,7	100,0
Femme	42,6	30,0	14,2	13,2	100,0
NATIONALITE					
Français	33,9	31,1	17,5	17,5	100,0
Etranger	50,0	21,7	15,0	13,0	100,0
CLASSE DE SORTIE					
Ne sait pas	31,6	26,3	15,8	26,3	100,0
Classes de l'école primaire	35,6	28,9	15,6	20,0	100,0
Classes de SES, CPPN, CPA ou classes spécialisées	19,4	29,0	22,6	29,0	100,0
6ème, 5ème ou 4ème normales	41,1	30,2	17,1	14,1	100,0
3ème normale, classes du technique court ou niveau V	44,7	29,4	14,1	11,8	100,0
Avez-vous l'impression d'avoir "perdu" depuis l'école ?					
Oui	39,8	30,9	17,7	11,7	100,0
Non	27,2	27,2	16,1	29,6	100,0
TOTAL	36,8	29,4	17,1	16,8	100,0

Source : Enquête CREDOC

II - LA TRAJECTOIRE PROFESSIONNELLE

Entre la sortie de l'école et le moment où la personne est interrogée dans le cadre du stage de remise à niveau auquel elle participe, s'est écoulée une période souvent longue. Le parcours professionnel constitue un élément particulièrement important pour appréhender l'histoire des individus interrogés.

Le point de départ du parcours est la sortie de l'école, le stage en est son point d'arrivée. La trajectoire est divisée en étapes décrivant chaque situation rencontrée, ces étapes étant limitées par les changements dans l'activité professionnelle : changement d'entreprise, licenciement, reprise d'activité, début ou fin d'un stage...

Chaque étape est décrite par :

- la durée en nombre de mois;
- la catégorie socio-professionnelle dans le cas d'un emploi ou le type de situation dans les autres cas : chômage, stage, petits boulots, inactivité, service militaire,
- le moyen d'obtention du stage ou du travail : par relation (familiale ou autre), par un travailleur social, par une institution, de soi même,
- le motif de cessation : en raison de la proposition d'une autre situation professionnelle, d'une démission pour raisons particulières, d'un licenciement (économique ou non), d'une fin de contrat, d'un déménagement ou d'une autre raison,

Les personnes interrogées se répartissant sur plusieurs classes d'âge, ces trajectoires ont des durées très diverses. Elles peuvent se réduire à deux ou trois étapes pour certains : une femme qui à la suite d'une rupture conjugale se décide à chercher du travail, alors qu'elle a connu une longue période d'inactivité, ou à l'opposé, un homme possédant un commerce itinérant, qui doit l'abandonner à la suite de problèmes de santé. Pour d'autres cependant les étapes sont plus nombreuses en raison de déménagements, des difficultés économiques rencontrées dans une région, etc ...

Cette diversité dans la durée, et la signification des étapes, et dans la durée globale de la trajectoire, oblige à prendre systématiquement en compte la classe d'âge.

Dans ce chapitre sont présentés les principaux éléments des trajectoires professionnelles et les caractéristiques de ces dernières pour chaque groupe d'âge considéré.

1 - UNE SUCCESSION DE SITUATIONS D'EMPLOI ET DE NON-EMPLOI

Il a souvent été difficile d'obtenir de manière détaillée les informations qui permettent de reconstituer un itinéraire professionnel : oubli des dates, oblitération de certaines périodes peu marquantes ou désagréables, difficulté à les situer les unes par rapport aux autres... L'enquêteur se faisait le plus convaincant pour obtenir le plus d'éléments possibles. Il réitérait certaines questions et glanait des informations complémentaires à travers l'ensemble du questionnaire, notamment par l'intermédiaire d'éléments de la vie familiale bien souvent indissolublement liés au parcours professionnel. La définition de la trajectoire a souvent nécessité un long travail ultérieur de reconstitution.

Il reste cependant des lacunes : la durée de toutes les étapes n'a pu être obtenue pour 20,6% des personnes constituant notre population. Pour la majorité de ces dernières, cette erreur ne concerne qu'une seule étape. Il reste 6% de personnes qu'il a été préférable d'écartier dans la mesure où deux étapes au moins étaient mal identifiées dans leur trajectoire.

Tableau n°32
DUREE MOYENNE DE LA TRAJECTOIRE SELON L'AGE

Classe d'âge	Durée moyenne de la trajectoire		Effectif d'individus
	Homme	Femme	
25-29 ans	8 ans et 4 mois	9 ans et 9 mois	81
30-34 ans	13 ans et 4 mois	13 ans et 6 mois	85
35-39 ans	17 ans et 5 mois	20 ans et 6 mois	56
40-44 ans	20 ans et 8 mois	24 ans et 1 mois	51
45 ans et plus	31 ans et 8 mois	30 ans et 8 mois	46
TOTAL	16 ans et 11mois	17 ans et 10 mois	319

Source : Enquête CREDOC

Il semble que les femmes aient fourni des réponses moins lacunaires que les hommes. Quel que soit le sexe cependant, la durée moyenne de trajectoire décrite est inférieure à la durée moyenne théorique, égale à la différence entre l'âge de sortie de l'école et l'âge au moment de l'interrogation. On doit en conclure que toutes les trajectoires sont en partie incomplètes.

Le nombre d'étapes caractérisant une trajectoire croît avec la durée de celle-ci, mais de manière non-proportionnelle, la longueur moyenne d'une étape augmentant également avec la durée de la trajectoire.

Tableau n°33
NOMBRE MOYEN ET DUREE MOYENNE D'UNE ETAPE SELON L'AGE

Classe d'âge	Nombre moyen d'étapes	Durée moyenne d'une étape (en mois)	Effectif d'individus
25-29 ans	5,7	21,7	81
30-34 ans	6,3	33,9	85
35-39 ans	6,8	42,0	56
40-44 ans	6,8	59,1	51
45-49 ans	6,7	66,7	46
TOTAL	6,4	41,0	319

Source : Enquête CREDOC

Deux aspects peuvent expliquer cette augmentation de la longueur des étapes. D'une part, il est vraisemblable qu'avec le temps ces personnes "oublient" le détail de certaines périodes et les définissent par extension selon l'activité principale caractérisant un moment un peu flou dans leurs souvenirs. D'autre part, les plus jeunes présentent peut-être une plus grande mobilité au début de leur trajectoire, plus simplement parce que le contexte économique a évolué.

Ces différences sont très nettement perceptibles à l'examen de l'activité caractérisant la première étape de la trajectoire.

Tableau n°34
REPARTITION SELON LE TYPE D'ACTIVITE
DE LA PREMIERE ETAPE DE LA TRAJECTOIRE ET L'AGE A L'ENQUETE*

- En %-

Type d'activité	Age à l'enquête			
	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans
Actif avec un emploi	36,8	40,0	48,3	44,7
Fait des petits boulots	14,3	8,9	11,7	12,5
Stagiaire (ou en formation)	23,8	17,8	11,7	8,9
Chômeur	6,1	7,8	3,3	3,6
Inactifs divers	19,0	25,5	25,0	19,7

* Les 45 ans et plus n'ont pas été représentés ici en raison de leur trop faible effectif.

Source : Enquête CREDOC

Lorsque la personne est sortie plus récemment de l'école, elle a moins de chance de trouver un emploi sur le marché du travail. Il était plus aisé autrefois de s'insérer -même temporairement- avec un faible niveau de qualification. La proportion de chômeurs reflète cet état de fait. Plus l'âge baisse, plus la part de stagiaires augmente sous l'effet de la création des dispositifs de stages pour l'insertion professionnelle des jeunes ayant marqué ces deux dernières décennies. La proportion d'inactifs parmi les 30-39 ans est induite par la plus forte féminisation de cette classe d'âge à l'intérieur de l'échantillon.

Le profil d'activité de la population se trouve profondément bouleversé à la fin de la trajectoire. Au moment de l'enquête, une personne sur cinq seulement déclare qu'elle avait un emploi avant d'entrer en stage, 40% étaient au chômage, 20% participaient à un autre stage, le restant se partageant également entre inactivité et petits boulots.

Le chômage

Si un tiers de la population déclare ne pas avoir subi le chômage, un tiers a connu une période de chômage, et le tiers restant s'est trouvé plusieurs fois chômeur au cours de sa trajectoire professionnelle.

La longueur moyenne d'une période de chômage atteint deux ans. Bien que l'on puisse déceler de grandes disparités, les chômeurs longue durée sont fréquents parmi ces stagiaires.

Pour 6% des personnes, le chômage caractérise la majorité du temps de leur parcours. Hommes et femmes sont également touchés par le chômage, les femmes l'étant cependant pour une proportion un peu plus élevée du temps de leur trajectoire.

Tableau n°35
**REPARTITION DE LA PART DE TEMPS DE CHOMAGE
 DANS LA TRAJECTOIRE SELON LE SEXE**

Part du temps de chômage dans la trajectoire	Hommes		Femmes		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Part nulle	53	37,1	71	36,0	124	36,5
Part inférieure à 25%	60	42,0	85	43,2	145	42,6
Part de 25% à 50%	25	17,5	25	12,7	50	14,7
Part supérieure ou égale à 50%	5	3,5	16	8,1	21	6,2
TOTAL	143	100,0	197	100,0	340	100,0

Source : Enquête CREDOC

C'est parmi les 25-29 ans, que se trouve la part la plus importante d'individus n'ayant pas connu le chômage, en raison principalement de leur plus courte trajectoire et de leur participation au dispositif-jeunes d'aide à l'insertion. Cependant, c'est également dans cette classe d'âge et parmi les 30-34 ans que les trajectoires dominées par le chômage sont, relativement aux autres classes, les plus fréquentes. L'effet de seuil est important : il est vraisemblable que les personnes plus âgées et victimes du chômage sur une très longue période ne sont pas présentes dans notre échantillon.

Les personnes ayant connu plusieurs périodes d'emploi déclarent plus fréquemment avoir été au chômage. Deux explications peuvent éclairer ce paradoxe apparent. Tout d'abord la multiplicité des périodes d'emploi traduit souvent une instabilité professionnelle marquée par le chômage. Ensuite, le chômage est sans doute plus sensible pour une personne venant de quitter son emploi et qui se trouve privée de la sécurité de ressources régulières. Dans le besoin assez urgent de retrouver une place, il lui est plus facile de distinguer cette période entre deux moments d'activité professionnelle, qu'entre deux stages ou entre une période d'inactivité et une autre de petits boulots.

Parmi les personnes n'ayant pas été au chômage, se trouvent plus de personnes ayant été inactives ou plusieurs fois stagiaires.

Les inactives

L'inactivité a touché la moitié (52%) des personnes interrogées. Cette importance de l'inactivité est induite par la nette majorité de femmes : 25% des hommes déclarent avoir été inactifs, contre 75% des femmes. Il est fréquent que pour ces dernières l'inactivité recouvre la majorité de leur temps de trajectoire.

L'inactivité est plus caractéristique des âges intermédiaires. Entre 35 et 44 ans, une personne interrogée sur quatre déclare avoir été inactive durant la majorité de son parcours.

Tableau n°36
REPARTITION DE LA PART DE TEMPS D'INACTIVITE
DANS LA TRAJECTOIRE SELON LE SEXE

Part du temps d'inactivité dans la trajectoire	Hommes		Femmes		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Part nulle	109	76,2	61	31,0	170	50,0
Part inférieure à 25%	26	18,2	35	17,8	61	17,9
Part de 25% à 50%	5	3,5	36	18,3	41	12,1
Part supérieure ou égale à 50%	3	2,1	65	33,0	26	7,7
TOTAL	143	100,0	197	100,0	340	100,0

Source : Enquête CREDOC

Cela s'explique très largement par le nombre important de femmes de ces classes d'âge qui, à la suite d'une rupture conjugale ou en raison du départ de leurs enfants, participent au stage pour acquérir une formation et reprendre une activité professionnelle après une longue période au foyer.

D'un stage à l'autre

Le stage est l'apanage des plus jeunes en début de trajectoire : la très nette majorité des 25-29 ans (64,5%) ont participé à un ou plusieurs stages. Plus d'une personne de moins de 35 ans sur quatre a déjà participé à deux stages au moins.

Tableau n°37

NOMBRE DE PERIODES DE STAGES DANS LA TRAJECTOIRE SELON L'AGE

Classe d'âge	% de personnes n'ayant pas fait de stage	% de personnes ayant participé à un stage	% de personnes ayant participé à plusieurs stages
25-29 ans	34,5	36,9	28,6
30-34 ans	42,2	32,2	25,6
35-39 ans	41,7	38,3	20,0
40-44 ans	51,8	32,1	16,1
45-49 ans	46,0	40,0	14,0
TOTAL	42,4	35,6	22,0

Source : Enquête CREDOC

Plus l'âge augmente, plus la participation aux stages s'affaiblit. Cela s'explique en grande partie par le fait que les plus âgés n'ont pas bénéficié de la multiplication des formules de stages de ces dernières années.

La durée moyenne d'une période de stage est de six mois et demi. Les stagiaires représentent à chaque étape entre 11 et 15% de la population. Stages et petits boulots sont très compatibles : leur combinaison est assez fréquente, surtout pour les plus jeunes. La période d'inactivité des femmes âgées de 40-44 ans est souvent suivie par un stage, qui permet une entrée dans le monde du travail plus progressive et plus facile pour un certain nombre d'entre elles. Le stage se situe plutôt en début ou en fin de parcours : une personne ayant la possibilité de retrouver un emploi -même temporaire- le préférera au stage, qui reste une solution de secours, en particulier pour les plus âgés de l'échantillon.

Les petits boulots

Les petits boulots ont de l'importance dans ces trajectoires. En effet, 39,4% des personnes interrogées y ont eu recours. Ils couvrent des périodes souvent longues. Dans une situation où un individu a des difficultés à obtenir un véritable emploi, il préfère cumuler une suite de petits travaux irréguliers dans divers domaines. Le fait de pratiquer ce type d'activités révèle aussi une certaine forme d'intégration, permettant même parfois d'établir des relations propices à l'obtention d'un travail plus stable.

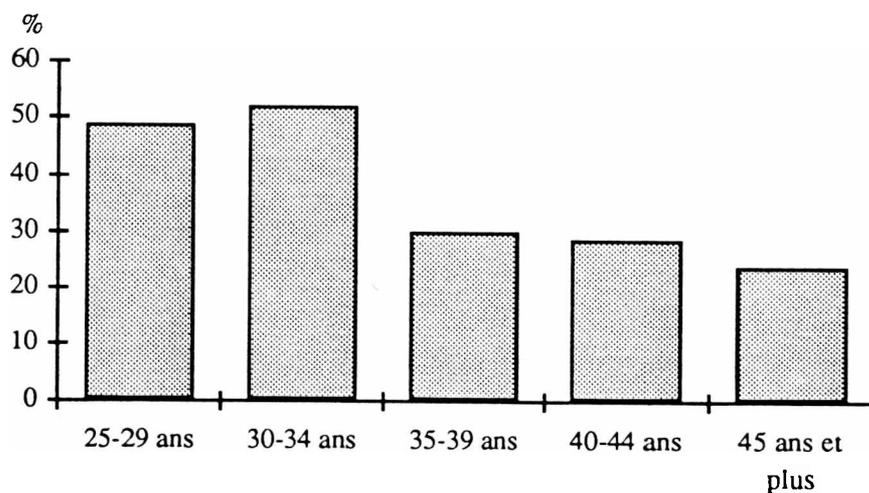
Tableau n°38
**REPARTITION DE LA PART DE TEMPS DE PETITS BOULOTS
 DANS LA TRAJECTOIRE SELON LE SEXE**

Part du temps de petits boulots dans la trajectoire	Hommes		Femmes	
	Effectif	%	Effectif	%
Part nulle	71	49,7	135	68,5
Part inférieure à 25 %	24	16,8	41	20,8
Part de 25 % à 50 %	28	19,6	11	5,6
Part supérieure ou égale à 50 %	20	14,0	10	5,1
TOTAL	143	100,0	197	100,0

Source : Enquête CREDOC

Les hommes réalisent plus souvent des petits boulots que les femmes. Pour un homme interrogé sur sept, ce type d'activité recouvre la majorité de son temps de trajectoire. Les adeptes des petits boulots se trouvent plus fréquemment parmi les moins de 35 ans. Les plus âgés de l'échantillon sont les moins concernés. En fait, pour ces derniers les périodes sans emploi sont essentiellement des temps de chômage.

Graphique n°19
**PART DE PERSONNES AYANT PRATIQUE LES PETITS BOULOTS
 DANS CHAQUE CLASSE D'AGE**



Source : Enquête CREDOC

La pratique des petits boulots n'est pas indépendante du degré de difficultés d'illettrisme. Les personnes ayant déclaré une ou plusieurs difficultés selon notre indicateur ont eu ce type d'activité plus fréquemment et pour des durées proportionnellement plus longues de leurs trajectoires.

Les périodes d'activité professionnelle effectives

Une faible proportion des personnes de l'échantillon n'a jamais eu une activité professionnelle effective (8,8 %). Les femmes ont généralement moins souvent que les hommes, et sur des durées moins importantes de leur trajectoire, bénéficié d'un emploi stable : il est deux fois plus fréquent qu'elles n'aient jamais eu d'emploi, et deux fois moins fréquent que l'emploi recouvre les trois quarts de leur temps de trajectoire.

Tableau n°39
REPARTITION DE LA PART DE TEMPS D'EMPLOI DANS LA TRAJECTOIRE
SELON LE SEXE

Part du temps d'emploi dans la trajectoire	Hommes		Femmes		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Part nulle	8	5,6	22	11,2	30	8,8
Part inférieure à 25 %	25	17,5	58	29,4	83	24,4
Part de 25 % à 50 %	30	21,0	49	24,9	79	23,2
Part de 50 % à 75 %	34	23,8	37	18,8	71	20,9
Part supérieure ou égale à 75 %	46	32,2	31	15,7	77	22,7
TOTAL	143	100,0	197	100,0	340	100,0

Source : Enquête CREDOC

Parmi les moins de 35 ans, les difficultés d'insertion professionnelle sont les plus fortes : 30,5% d'entre eux seulement ont déclaré avoir bénéficié d'un emploi durant la majorité du temps de leurs parcours. Dans les classes d'âges supérieurs, ils sont 50% au moins ; parmi les personnes âgées de 45 ans ou plus, ce sont même plus des deux tiers des personnes qui sont dans cette situation.

Il existe peu de rapport entre les difficultés d'illettrisme et cette plus ou moins longue période d'activité professionnelle effective. Dans notre échantillon, le sexe et l'âge semblent plus déterminants pour expliquer cette liaison.

La longueur moyenne d'une période professionnelle est de près de trois ans. Elle est plus longue généralement en début de trajectoire.

La catégorie socio-professionnelle la plus élevée selon l'échelle des catégories socio-professionnelles de l'INSEE a été définie pour toutes les personnes ayant eu un emploi. Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont évidemment inaccessibles aux personnes de notre échantillon et les professions d'employés et d'ouvriers sont très largement majoritaires. Les emplois les moins valorisés, comme employés de commerce, personnels de services directs aux particuliers, et ouvriers non-qualifiés, sont les plus fréquents.

Tableau n°40

REPARTITION DE LA POPULATION AYANT EU UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE EFFECTIVE
SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE LA PLUS ELEVEE

Catégories socio-professionnelles regroupées	Effectif	%
Agriculteurs, artisans ou commerçants	26	8,4
Professions intermédiaires	18	5,8
Employés :	169	54,3
dont - <i>employés de la fonction publique</i>	38	12,2
- <i>employés administratifs d'entreprise</i>	31	10,0
- <i>employés de commerce</i>	55	17,7
- <i>personnels de services directs aux particuliers</i>	45	14,5
Ouvriers :	98	31,5
dont - <i>ouvriers qualifiés</i>	17	5,5
- <i>ouvriers non-qualifiés</i>	81	26,1
TOTAL	311	100,0

Source : Enquête CREDOC

La distribution féminine des catégories socio-professionnelles est principalement concentrée sur la catégorie des employés (68% d'entre elles). Les hommes ont des professions plus diverses : employés pour 36%, ouvriers pour 43%, les autres se partageant également entre les professions intermédiaires et celles d'agriculteurs, artisans ou commerçants. Il y a peu d'évolution du point de vue de la catégorie socio-professionnelle exercée d'un bout à l'autre de la trajectoire. La progression la plus franche caractérise certains employés de commerce, qui décident de se mettre à leur compte après une longue période de salariat.

2 - DES TRAJECTOIRES TRES DIFFERENCIEES

La composition des trajectoires se différencie très nettement selon la classe d'âge et le sexe de l'individu.

Des plus jeunes dans des situations précaires ... aux plus âgés entre emploi et chômage

Les plus jeunes se partagent entre stages, petits boulots et chômage. Leurs périodes d'activité professionnelle effective sont de plus courte durée et ils ont moins souvent connu de périodes de chômage.

Les 30-34 ans présentent globalement le même profil que les plus jeunes, mais ils recourent plus fréquemment aux petits boulots, moins aux stages. Ils se trouvent aussi chômeurs plus souvent.

Les 35-39 ans ont presque tous exercé effectivement une activité professionnelle. Plus sensibles au chômage, ils ont eu aussi plus souvent des périodes d'inactivité. Les petits boulots les concernent moins.

Parmi les 40-44 ans se trouvent beaucoup de femmes, dont certaines reprennent une activité après une longue période au foyer. 60% d'entre elles ont connu une période au moins d'inactivité. Les stages les concernent peu, les petits boulots non plus. Elles ont moins souvent subi le chômage que dans l'ensemble de la population.

Enfin, les "45 ans et plus" ont tous eu un emploi, mais aussi de fréquentes périodes de chômage. Ils ont très rarement connu des périodes de petits boulots. Leur participation aux stages se trouve être moyenne.

L'importance des clivages que révèlent les classes d'âge invite à nuancer les conclusions que l'on peut tirer à partir des autres caractéristiques de la population. Outre des effets de génération, le public des stages soumis à l'enquête est sans doute constitué de groupes de population très différents quant à leur cycle de vie.

Tableau n°41
REPARTITION DE CHAQUE TYPE D'ETAPE DANS LA TRAJECTOIRE
SELON L'AGE

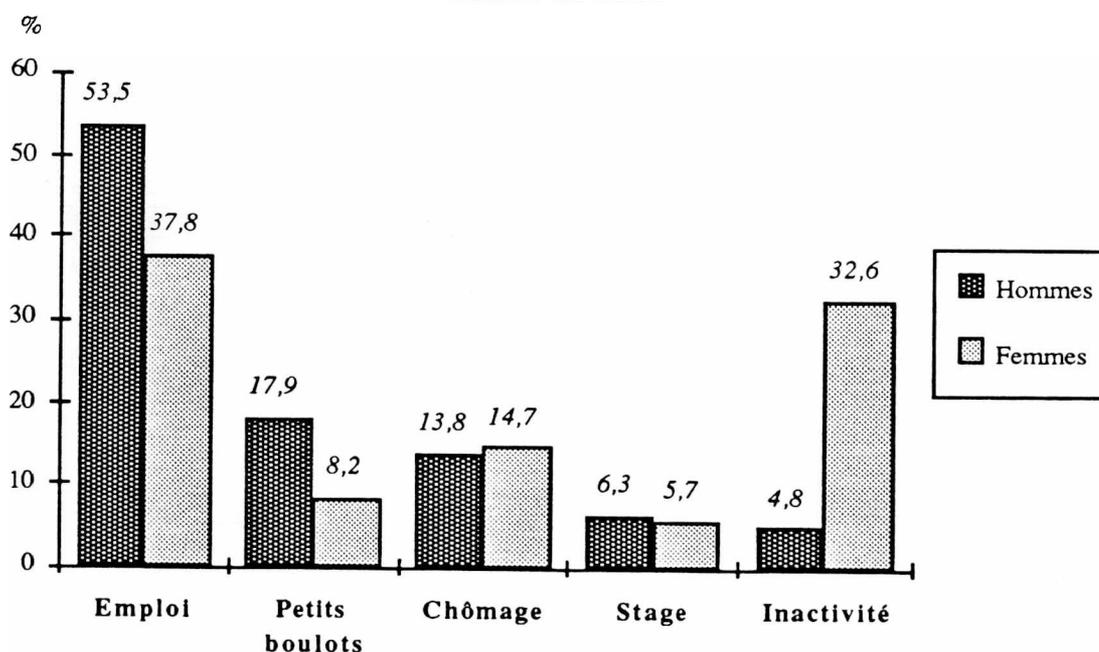
Type d'activité présente dans la trajectoire	Part d'individus concernés dans chaque classe d'âge					TOTAL
	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45 ans et +	
Activité professionnelle	84,5	89,9	98,3	91,1	98,0	91,2
Des petits boulots	48,8	52,2	30,0	28,6	24,0	39,4
Stage	64,3	56,7	56,7	48,2	52,0	56,8
Chômage	58,3	62,2	66,7	62,5	72,0	63,5
Inactivité	46,4	44,4	58,3	58,3	46,0	50,0

Source : Enquête CREDOC

Les clivages traditionnels entre hommes et femmes sont accentués

“Les hommes au boulot et les femmes au fourneau”, au delà de sa trivialité, l'expression garde vraisemblablement une certaine réalité dans les parcours exposés par les personnes interrogées.

Graphique n°20
PART MOYENNE DU TEMPS DE PARCOURS CONSACRE A CHAQUE TYPE DE SITUATION
SELON LE SEXE



En moyenne, les hommes ont eu une activité professionnelle effective durant la majorité de leur parcours depuis la sortie de l'école (le temps du service militaire étant exclu de la durée totale de leur trajectoire). Ce n'est pas le cas des femmes, pour lesquelles en moyenne 38% de leur temps de parcours a été consacré à une activité professionnelle stable. Moins souvent actives occupées, elles ont plus subi le chômage et elles sont surtout restées inactives sur de longues périodes. Les petits boulots sont plutôt l'apanage des hommes.

Les dissemblances d'expériences qui existent entre plus jeunes et plus vieux, et entre hommes et femmes permettent d'esquisser une typologie des parcours professionnels.

Un large spectre d'activités révélateur d'histoires particulières

A partir de la décomposition de chaque parcours selon les divers types de situation et leurs durées relatives, il est possible d'élaborer une typologie de la population constituant l'échantillon. De l'individu ayant travaillé sans interruption depuis sa sortie de l'école, à celui qui cumule des périodes de petits boulots, chômage et maladie, les différences sont flagrantes.

Ainsi six catégories émergent :

- les mieux insérés professionnellement et pour le plus longtemps, pour lesquels les périodes d'emploi effectif couvrent 75 à 100 % du temps de leur parcours,

- les personnes pour lesquelles l'emploi, majoritaire dans leur trajectoire, laisse néanmoins la place à d'autres types de situations (chômage, stage, petits boulots ...) pour un quart au moins du temps de parcours ; on peut considérer qu'ils sont moyennement insérés,

- les débrouillards dans la précarité, qui affirment avoir passé la majorité du temps de leur parcours à travailler dans le cadre de petits boulots,

- les "re-travailleuses" ou les personnes, presque essentiellement de sexe féminin, pour lesquelles les périodes d'inactivité sont les plus importantes,

- les chômeurs chroniques dont 50% du temps de parcours se caractérise par le chômage,

- enfin toutes les personnes qui ne se définissent pas par un type d'activité essentiel, dont la trajectoire se partage entre petits boulots, stage, emploi..., et qui se caractérisent par des parcours dispersés.

Si ces classes sont surdéterminées du point de vue de l'âge et du sexe, elles ne révèlent aucune spécificité au regard des difficultés d'illettrisme, à l'exception d'une plus forte participation à des petits boulots pour les individus les plus en difficulté. Ce fait transparaissait déjà dans l'analyse de leurs ressources financières.

Tableau n°42

REPARTITION DE LA POPULATION ENQUETEE SELON LES TYPES DE TRAJECTOIRE

Catégorie de la typologie	Effectif	%
1 : Les mieux insérés dans l'emploi	77	22,7
2 : Les personnes moyennement insérées	70	20,6
3 : Les débrouillards dans la précarité	30	8,8
4 : Les re-travailleuses	68	20,0
5 : Les chômeurs chroniques	21	6,2
6 : Les personnes aux parcours dispersés	74	21,8
TOTAL	340	100,0

Source : Enquête CREDOC

Chacune de ces catégories peut être décrite à la lumière des éléments collectés au sujet de la vie sociale, familiale, scolaire des individus interrogés

2-1. Les mieux insérés dans l'emploi

Cette catégorie qui regroupe près du quart des personnes de l'échantillon (23%) est à dominante masculine (60% d'hommes, contre 40% de femmes). La majorité des individus a atteint 40 ans, alors que les moins de 35 ans ne sont que 15%. Il s'agit aussi de personnes qui vivent plus souvent en couple.

Les personnes sorties de l'école pendant les années de collège (entre la sixième et la troisième) y sont plus nombreuses qu'en moyenne ; par contre la sortie précoce à la fin de l'école primaire est peu fréquente. Cette scolarité non technique ne semble pas les avoir trop

gênées : près d'une sur trois a été artisan-commerçant ou a exercé une profession intermédiaire, contre 13% en moyenne.

Leurs ressources sont plus fréquemment supérieures à 4 000 Francs. Ce peut-être la conséquence de leur vie en couple, comme celle d'une meilleure aptitude à se débrouiller financièrement. Elles ont plus souvent déclaré faire partie d'une association ou d'un groupe, ce qui reflète aussi une meilleure intégration sociale. La réussite dans la vie n'est pas pour elles attachée à un désir particulier, comme si leur existence ne souffrait pas d'une précarité trop sensible.

2-2. Les personnes moyennement insérées

Cette catégorie regroupe l'ensemble des individus qui ont bénéficié d'un emploi pendant plus de la moitié de leur parcours, en ayant cependant eu des périodes de petits boulots, de chômage ou même d'inactivité.

Ils se partagent également entre hommes et femmes. Les 35-39 ans sont les plus nombreux, les plus jeunes sont par contre peu représentés. Près d'un sur deux vit en couple. Leurs ressources se situent dans la moyenne de l'échantillon.

Sortis de l'école à l'issue de classes de niveaux très divers, ils justifient rarement ce départ par des difficultés scolaires trop importantes. A la différence de la catégorie précédente, ils ont rarement été artisans ou commerçants ou dans des professions intermédiaires. Leur emploi le plus fréquent est celui d'employé de commerce (près d'un sur trois), mais les femmes ont été plus souvent ouvrières non-qualifiées.

De même que les précédents, ils n'ont aucune idée bien affirmée sur ce que peut signifier "réussir dans la vie".

2-3. Les débrouillards dans la précarité

Cette petite catégorie est essentiellement composée d'hommes (deux individus sur trois). Ils ont presque tous moins de 35 ans. Ils déclarent majoritairement vivre seuls, comme dans l'ensemble de l'échantillon. Si un tiers d'entre eux a quitté l'école à la fin du cycle primaire, un autre tiers a stoppé sa formation à l'issue d'une troisième ou en classe d'enseignement technique court. Ils ont souvent d'importantes difficultés d'illettrisme.

Il n'est pas rare qu'ils n'aient jamais eu d'emploi, ou alors ils occupaient un emploi non-qualifié. En raison notamment du flou attaché à leurs situations précaires, ce sont eux qui ont eu le plus de difficultés à décrire leur parcours, à évaluer notamment la durée de certaines étapes de leur trajectoire. Leurs ressources sont généralement inférieures à 4 000 francs par mois.

Aucun d'entre eux n'a déclaré faire partie d'un groupe ou d'une association. Ils ont comme particularité d'associer plus fréquemment réussite dans la vie et possession de biens matériels tels que la maison, les meubles, les voitures ... Cette plus grande sensibilité à la possession est peut-être induite par l'instabilité de leurs ressources peu compatibles avec l'acquisition de ces signes extérieurs de réussite. Leur débrouillardise, dans une vie dominée par la précarité, révèle bien les efforts qu'ils font pour satisfaire leur aspiration à la consommation.

2-4. Les re-travailleuses

Il s'agit essentiellement de femmes, qui ont en majorité atteint ou dépassé leur 35ème année. Elles ont ou ont eu des enfants, mais ne vivent pas en couple, pour 70% d'entre elles, au moment de l'enquête. Leur sortie de l'école s'est effectuée à des niveaux très divers, mais résultait fréquemment de contraintes extérieures au domaine scolaire. Seuls trois hommes relèvent de cette catégorie.

Une personne sur cinq n'a jamais connu d'emploi, les autres ont exercé une profession d'employé administratif au sein d'entreprises ou comme personnel de services directs aux particuliers ; parfois elles travaillaient en tant qu'ouvrières non-qualifiées. Leurs ressources au moment de l'enquête se situaient généralement en dessous du seuil de 4 000 francs par mois. Elles expriment peu d'opinions tranchées sur ce que recouvre la réussite dans la vie.

2-5. Les chômeurs chroniques

A majorité féminine, cette petite catégorie se partage entre les moins de 30 ans et les 30-34 ans. Elles vivent seules, et sont mères célibataires dans un cas sur deux. Leurs ressources ne sont pas spécifiquement faibles, en raison notamment de la perception des revenus indirects que constituent les transferts sociaux.

Elles ont quitté l'école à l'issue de la troisième ou au cours d'une formation de l'enseignement technique court, ceci non pas en raison d'un manque de motivation mais plutôt de difficultés scolaires trop importantes.

Ces personnes ont généralement bénéficié d'un emploi à un moment de leur parcours : elles étaient alors employées comme agent de la fonction publique, dans les entreprises ou dans le commerce. Bien qu'ayant été peu favorisées sur le marché du travail, elles estiment moins souvent que l'insertion professionnelle est l'élément essentiel de réussite dans la vie.

2-6. Les personnes aux parcours mixtes

Cette catégorie regroupe toutes les personnes dont le parcours n'est pas dominé par un type de situation particulière. Elles ont presque toutes déjà bénéficié d'un emploi, connu le chômage ou l'inactivité et pratiqué des petits boulots. On y trouve presque autant d'hommes que de femmes, majoritairement âgés de moins de 35 ans, et qui vivent peu fréquemment en couple. Leurs ressources se situent autour de la moyenne de l'ensemble de l'échantillon.

Leur niveau de formation est le plus faible : la moitié d'entre eux ont interrompu leur cursus à l'issue de l'école primaire, et ils sont peu nombreux à avoir atteint la troisième ou entamé un cursus devant les mener à un diplôme de type CAP ou BEP. Ils expliquent qu'ils manquaient de motivation notamment pour continuer leur cursus scolaire.

Ce manque de formation les a souvent poussés à exercer des professions d'employés de services directs aux particuliers ou d'ouvriers.

Plus solitaires -ou plus amers ?- plus d'un sur trois déclare qu'il ne compte sur personne ou que sur lui-même. La réussite dans la vie est pour eux associée à la notion d'argent, mais la possession de certains biens n'est que rarement valorisée. L'argent est dans ce cas synonyme de possibilité d'indépendance ; beaucoup de ces personnes étant hébergées par des parents et des amis, ils ressentent plus lourdement l'absence d'autonomie.

QUATRIEME CHAPITRE

**RESEAU SOCIAL
ACTIVITES DU TEMPS LIBRE**

I - LES OCCUPATIONS DU TEMPS LIBRE

L'analyse des activités du temps libre permet d'aborder l'une des dimensions les plus riches de la sociabilité. De par le système relationnel qu'ils impliquent, et les modèles culturels qui les déterminent, les loisirs permettent d'appréhender les formes d'intégration que l'individu privilégie (ou subit) dans le registre de la culture.

Les personnes enquêtées ont été interrogées à la fois sur les centres d'intérêt qu'elles déclarent préférer, et sur les principales activités de loisir auxquelles elles s'adonnent chez elles et à l'extérieur.

La première question, qui induit un effet déclaratif important, est intéressante pour apprécier les projections que suscitent l'idée d'activité de loisir. Elle permet, de plus, d'apprécier les raisons invoquées par ceux qui estiment ne pas être en mesure de concrétiser leurs aspirations en la matière (40% sont dans ce cas).

Les autres questions relatives aux occupations plus concrètement exercées dans les temps de loisir permettent, de mesurer le degré d'investissement de ces personnes dans les pratiques culturelles et dans les réseaux de relations. Elles offrent, également, un moyen d'apprécier l'écart de ces pratiques avec les souhaits formulés préalablement.

1 - UN HIATUS SENSIBLE ENTRE LES LOISIRS REVES ET LES OCCUPATIONS LES PLUS COURANTES DU TEMPS LIBRE

Tableau n°43

COMPARAISON ENTRE CENTRES D'INTERET ET ACTIVITES EXERCEES*

-En pourcentage-

Centres d'intérêt		Activités chez sol		Activités à l'extérieur	
détente	38,2	rester chez soi	7,5	balade, sortie en ville	39,9
		discuter	0,6	balades nature	5,3
télévision	36,5	télévision, radio, vidéo	33,0		
musique	28,8	écouter de la musique	21,3		
lecture	28,5	lecture, écriture mots-croisés	17,4		
enfants	21,5	s'occuper des enfants	30,3		
animaux	14,4				
activités domestiques	12,0	courses ménage foyer	50,1		
activités manuelles	10,3	brico. jardin, tricot	15,0		
visites familiales	14,4	recevoir la famille	0,9	visites familiales	9,9
cinéma	15,0			cinéma, spectacles	9,3
autres sorties	12,6			café	8,7
				restaurant	0,6
voyages	12,1				
visites promenades avec les copains	7,9	recevoir des amis	13,5	se balader avec les amis	22,6
				visites d'amis	5,3
boîte, bal	12,6			boîte bowling patinoire	6,2
auto-moto	7,1			auto-moto	2,5
jeux de société	6,8				
jeux de hasard	7,0				
activités sportives	31,4			sport, chasse, pêche	12,1
activités culturelles	2,3				
activités artistiques	6,2				
autres réponses	5,3	autres activités	6,0	autres activités	6,2
rien	8,5	rien	3,9	rien	15,5
<i>Non-réponse</i>	<i>0,6</i>	<i>Non-réponse</i>	<i>2,0</i>	<i>Non-réponse</i>	<i>5,0</i>

* La somme des pourcentages est différente de 100, dans la mesure où une personne pouvait donner plusieurs réponses. Le pourcentage indique la part de personnes ayant cité cette réponse.

Source : Enquête CREDOC

La comparaison de ces trois registres amène à la conclusion qu'il est des activités plus souvent rêvées qu'exercées, et qu'à l'inverse il est des pratiques nettement plus fréquentes que les souhaits formulés le laisseraient penser.

Dans l'ordre des intentions les plus fréquentes, on rencontre le souhait d'une détente (42% le citent), l'attraction exercée par la télévision (40%), le désir d'avoir des activités sportives (35%), mais aussi l'intérêt porté à la musique (32%) et à la lecture (31%). Aucun de ces souhaits ne se concrétise à la hauteur des attentes de ceux qui les formulent, si l'on en juge par la proportion des individus qui exercent réellement ces activités. Bien sûr, la relation n'est pas aussi directe entre centres d'intérêt et activités auxquelles on consacre le plus de temps, soit chez soi, soit à l'extérieur. Le rapport à la télévision est là pour en témoigner puisque seulement un tiers des personnes la cite dans leurs activités, alors qu'on sait, par ailleurs, que 94% des personnes la regardent, et même que 68% le font tous les jours¹.

De même, si 83% des personnes déclarent lire, moins d'un tiers place la lecture parmi leurs centres d'intérêt, et un sixième (17%) tout au plus la mentionne dans les activités qu'ils pratiquent chez eux. La même tendance s'observe pour le sport, la musique, les spectacles (le cinéma notamment).

Les raisons invoquées le plus fréquemment par les individus pour expliquer leur impossibilité à concrétiser leur souhait sont d'abord le manque d'argent (les deux tiers le mentionnent) et ensuite le manque de temps (un tiers le signale).

Ces explications dénotent surtout le fait que les centres d'intérêt sont, avant toute chose, des projections idéalisées qui visent préférentiellement les registres d'activité les plus gratifiants, c'est-à-dire ceux dont la consommation est la plus médiatisée (le sport, la musique, les spectacles, etc...).

On comprend dès lors que les activités réelles les plus fréquentes ne soient pas les plus citées parmi les centres d'intérêt. Qu'il s'agisse d'entretenir le foyer (50% le citent, et jusqu'à 70% pour les femmes) ou de s'occuper des enfants (33% pour l'ensemble et 42% chez les femmes), on se trouve dans le registre des activités obligées prises sur le temps hors travail.

¹ L'enquête de l'INSEE sur les pratiques de loisir (Enquête 1987-1988) signale que 95,7% des Français regardent la télévision et 82,7% le font tous les jours.

En ce qui concerne les activités extérieures, les balades en ville (40% les mentionnent) ou les sorties avec des amis (23%) représentent les passe-temps les plus courants parce que les plus immédiats et, a priori, les moins coûteux. Mais à l'évidence, ils ne rentrent pas dans le registre des formes de loisirs les plus attractives.

Il s'agit là de conclusions classiques, valables pour toutes les couches de la société. En l'absence d'éléments de référence concernant l'ensemble de la population, il est difficile d'appréhender l'intensité des pratiques de loisir des personnes interrogées. Seules quelques données sur la lecture, l'écriture et la télévision permettent de penser qu'il existe un déficit de pratiques dans ce groupe marqué par un faible niveau culturel.

Avant d'aborder les aspects spécifiques du rapport à l'écrit (lecture et écriture), il est possible d'essayer de dresser une typologie des formes de loisir.

2 - UN ESSAI DE TYPOLOGIE DES FORMES DE SOCIABILITE REVELEES PAR LES LOISIRS

Les correspondances que l'on observe entre les types d'activité évoqués amènent à penser qu'il existe des pôles autour desquels s'associent les différentes formes de loisir.

Ces associations tiennent compte des différenciations culturelles qui jouent un très grand rôle dans les occupations du temps libre. Activités propres aux hommes et aux femmes, aux jeunes et aux plus âgés, aux traditions populaires et à la consommation surmédialisée, etc..., autant d'axes de polarisation des comportements.

Tableau n°44

LES ACTIVITES DU TEMPS LIBRE LES PLUS DIFFERENCIEES SELON L'AGE

Activités du temps libre	25-29 ans (%)	30-44 ans (%)	45 ans et plus (%)	ENSEMBLE
Centres d'intérêt				
Cinéma	45,1	47,1	7,8	100,0
Auto-moto	45,8	50,0	4,2	100,0
Voyages	43,9	46,3	9,8	100,0
Activités sportives	34,6	50,4	15,0	100,0
Musique	31,6	61,3	7,1	100,0
Enfants	17,8	71,2	11,0	100,0
Activités chez soi				
Courses, ménage, foyer	46,9	39,1	14,0	100,0
Enfants	25,9	55,7	18,4	100,0

Source : Enquête CREDOC

Tableau n°45

LES ACTIVITES DU TEMPS LIBRE LES PLUS DIFFERENCIEES SELON LE SEXE

Activités du temps libre	Hommes (%)	Femmes (%)	ENSEMBLE
Centres d'intérêt			
Auto-moto	83,3	16,7	100,0
Autres activités	72,2	27,8	100,0
Jeux de hasard	62,5	37,5	100,0
Activités sportives	59,8	40,2	100,0
Enfants	20,6	79,4	100,0
Activités domestiques	12,2	87,8	100,0
Activités chez soi			
Autres activités	70,0	30,0	100,0
Télé, radio, vidéo	63,6	36,4	100,0
Bricolage, tricot	58,0	42,0	100,0
Enfants	17,8	82,2	100,0
Courses, ménage, foyer	15,8	84,2	100,0
Activités extérieures			
Café	82,1	17,9	100,0
Sport, chasse, pêche	61,5	38,5	100,0
Rien	26,0	74,0	100,0

Source : Enquête CREDOC

Un premier groupe correspond aux personnes qui ont un rapport très peu actif aux loisirs, préférant le "rester chez soi", et n'ayant pas de centre d'intérêt précis à formuler. On peut leur adjoindre ceux qui se contentent de regarder la télévision.

En ce qui concerne les jeunes on peut distinguer deux groupes. Les premiers privilégient le plaisir de la musique, les soirées au bal ou en "boîte", au bowling ou à la patinoire, le goût pour les voitures et la moto, et plus généralement le plaisir des sorties avec les copains.

Le second groupe cultive des formes de loisir plus culturelles : la lecture, les sorties à des spectacles, en particulier, au cinéma ; diverses activités culturelles, mais aussi sportives, s'ajoutent à des formes plus classiques d'occupation du temps libre.

Lorsque l'on atteint la tranche d'âge des 30-40 ans, la dimension familiale joue un rôle déterminant.

Deux groupes se dissocient aisément. Le premier à connotation plus féminine, est centré sur les occupations domestiques, la gestion du foyer et la charge des enfants accaparant l'essentiel du temps libre. S'y adjoignent les visites à la famille, la possession d'animaux, les jeux de société, mais aussi l'aspiration à la détente, les balades en ville, ou dans la nature.

Le second groupe est à connotation masculine. Il s'agit des individus qui privilégient les activités manuelles, le bricolage, qui vont au café et s'intéressent aux jeux de hasard.

Il reste un sixième groupe de personnes plus âgées, qui accordent une large place à la lecture, et participent à des activités associatives.

Ainsi les groupes résultant de l'analyse des loisirs se positionnent principalement en fonction de trois axes. Le premier axe oppose l'isolement à la vie de famille. Vers l'un des pôles s'exprime la tendance à la solitude et au repliement. Vers l'autre pôle, se positionnent les modes de sociabilité qu'induit la vie familiale pour les individus ayant des enfants.

Le deuxième axe différencie des formes de loisirs plutôt populaires d'autres plus culturelles. Vers l'un des pôles, on trouve les jeunes centrés sur les "copains" et les plus âgés plutôt "bricoleurs". L'autre pôle regroupe les adeptes du cinéma, de la lecture, et ceux qui sont insérés dans des associations.

Un troisième axe segmente ces groupes en fonction de l'âge, c'est-à-dire selon les grandes phases du cycle de vie : les moins de 30 ans, les 30-45 ans, les plus de 45 ans.

La typologie permet d'éclairer les rapports entre les pratiques de loisir et les difficultés correspondant à l'illettrisme. Celles-ci sont manifestement un frein pour l'accès à la culture. Les activités les moins pratiquées par les personnes ayant de grandes difficultés dans les savoirs de base, sont la lecture et les sorties aux spectacles, notamment au cinéma.

Tableau n°46
LES ACTIVITES DU TEMPS LIBRE LES PLUS DIFFERENCIEES
SELON L'INDICATEUR D'ILLETTRISME

Activités du temps libre	Aucune difficulté déclarée d'illettrisme (%)	Une difficulté déclarée d'illettrisme (%)	Grande difficulté d'illettrisme (%)	ENSEMBLE
Centres d'intérêt				
Lecture	71,1	20,6	8,3	100,0
Jeux de hasard	62,5	25,0	12,5	100,0
Animaux	55,1	20,4	24,5	100,0
Voyages	39,0	39,0	22,0	100,0
Auto-moto	33,3	37,5	29,2	100,0
Sorties en "boîte"	32,6	41,8	25,6	100,0
Activités chez soi				
Lecture, écriture, mots-croisés	75,9	17,2	6,9	100,0
Ecouter de la musique	56,3	29,6	14,1	100,0
S'occuper des enfants	54,5	29,7	15,8	100,0
Recevoir des amis	46,7	26,6	26,7	100,0
Télévision	45,5	27,2	27,3	100,0
Rester chez soi	40,0	24,0	36,0	100,0
Bricolage	38,0	38,0	24,0	100,0
Ne rien faire	23,1	46,1	30,8	100,0
Activités extérieures				
Cinéma, spectacles	63,3	26,7	10,0	100,0
Sport, chasse, pêche	61,5	15,4	23,1	100,0
Balades avec amis	46,6	32,8	20,6	100,0
Aucune activité	34,0	40,0	26,0	100,0
Café	28,6	32,1	39,3	100,0

Source : Enquête CREDOC

Même si des problèmes d'ordre financier peuvent entrer en ligne de compte, le cas de la lecture reste le plus révélateur des blocages induits par l'illettrisme. Cet aspect sera abordé en détail dans le paragraphe suivant.

Il faut noter que l'accès aux jeux de hasard semble plus difficile aux personnes les plus en difficulté, ce qui peut paraître surprenant.

En ce qui concerne les activités sportives il y a manifestement plusieurs types de pratiques, les unes associées aux personnes les plus en difficulté, les autres aux personnes les plus à l'aise sur le plan culturel.

A côté des blocages induits par le savoir, une autre tendance paraît nettement associée aux problèmes de l'illettrisme. Il s'agit de l'isolement, c'est-à-dire de l'insuffisance des relations sociales. Problème clairement ressenti puisque les personnes les plus marquées par l'illettrisme sont celles qui soulignent le plus fréquemment qu'elles ne peuvent pas satisfaire leurs aspirations aux loisirs faute de relations (14% l'évoquent contre 5% seulement pour ceux qui n'ont pas de difficulté).

On comprend, dès lors, que les personnes les plus en difficulté soient celles qui déclarent ne rien faire chez elles, ou même simplement préférer rester chez soi.

De la même manière s'expliquent le recours privilégié à la sociabilité du café et l'usage important de la télévision comme moyen d'évasion (les personnes les plus en difficulté choisissent préférentiellement les séries dans les programmes télévisés).

On notera enfin, que le fait de recevoir des amis et de sortir avec eux est une activité privilégiée, dans la mesure où elle comble l'un des manques les plus fortement ressentis par ces personnes.

II - LE RAPPORT A LA LECTURE ET A L'ECRITURE

Si la plupart des individus interrogés déclarent lire (83%) et les hommes autant que les femmes, le taux de non-lecture reste néanmoins important. Il est quatre fois supérieur à celui de l'ensemble de la population, tel qu'il est appréhendé par l'enquête "loisirs" de l'INSEE (17% contre 4%)¹.

Ceci transparait nettement à travers les différentes catégories de lecture :

- 35% ne lisent pas de journaux ou de magazines contre 27% dans l'ensemble de la population,

- 49% ne lisent pas de livres contre 33% dans l'ensemble de la population,

- 92% ne lisent pas de bandes dessinées contre 73% dans l'ensemble de la population.

1 - UNE PRATIQUE DE LA LECTURE PLUS FAIBLE QUE LA MOYENNE, MAIS QUI S'ACCROIT AVEC L'AGE

A l'inverse de la population française, pour laquelle la pratique de la lecture régresse tendanciellement avec l'âge, les stagiaires enquêtés lisent plus souvent après 45 ans (92%) qu'avant 30 ans (81%) .

Les plus âgés s'intéressent un peu plus fréquemment à la presse, et consomment surtout plus de livres, à l'exception toutefois des bandes dessinées.

¹ Les pratiques de loisir - Enquête 1987-1988 - INSEE Résultats - Série Consommation, Mode de vie, n°1, 1989.

Les pratiques de lecture sont assez diversifiées, révélant des différences de comportement culturel, selon le sexe et l'âge, mais aussi une plus ou moins grande distance dans le rapport à la lecture.

Si les hommes et les femmes pratiquent, dans la même proportion, la lecture des journaux et des livres, des comportements spécifiques n'en existent pas moins quant aux types de lectures pratiqués. Ainsi les hommes lisent plus fréquemment des "beaux livres" et des bandes dessinées, tandis que les femmes sont plus intéressées par les "fictions".

Tableau n°47
TYPES DE LIVRES LUS SELON LE SEXE

Type de lecture	-En pourcentage-		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Fiction	61	75	69
Beaux livres	41	30	35
Bandes dessinées	23	10	16
Total lecture de livres	83	82	83

Exemple de lecture : 61 % des hommes déclarent lire des fictions.
Source : Enquête CREDOC

Les livres de fiction sont plus fréquemment cités par les plus jeunes (78% pour les moins de 30 ans) et par les plus âgés (72% de plus de 45 ans), tandis que les bandes dessinées sont, logiquement, plus attractives pour les moins de 30 ans (27%). Par contre, le désir de lire des "beaux livres", qui dénote une ouverture sur des domaines plus diversifiés, se renforce progressivement avec l'âge (passant de 27% à 41% entre les plus jeunes et les plus âgés).

2 - UNE PRATIQUE DE LA LECTURE REVELATRICE DES PROBLEMES D'ILLETTRISME

Si 19% d'individus ne lisent pas, 30% ne s'intéressent qu'aux journaux et aux magazines. De plus, parmi ces derniers, 16% déclarent ne pas lire les articles et se limiter aux titres et aux illustrations. L'ensemble de ces personnes éprouvent manifestement des difficultés importantes pour accéder à la lecture.

Ainsi ceux qui ne lisent pas de journaux et ceux qui ne lisent pas de livres sont les plus nombreux à être gênés par une mauvaise maîtrise de la lecture et de l'écriture (70% et 67% respectivement ont au moins une difficulté de ce type).

A l'inverse, ceux qui lisent des livres de manière privilégiée (c'est-à-dire qui évoquent seulement les livres, et non les journaux), et ceux qui lisent les articles de journaux ou de magazines, déclarent avoir moins de gêne dans la maîtrise des savoirs de base (respectivement 64% et 61% n'expriment pas de difficultés relatives à l'illettrisme, contre 48% en moyenne).

Dans le détail des types de lecture, apparaissent des nuances tout aussi significatives : les lecteurs de bandes dessinées ont nettement plus de difficultés dans les savoirs de base que la moyenne, alors que ceux qui privilégient les "beaux livres" ou les "fictions" sont dans la situation inverse. On observe les mêmes tendances au regard du niveau scolaire des individus.

Tableau n°48
**TYPES DE LIVRES LUS SELON LES DIFFICULTES D'ILLETTRISME
 ET LE NIVEAU SCOLAIRE**

- En pourcentage-

Type de lecture	Grande difficulté d'illettrisme	Sortie de l'école au niveau du primaire
Lecture de beaux livres	10	51
Lecture d'ouvrages de fiction	9	58
Lecture de bandes dessinées seulement	36	62

Exemple de lecture : Parmi ceux qui lisent de beaux livres, 10% ont de grandes difficultés d'illettrisme.

Source : Enquête CREDOC

Le rapport à la lecture n'est pas seulement le fait du niveau social. Il est également fortement influencé par les relations entretenues par les individus avec les savoirs dispensés à l'école.

3 - UNE PRATIQUE DE L'ECRITURE MARQUEE PAR L'OBLIGATION DE REMPLIR DES PAPIERS

Les individus qui déclarent ne pas écrire (22%) sont aussi nombreux que les non-lecteurs. Mais à la différence de la lecture, la pratique de l'écriture n'est pas la même chez les hommes et les femmes.

Ces dernières ont manifestement plus l'occasion d'écrire (seules 15% n'écrivent pas contre 31% pour les hommes) principalement parce qu'elles sont plus fréquemment investies de la charge des relations avec les administrations. Les femmes "font les papiers" et assurent les démarches de toute nature. Cette division culturelle des tâches n'est pas propre à la population étudiée. Elle ne présume pas, non plus, de l'aide que ces femmes doivent rechercher pour s'acquitter de cette tâche.

Tableau n°49

LES DIFFERENTES CIRCONSTANCES DE L'ECRITURE

Circonstances	Effectif des réponses	Pourcentage d'individus l'ayant cité
Courrier administratif	188	73
Papiers divers	156	60
Chèque	91	35
Courrier destiné à la famille	110	42
Courrier destiné à des amis	81	35
Ecriture "pour soi" (journal intime, poésies, ...)	26	10

Source : Enquête CREDOC

On constate que les trois quarts des femmes écrivent pour remplir des papiers administratifs, alors que seulement deux tiers des hommes le font. Remplir "des papiers", adresser des lettres à des services administratifs ou à des organismes divers, sont les principales occasions qui conduisent à écrire.

Il y a un fort degré d'obligation dans cette pratique, qui est équivalente dans les différentes classes d'âge, et, surtout, faiblement affectée par les problèmes d'illettrisme ou de niveau scolaire.

Finalement, il est probable que la majorité des personnes confrontées aux démarches de type administratif trouvent le moyen de surmonter le handicap lié à une mauvaise maîtrise de l'écriture.

Néanmoins, lorsqu'on se situe hors du registre des démarches incontournables, on retrouve de fortes différenciations, révélatrices des blocages induits par l'illettrisme.

Ainsi dans le cadre d'une recherche de travail, la rédaction de lettres à des employeurs est une pratique fréquente pour les personnes interrogées (58% ont eu l'occasion de le faire). Toutefois, rédiger des lettres d'embauche nécessite une aide dans plus de la moitié des cas (55% d'entre eux). Il apparaît que ne pas écrire de lettres de ce type, ou se faire aider si l'on a besoin d'en rédiger, est plus caractéristique de personnes ayant déclaré avoir de sérieuses difficultés d'illettrisme, notamment dans le cadre du travail.

Tableau n°50

LES LETTRES D'EMBAUCHE SELON LES DIFFICULTES D'ILLETTRISME

-En pourcentage-

L'écriture de lettres d'embauche	Grande difficulté d'illettrisme	Problèmes de lecture dans le travail
Pas d'envoi de lettre d'embauche	27	12
Envoi de lettres nécessitant une aide	21	12
Envoi de lettres sans aide	11	1

Exemple de lecture : Parmi ceux qui n'envoient pas de lettre d'embauche 27% ont de grandes difficultés d'illettrisme.

Source : Enquête CREDOC

Les difficultés rencontrées sont manifestement importantes. Pour un peu plus d'un tiers des individus (37%) l'aide concerne des corrections de formulation et d'orthographe. Mais pour les autres, le recours à un tiers est nécessaire pour rédiger la lettre (37%) et même pour en élaborer le contenu (26%).

Dans ce dernier cas, la relation avec l'illettrisme, en particulier à travers son incidence sur les difficultés dans la sphère du travail, apparaît clairement.

Tableau n°51
L'AIDE POUR LES LETTRES D'EMBAUCHE
SELON LES DIFFICULTES D'ILLETTRISME

-En pourcentage-

L'écriture de lettres d'embauche	Grande difficulté d'illettrisme	Problèmes de lecture dans le travail
Aide pour l'élaboration du contenu	27	12
La lettre est faite par un tiers	16	9
Aide sur la forme (orthographe)	11	4

Exemple de lecture : Parmi ceux qui ont été aidés pour le contenu de lettres d'embauche, 27% ont de grandes difficultés d'illettrisme.

Source : Enquête CREDOC

Enfin, on constate que les individus les plus en difficulté sollicitent préférentiellement de l'aide dans le cercle des relations familiales (conjoint, enfants, parents), qu'auprès des relations de voisinage et d'amitié ou des représentants d'organismes sociaux (l'aide est obtenue auprès de la famille par 60% des personnes, auprès d'amis ou de personnes spécialisées par 40%).

Tableau n°52
TYPE D'AIDE SOLLICITEE POUR L'ECRITURE DE LETTRES D'EMBAUCHE
SELON LES DIFFICULTES D'ILLETTRISME

-En pourcentage-

L'écriture de lettres d'embauche	Grande difficulté d'illettrisme	Problèmes de lecture dans le travail
Aide auprès de la famille	27	13
Aide obtenue auprès d'amis, voisins, personnes d'organismes sociaux	21	10

Exemple de lecture : Parmi ceux qui ont été aidés par la famille pour écrire des lettres d'embauche, 27% ont de grandes difficultés d'illettrisme.

Source : Enquête CREDOC

4 - L'ECRITURE PERSONNELLE EST UNE PRATIQUE CULTURELLE DEPENDANTE DES ACQUIS SCOLAIRES

L'écriture comme forme d'expression personnelle occupe une place non négligeable, si l'on inclut dans ce registre les correspondances à la famille (43% ont l'occasion d'en envoyer) et aux amis (35%), ainsi que la rédaction de journaux intimes, de poésies, etc. (10% des personnes qui écrivent).

D'ailleurs, la comparaison entre l'échantillon enquêté et l'ensemble de la population française révèle peu de différences : ils sont respectivement 7,6% à écrire pour eux-mêmes dans l'échantillon et 6,7% dans l'ensemble de la population française. Ainsi, même si cette pratique est faible (elle concerne principalement des personnes jeunes, et plutôt des hommes) elle permet de penser que les difficultés de maîtrise de la langue ne bloquent pas les besoins d'expression des individus, mais peuvent les restreindre.

Néanmoins, l'écriture personnelle est moins affectée par les difficultés de situation d'illettrisme, que par le niveau scolaire des individus. Comme pour la lecture, le niveau culturel acquis à l'école détermine la manière dont les individus parvenus à l'âge adulte, cultivent les modes d'expression liés à l'écrit.

Tableau n°53

CIRCONSTANCES DE L'ECRITURE SELON LES DIFFICULTES D'ILLETTRISME

Circonstances de l'écriture	- En pourcentage -	
	Grande difficulté d'illettrisme	Sortie de l'école au niveau du primaire
Correspondance à la famille	7	45
Correspondance aux amis	9	33
Ecriture pour soi	4	7

Exemple de lecture : Parmi ceux qui écrivent à leur famille, 7 % ont de grandes difficultés d'illettrisme.

Source : Enquête CREDOC

On retrouve ici la différence entre lecture et écriture du point de vue de l'illettrisme. Tout au long de cette étude, il apparaît que la dimension fonctionnelle des difficultés associées à l'idée d'illettrisme, se révèle beaucoup plus nettement dans le registre de la lecture que de l'écriture. En d'autres termes, l'incapacité de lire est un indicateur plus fondamental de situation d'illettrisme que l'incapacité d'écrire. Dès lors, on comprend que le critère de mesure de l'illettrisme adopté par l'UNESCO soit centré sur la lecture d'un texte simple.

III - SYSTEME RELATIONNEL ET INTEGRATION SOCIALE

L'une des principales dimensions de la sociabilité réside dans le système de relations que toute personne tisse et entretient autour d'elle. Au-delà du rôle joué dans le développement des activités du temps libre, le réseau relationnel est pour l'individu un recours, qui garantit une forme de sécurité essentielle dans la vie en société.

Ce réseau dont l'utilité se situe aussi bien dans le registre affectif (fonction de soutien moral) que sur le plan matériel (fonction d'entraide), se développe, le plus souvent, sur des bases familiales. Toutefois, il est fréquent que les liens familiaux se distendent ou se rompent à travers l'émancipation de l'adolescence, et qu'ils soient progressivement remplacés par un réseau d'amitiés et de relations de voisinage.

De plus, lorsqu'entrent en jeu la vie de couple et l'arrivée d'enfants, le réseau se recompose, mêlant relations familiales élargies et relations amicales.

Le système relationnel apparaît comme la conjugaison de plusieurs sphères qui contribuent, chacune pour partie, à l'intégration sociale de l'individu. Si le milieu familial est premier et souvent permanent, l'insertion professionnelle ouvre à un réseau de solidarité -solidarité essentiellement collective- qui se conjugue aux formes plus personnelles des relations sociales.

Pour autant la structure et les évolutions du réseau relationnel, tout au long du cycle de vie, ne sont pas à l'abri de ruptures graves, induites généralement par les crises familiales et professionnelles. Seuls les individus les mieux intégrés à la vie sociale, c'est-à-dire ceux qui peuvent asseoir leur développement personnel sur un entourage solide et solidaire, sont en mesure de se prémunir contre les risques d'isolement. A l'inverse, ceux dont l'histoire, tant familiale que personnelle, a conduit à l'isolement ne peuvent s'appuyer véritablement sur cette dimension communautaire de l'entourage.

Ce dernier se trouve en partie relayé par les réseaux de l'aide sociale, qui interviennent dès que l'entraide familiale ou professionnelle devient notablement déficiente.

Ainsi, la nature et l'importance du système de relations de l'individu rendent compte très précisément des formes et du degré de son intégration sociale.

Si la quasi totalité des individus interrogés cite une catégorie de personne sur laquelle ils pourraient compter, un quart déclare compter d'abord sur eux-mêmes (27%). De plus, ils ne sont plus qu'un tiers (35,6%) à citer au moins deux types de soutien.

Tableau n°54
SUR QUI COMPTER

Personnes sur qui compter	Effectif des réponses	Pourcentage d'individus l'ayant cité
Conjoint (e), petit(e) ami(e)	68	20,2
Parents, beaux parents	113	33,5
Frères, sœurs, cousins	91	27,0
Enfants	15	4,5
Amis	57	16,9
Assistante sociale, formateur	15	4,5
Moi même, personne	92	27,3
Autres réponses	7	2,1

Source : Enquête CREDOC

Globalement, les trois catégories les plus fréquemment évoquées sont les parents (33,5%), les frères et sœurs (27%) et les conjoints (20,2%). Ces derniers sont relativement peu cités, ainsi que les amis (16,9%). Il est, toutefois, difficile de juger si le nombre de ceux qui ne comptent sur personne, ou dont le seul refuge est la famille d'origine, est l'indice d'un isolement plus fort que pour la moyenne de la population française.

Seuls 4,5% des personnes interrogées privilégient l'aide que leur apportent les services sociaux. Toutefois, des différences importantes existent selon la situation matrimoniale et l'âge des individus, révélant que le système de relations est en rapport étroit avec la situation sociale.

Les personnes vivant seules sont près d'un tiers à ne compter que sur elles-mêmes (30% contre 22% pour les autres), et évoquent, plus fréquemment, le soutien des amis (21% contre 11%).

Les plus jeunes comptent surtout sur leurs parents (46% contre 12% pour les plus âgés) ainsi que sur leurs amis (24% contre 14% chez les plus âgés). Les frères et sœurs également, sont plus souvent cités par les moins de 40 ans, que par les plus âgés. Au-delà de 40 ans ce sont les conjoints et les enfants qui prennent, relativement, plus d'importance (28% et 10% respectivement). Enfin, le fait de ne compter sur personne a tendance à se renforcer avec l'âge.

Les liens avec la famille

La famille d'origine reste pour près de la moitié des individus (45,8%) le recours privilégié pour faire face aux difficultés d'une existence marquée par la précarité. Les parents directs sont bien évidemment les premiers sollicités, mais les frères et sœurs jouent un rôle pratiquement équivalent.

Tableau n°55

LES PERSONNES DE LA FAMILLE SUR QUI COMPTER

Sur qui compter	Proportion parmi l'ensemble des personnes interrogées		
	Effectif	%	Ensemble
Les parents seulement	31	9,2	30,3
Les frères et sœurs seulement	30	8,9	
Les parents et les frères et sœurs	41	12,2	
Les parents et le conjoint	23	6,8	10,4
Les parents et les amis	12	3,6	
Les frères et sœurs et le conjoint	9	2,7	5,1
Les frères et sœurs et les amis	8	2,4	

Source : Enquête CREDOC

Toutefois au-delà de cette appréciation forcément subjective, puisque basée sur des déclarations, il est possible de mieux apprécier l'intensité des rapports de l'individu avec sa famille à travers l'existence de manifestations concrètes, telles que la correspondance, les visites, l'aide pour la recherche du travail et le soutien financier. On peut ainsi reconstituer une gradation des liens avec les parents et la fratrie.

Près de 20% des individus déclarent avoir des rapports difficiles, soit qu'il y ait eu séparation à la suite de problèmes financiers (cas peu fréquents), soit que l'individu préfère se maintenir à distance de son milieu familial. Cette attitude est également répartie selon l'âge et le sexe, mais elle est peu fréquente chez les étrangers (7% contre 22% chez les Français). Elle est, par ailleurs, très influencée par les difficultés relatives à l'illettrisme (25% pour ceux ayant au moins une difficulté, contre 12% pour ceux n'en n'ayant aucune).

Pour 60% de la population enquêtée, les relations avec la famille sont jugées de bonne qualité. Toutefois, un tiers seulement de ce groupe (21,5%) entretient une correspondance avec les parents ou la fratrie.

Ceci est bien sûr plus fréquent chez les étrangers (33% contre 19% pour les Français), et à l'inverse peu habituel pour ceux qui ont des difficultés d'illettrisme (10% seulement quand il existe au moins une difficulté d'illettrisme, contre 34% chez ceux n'en n'ayant aucune). Les femmes entretiennent plus facilement une correspondance (26% contre 15% chez les hommes), ainsi que les personnes jeunes (26% pour les moins de 40 ans contre 12% pour les autres).

Si près de la moitié des stagiaires interrogés déclarent pouvoir compter sur leur parenté, ils ne sont qu'un sur six (16%) à évoquer les visites à la famille parmi leurs activités de loisir. Là encore, ce sont les femmes qui se distinguent (19% contre 11% d'hommes). Il semble que ce soit la présence d'enfants qui joue un rôle déterminant dans l'accroissement des visites à la famille. Celles-ci sont les plus développées entre 35 à 40 ans (22%). A l'inverse, chez les plus jeunes et les plus âgés, les visites sont le moins souvent évoquées (respectivement 14% et 6%).

Il existe également une forte relation avec l'illettrisme qui indique que l'accroissement des difficultés va de pair avec l'appauvrissement des relations familiales (8% parlent des visites à la famille parmi les personnes les plus en difficulté, 20% les mentionnent parmi ceux qui n'ont pas de difficulté).

L'aide matérielle directe de la famille est évoquée par les personnes interrogées, à travers le logement et les ressources financières.

Près du quart des individus (22%) sont hébergés par leurs parents ou frères et sœurs, un sur huit seulement (13%) en reçoit une aide financière. Ces deux types de soutien matériel ne touchent pas les mêmes personnes. L'aide pour le logement est surtout destinée

aux jeunes (37% des moins de 30 ans) et régresse ensuite régulièrement (13% après 40 ans). Elle est également plus fréquente chez les hommes (29% contre 17% pour les femmes), vraisemblablement chez les personnes isolées. L'aide financière concerne plus fréquemment les femmes (14% contre 10% chez les hommes), et plutôt celles qui ont des enfants (13% entre 30 et 40 ans), ainsi que les personnes plus âgées (18% après 45 ans).

La distinction entre ces deux formes de soutien prodiguées par la famille se retrouve en fonction de l'importance des difficultés imputables à l'illettrisme. Plus du quart des personnes ayant exprimé au moins un type de difficulté est hébergé par la famille (27% contre 16% de ceux qui n'ont pas de difficulté). Mais seulement 8% parmi les plus en difficulté sont aidés financièrement (contre 16% pour ceux sans difficulté).

Les problèmes associés à l'illettrisme ont une incidence certaine sur le réseau relationnel des individus. A travers cet indicateur, se confirment avec beaucoup de netteté les grandes différenciations observées en matière de réseau relationnel. La principale distinction tient à l'opposition entre une sociabilité large mobilisant toutes les composantes du réseau familial et une sociabilité étroite dans laquelle l'individu ne peut compter que sur lui-même et quelques amis.

Tableau n°56

LES PERSONNES SUR QUI COMPTER SELON LES DIFFICULTES D'ILLETTRISME

- En pourcentage-

Sur qui compter	Part des individus en grande difficulté d'illettrisme
Compter sur le conjoint	9
Compter sur les enfants	13
Compter sur les parents	13
Compter sur les frères et sœurs	14
Compter sur les amis	23
Ne compter sur personne	26

Exemple de lecture : Parmi les individus comptant sur leur conjoint, 9% ont de grandes difficultés d'illettrisme

Source : Enquête CREDOC

La sociabilité restreinte -isolement ou cercle réduit, pour l'essentiel, à des amis- est clairement associée à la problématique de l'illettrisme. L'isolement, en particulier, en est le meilleur indice. Alors qu'à peine un quart (24%) des personnes n'exprimant aucune

difficulté d'illettrisme déclare ne compter sur personne, on atteint une proportion supérieure au tiers (37%) pour ceux ayant les plus grandes difficultés.

A l'inverse, le rapport au conjoint est le critère qui révèle le plus nettement les différences en termes de sociabilité élargie de type familial. Alors que moins d'une personne sur dix (9%) ayant de grandes difficultés d'illettrisme est en mesure de privilégier un conjoint, ils sont trois fois plus nombreux à en parler lorsqu'ils n'ont pas de difficulté (26%).

Ainsi, se dessine une sorte d'échelle associant le statut matrimonial de la personne et son réseau relationnel. Elle conforte l'idée que pour les gens les plus démunis socialement, la solidarité dans le cercle familial reste la principale source d'appui, c'est-à-dire le plus puissant facteur d'intégration.

La problématique de l'isolement social entretient ainsi un rapport étroit avec le problème de l'illettrisme. C'est là l'une des grandes caractéristiques de la population étudiée, au même titre que la relation avec le capital culturel (notamment les savoirs acquis à l'école) que l'on a soulignée précédemment.

L'analyse du rôle de la famille nous permet de conclure que l'importance de l'entraide et la manière dont les liens familiaux sont cultivés témoignent bien du degré d'intégration des individus dans la vie sociale. Les liens sont en effet d'autant plus développés que la personne a elle-même fondé un foyer : elle a simultanément élargi son environnement familial et introduit -par le biais des enfants- un nouveau motif de visites. L'aide financière complète de manière particulièrement significative le système de relations déterminé avant tout par le souci de la descendance.

A l'opposé, l'isolement et les difficultés d'intégration ne favorisent que médiocrement l'échange familial. La personne isolée n'a pas, dans notre société, de rôle à jouer au sein de la famille. Elle représente plutôt un poids et ne donne lieu qu'à une solidarité minimale, dont la principale forme est constituée traditionnellement par l'hébergement.

La situation de dépendance d'un individu mal intégré socialement rejaille sur la qualité des rapports avec les membres de sa famille, qui forment cependant les principales relations des personnes isolées ; cela explique les mauvais rapports dont font état les personnes les plus en difficulté. Ainsi à travers le rapport à la famille, dont on peut supposer a priori qu'elle constitue le réseau de plus forte solidarité, se dessine la tendance classique du cumul des handicaps.

IV - L'IMPORTANCE DES AIDES SOCIALES

A propos des difficultés de leur insertion sociale, en particulier par rapport à l'emploi, les personnes interrogées ont signalé l'aide qu'elles ont pu solliciter ou recevoir de la part des organismes spécialisés et des travailleurs sociaux.

L'importance de cette aide est très difficile à évaluer, en particulier parce qu'elle n'est jamais évoquée spontanément. Moins d'une personne sur dix (6%) cite les travailleurs sociaux parmi les personnes sur qui elle peut compter.

Néanmoins, il est permis de penser que le rôle des organismes spécialisés a un impact beaucoup plus important.

Dans la population étudiée cet impact est sensible sur deux aspects. Le premier réside dans l'importance de l'aide financière reçue par les personnes, au titre des allocations familiales, des aides au logement, du revenu minimum d'insertion, des pensions, etc... Cette aide concerne 55% des individus, et elle est pour beaucoup la seule ressource financière.

Le second aspect est celui du soutien que les organismes spécialisés apportent à la recherche de l'emploi. C'est, en effet, dans ce domaine que l'appui des services sociaux ou des circuits propres à l'insertion professionnelle est le plus souvent évoqué, ce qui est logique pour une population de stagiaires se trouvant en stage de réinsertion¹.

Près de 20% d'entre eux signalent qu'ils ont été aiguillés vers les organismes s'occupant d'insertion professionnelle par des travailleurs sociaux. De plus, parmi ceux qui ont eu à rédiger des lettres d'embauche, et pour qui cette obligation s'est assortie de difficultés importantes, 15% ont bénéficié de l'aide de personnes spécialisées.

Globalement pour près d'un individu sur quatre (23%), l'intervention des organismes sociaux revêt une importance déterminante dans leurs tentatives d'insertion.

¹En particulier à la question de savoir comment les individus interrogés comptent réaliser leur projet professionnel, 43% des réponses font référence à l'attente d'une aide des organismes sociaux.

Tableau n°57
**IMPORTANCE DE L'INTERVENTION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX
 ET DES ALLOCATIONS FINANCIERES**

- En pourcentage-

Individus ayant reçu une aide, mais ne touchant pas d'allocation	8,8	
Individus ayant reçu une aide, et touchant des allocations	14,4	62,3
Individus touchant des allocations, mais n'évoquant pas l'aide des travailleurs sociaux	39,1	
Individus n'évoquant ni allocations, ni aide des travailleurs sociaux		37,7
ENSEMBLE		100,0

Source : Enquête CREDOC

Dans la mesure où il n'est pas possible de cerner de manière plus précise le rôle de l'aide sociale dans le système relationnel des personnes interrogées, on utilise les catégories établies dans le tableau ci-dessus comme des indicateurs de l'impact des dispositifs d'aide à l'insertion.

On découvre alors que l'appui et le conseil apportés par des organismes spécialisés ne suivent pas la même logique que la distribution d'allocations financières.

Ces dernières, on l'a déjà vu, sont dominées par les allocations familiales. Elles touchent donc préférentiellement les femmes ayant des enfants, dans la tranche d'âge 35-45 ans. Elles assurent, pour ces dernières, un complément de ressources déterminant ; cela explique qu'elles soient associées à la fraction de la population qui dispose des liquidités les plus élevées.

Les appuis, non financiers, fournis par les organismes spécialisés, notamment pour l'insertion professionnelle, ne revêtent de l'importance que pour les personnes les plus isolées. Ceux qui les mentionnent, sans cependant percevoir d'aides financières (y compris le RMI), sont très majoritairement des personnes vivant seules (70%) et dont les ressources sont inférieures à 4 000 F.(73%). Ce sont aussi plus souvent des hommes âgés

de 35 à 39 ans. Mais ce groupe comporte surtout 30% d'individus ayant de grandes difficultés relatives à l'illettrisme.

A l'opposé, les individus pour qui les aides sociales n'entrent pas en ligne de compte (pas d'allocations, pas d'intervention des travailleurs sociaux) sont aussi des hommes, mais notablement plus jeunes (moins de 30 ans). En particulier, la moitié des personnes résidant en foyer ou hébergées par la famille ou des amis (contre 30% pour les autres) ne sollicite pas d'aide. Dans cette catégorie, on compte moitié moins de personnes en difficulté d'illettrisme.

Population la plus réceptive aux interventions du travail social, les personnes subissant le handicap de l'illettrisme sont loin d'être les plus aidées dans la mesure où elles échappent largement aux grands dispositifs de la redistribution financière. Peu concernées par les aides à la famille et au logement -dans la mesure où ce sont généralement des personnes seules- et n'ayant pas de véritable autonomie financière, elles semblent ne pas bénéficier du revenu minimum d'insertion.

CINQUIEME CHAPITRE

INTEGRATION SOCIALE ET PROJET DE VIE

Dans les situations de stage, l'intervention d'un formateur auprès d'une personne en difficulté d'insertion professionnelle se situe à un moment donné de l'histoire de la personne, tout en s'inscrivant dans un projet à plus ou moins long terme. La discussion entre un formateur et un stagiaire autour d'un projet professionnel ou d'un projet social est fréquemment sous-tendue par une pratique pédagogique dite pédagogie du contrat. Celle-ci prend des formes multiples : contrat implicite, contrat explicite et verbal, contrat formalisé, écrit, signé par les deux parties. Or la notion de contrat renvoie à un accord sur une réciprocité d'obligation dont la mise en oeuvre doit aboutir dans un temps déterminé à un résultat jugé désirable par le stagiaire d'une part, par le formateur ou l'employeur d'autre part. Le contrat engage donc pour l'avenir, et oblige à envisager, sinon à trouver, une réponse pour le futur.

A l'acte de formation et, de façon plus limitée, au contrat, se trouve donc attachée la notion de projet. Il s'agit, alors pour le formateur, mais aussi pour l'employeur et le stagiaire de construire les étapes d'une action à venir.

Ces aspects pédagogiques liés à la formation, montrent l'importance pour l'insertion du processus de projection dans le temps. Les professionnels du social mettent souvent l'accent sur l'importance du temps dans les processus de réinsertion, mais l'analyse de ces processus fait rarement de la "capacité d'anticipation" des personnes une variable explicative. Pourtant quelques résultats d'enquêtes se révèlent intéressants.

L'analyse typologique des allocataires percevant le RMI (CROUTTE P., ILIAKOPOULOS A., LEGROS M., 1990) permet de distinguer les allocataires qui ne peuvent pas anticiper un avenir ou qui anticipent un avenir profondément dégradé (environ 62%), de ceux pour lesquels l'anticipation conduit à plus ou moins brève échéance à une sortie jugée satisfaisante du dispositif (38%). S'il fallait trouver une image forte de ces allocataires du RMI, on pourrait dire que près des deux tiers d'entre eux entretiennent avec l'avenir un rapport de négativité.

A l'occasion d'une enquête réalisée auprès d'une centaine de jeunes âgés de 20 à 24 ans (BAUER D., DUBECHOT P., LEGROS M., 1991), de niveau V, Vbis ou VI, au chômage, stagiaires dans le dispositif d'insertion, ou enfin salariés dans un emploi précaire (de type

contrat à durée déterminée, contrat d'intérim...) une question relative aux projections d'avenir à l'échelle de deux ou trois ans a été posée.

Une première moitié des jeunes interrogés était capable de s'exprimer sur le sujet : quelques-uns évoquent une stratégie possible, d'autres veulent "avoir quelque chose" et ils sont globalement plutôt optimistes. Mais l'autre moitié de l'échantillon était vis-a-vis de l'avenir dans un rapport d'indétermination, voire de négation.

On trouve parmi eux :

- les "je ne sais pas" qui n'expriment aucune perspective d'avenir, aucune idée de ce que pourrait être leur avenir,

- les "pessimistes" qui n'envisagent pas un avenir meilleur que la situation présente,

- ceux qui ont l'espoir que ça ira mieux, mais sans projet défini : des individus qui espèrent, mais qui n'ont pas vraiment de projet essentiellement parce qu'ils n'ont qu'une vague idée de ce qu'ils attendent de l'avenir,

- et enfin, des individus qui ont renoncé à se projeter dans l'avenir et qui ont décidé de vivre au jour le jour.

Dans la présente enquête, effectuée auprès de stagiaires de bas niveaux de formation, cette investigation sur les projections d'avenir a été nettement élargie afin de cerner l'expression des projets et des aspirations. Ces personnes étaient invitées à formuler librement des réponses à la suite des questions suivantes :

- A quoi rêviez-vous à 20 ans ?
- ... Et aujourd'hui ?
- Du point de vue professionnel, comment envisagez-vous votre avenir ?
- Comment comptez-vous y arriver ?
- Avez-vous des projets ? Lesquels ?
- Que signifie réussir dans la vie en général ?

Rêves, projets et symboles de réussite permettent d'appréhender les attentes d'une population connaissant de grandes difficultés d'insertion, et de les associer à la problématique de l'intégration sociale, notamment pour les personnes les plus en difficulté du point de vue de l'illettrisme.

I - REVES, PROJETS ET REUSSITE

Pour 21% des personnes enquêtées, la notion de rêve semble ne pas exister : à vingt ans, ils ne rêvaient pas. Non pas qu'ils n'aient aucun rêve, évidemment ; mais, c'est plutôt comme si la question était incongrue, déplacée : en fait, "ils ne peuvent pas dire", parce qu'il n'y a pas de rêve qui les ait marqués, ou parce que "je ne rêvais déjà plus".

Parmi ceux qui ont évoqué leurs rêves de jeunesse, 7% en ont proposé trois, 19% deux. Ainsi, la majorité n'en a rapporté qu'un seul. Plus du tiers (37%) des personnes ont rattaché un de leurs rêves à une situation professionnelle, du type "avoir un poste élevé dans la société", avoir un commerce, être patron ou policier; mais pour certains c'était plus simplement, avoir un "bon boulot". Malgré tout, un quart des individus rencontrés, avait des rêves extraordinaires, des rêves de voyages et d'aventures, d'exploits ("faire des courses de motos"), de célébrité ("monter un groupe -de musique- qui tourne bien", faire partie d'une grande équipe de football) des envies de "mener la grande vie : avec des filles" ou avec un mari très riche... L'expression de ce type de rêves est plus fréquente chez les 45 ans et plus comme si la distance avec ces réminiscences était suffisante et rendait plus facile leur évocation.

Ces derniers se rapprochent des individus (20%) dont les rêves de jeunesse se présentaient sous la forme de souhaits manifestes de richesse, ou peut-être davantage de réussite sociale : une maison, une automobile ou une moto. Ce sont les plus jeunes (25-29 ans) qui évoquent ces attributs sociaux de la maturité et de l'établissement que sont la maison ou l'automobile. Par ailleurs, 18% des individus avaient rêvé d'une vie "ordinaire", c'est-à-dire autour de la constitution d'une famille, "une vie comme tout le monde, une vie tranquille", une histoire pour vivre heureux ; les femmes sont un peu plus nombreuses dans ce cas là (22% contre 12% pour les hommes).

Au moment de l'enquête, le rêve, c'est plutôt la situation professionnelle. Un peu plus de 45% des personnes l'ont évoquée comme correspondant à leur aspiration au moment de l'interrogation. Ils sont presque aussi nombreux à rêver de biens matériels ou d'une vie "normale" (chacune de ces deux réponses est mentionnée par 20% des individus).

Evidemment les "délires du passé" sont moins d'actualité et ne peuvent plus être évoqués avec autant d'assurance : 14% seulement expriment un vrai rêve ... avec "un grand R".

Une personne sur six (16%) ne rêve pas ou "ne rêve à rien du tout", parce qu'"il ne faut pas rêver dans la vie". D'autre part, on peut noter que près de 10% des gens ont évoqué un désir de changement dans leur histoire sociale ou familiale, un moment de rupture ("partir de chez moi, et ne pas revenir en arrière", "avoir mon indépendance"...), contre 7% lorsqu'ils avaient 20 ans. Cette tendance s'accroît également lorsque l'on aborde la question des projets, puisque 18% des individus envisagent un projet construit autour d'un changement prochain dans leur mode d'existence.

Sur le chapitre de leur avenir, ils sont 76% à souhaiter une insertion ou une réinsertion dans le champ professionnel à plus ou moins long terme. Attitude nettement volontariste qui peut se comprendre dans la mesure où les entretiens se sont déroulés sur les lieux de stages de formation. Malgré tout 11% des individus interrogés ne se prononcent pas sur leur avenir, celui-ci leur apparaissant plutôt difficile à déterminer. Enfin 13% voient pour eux-mêmes un avenir franchement sombre et peu encourageant, sans issue immédiate. Se retrouvent dans ce groupe, davantage de jeunes gens, ce qui n'est pas étonnant au regard de leur attente du premier emploi.

Dans 43% des cas les personnes attendent des organismes ou des services sociaux une aide pour réaliser leurs projets, 30% ne comptent que sur eux-mêmes pour accéder au marché du travail, et parmi ceux-ci un quart ont évoqué une stratégie plus ou moins précise liée à une attitude, du type mobilité géographique, ou à un moyen matériel du type épargne ou "gagner à la loterie pour s'installer". Cependant, il faut noter que 25% des individus ne se sont pas prononcés sur cette question ; la majorité n'y a pas répondu et 6% ne savaient pas du tout comment ils pourraient atteindre leur objectif. Mais, il est vrai que l'on retrouve dans l'ensemble de ce groupe d'incertains, ceux qui prévoyaient un avenir plutôt sombre.

On voit donc apparaître un groupe d'individus assez indéterminés sur leur avenir ou plus exactement qui ne semblent pas être en mesure de s'y projeter. Et même si l'on aborde la question des projets, qui peuvent prendre une forme moins abstraite que la notion d'avenir, il faut remarquer que 32% des personnes répondent ne pas avoir de projet. Particulièrement les femmes (35% des femmes contre 22% des hommes). Incapacité ? Refus ? parce que "cela vaut mieux" ? Renoncement à une insertion professionnelle au profit d'un surinvestissement familial ? Cette problématique de l'incapacité et de la difficulté à se projeter dans l'avenir se retrouve dans diverses populations en difficulté d'insertion professionnelle.

II - LES THEMES DE PROJECTIONS D'AVENIR

Les questions introduites dans l'enquête pour cerner les représentations de l'avenir fonctionnent avant tout comme des tests projectifs. Ceux-ci mobilisent un certain nombre d'images obligées de la réussite individuelle et du conformisme social, mais aussi des aspirations directement dépendantes des difficultés concrètes vécues par ces adultes. Ainsi, il est possible d'interpréter le rêve de changement comme étant l'expression d'une aspiration conforme aux normes pour les plus jeunes, mais on peut aussi le comprendre comme l'attente évidente d'un changement de situation quand il émane d'une personne hébergée ou vivant en foyer.

Il est souvent difficile de démêler le sens de chacune des réponses, mais le champ des réponses possibles peut cependant fournir les grands thèmes qui polarisent les rêves d'avenir.

L'indétermination des non-réponses

Les réponses les plus troublantes sont celles exprimant un refus de projection ou une indétermination inhibant tout choix. Il ne faut pas oublier que des formulations aussi stéréotypées que "je ne fais jamais de projet", "je vis au jour le jour", "on verra", "je ne rêve pas" etc., peuvent tout autant révéler des incapacités à se projeter dans l'avenir, que des attitudes de protection, voire de refus de se livrer plus avant. On constate que 15% des personnes enquêtées ne fournissent pas de réponse au sujet de leurs rêves actuels, 30% n'ont pas de projet, 11% un avenir indéterminé, et 7% ne répondent pas sur ce que signifie réussir dans la vie.

Le conformisme du "grand rêve"

A l'opposé des "non-rêveurs", on peut ranger des formulations très générales comme "être heureux", "être libre", "avoir la santé", "l'aventure", "être quelqu'un", etc.... Ces réponses peuvent aussi relever d'une forme d'indétermination vis-a-vis de l'avenir. La différence avec les premiers réside dans la capacité de l'individu à reprendre une expression toute faite, qui évite de trop fortes implications. Cette manière de se réfugier

dans un conformisme prudent ou défensif est une forme de réponse fréquente en ce qui concerne les significations de la réussite (37% des réponses demeurent très générales) et à propos des rêves (13% évoquent le grand "Rêve").

La réussite professionnelle

Dans la masse des réponses, le thème de l'emploi est de loin le plus dominant. Au sujet des rêves, 44% des personnes mentionnent une activité ou un projet de réalisation professionnelle, le désir de trouver un emploi. Ils sont aussi nombreux (45%) à en parler dans leurs projets d'avenir. Enfin, pour 39% la réussite dans la vie est associée à une situation, un emploi stable et satisfaisant. Compte-tenu du lieu d'enquête et de la situation de ces adultes, c'est évidemment un thème incontournable. Cependant il convient de souligner que son expression est le plus souvent précise et concrète, quand bien même elle n'est pas réaliste.

L'accomplissement familial

Ce thème est dans un registre alternatif à l'accomplissement professionnel. Il est logiquement très fréquent chez les femmes, mais pas seulement exprimé par elles. Les étrangers en particulier s'avèrent très sensibles à l'investissement familial.

Dans l'ordre du rêve, ce thème s'exprime par le désir du mariage, d'un foyer, d'enfants, d'une vie heureuse et "normale" (19% le disent ainsi).

Pour les projets d'avenir, les formulations sont voisines et correspondent aux mêmes préoccupations. Elles sont cependant moins fréquentes (représentant 8% des réponses).

L'importance de ce thème réapparaît très fortement dans les réponses consacrées aux significations de la réussite, et, à ce niveau il est évoqué dans les mêmes proportions que le thème professionnel (c'est-à-dire par 37% des personnes).

L'aspiration à une réussite matérielle

Le désir d'acquérir, de consommer, le besoin d'argent, le rêve de posséder les signes matériels de la réussite individuelle sont autant d'expressions -généralement très concrètes- de la même aspiration.

Avoir de l'argent, une voiture, une maison, "être riche" sont des rêves formulés par 20% des personnes enquêtées. Les mêmes réponses ou presque sont fournies au sujet des projets d'avenir, mais à ce niveau c'est un thème mineur (7%).

Ces désirs retrouvent toute leur importance pour expliquer la réussite dans la vie (pour 34% de la population), mais ce sont alors le salaire et l'aisance financière procurée par le travail, qui en sont l'expression.

Le besoin d'indépendance ou de changement

Ces deux thèmes entretiennent des rapports étroits, dans la mesure où ces réponses sont surtout le fait de personnes jeunes, non totalement autonomes.

"Avoir mon indépendance", "partir de chez moi" sont des expressions qui renvoient au besoin de rompre avec le milieu familial (pour 9% des rêves). Dans les projets, cette attente est plus fortement exprimée et rejoint des préoccupations d'indépendance au sens le plus large (17% des projets). Pour les plus concernés par le problème, ce thème peut aussi apparaître dans les réponses relatives aux significations de la réussite dans la vie (6% des réponses).

Les autres thèmes : de l'ambition à l'hédonisme

Les thèmes précédents correspondent aux registres les plus classiques et représentent l'essentiel des réponses. Il ne faut cependant pas omettre les thèmes mineurs, qui se révèlent assez typés. C'est sur le thème de la réussite dans la vie, qu'ils apparaissent le plus souvent : d'un côté "faire ce que l'on veut" est souvent évoqué (12%), de l'autre l'ambition traduite par "être quelqu'un" exprime une préoccupation centrée sur l'image de soi (6%).

A partir de cette typologie, il est possible d'analyser les axes de différenciation de la population étudiée, en confrontant les projections d'avenir aux caractéristiques des individus qui les expriment.

III - SITUATIONS D'ILLETTRISME ET CAPACITE D'ANTICIPATION

Sur le chapitre des rêves, ce qui frappe d'entrée c'est que les soixante-cinq personnes les plus en difficulté du point de vue de l'écriture, la lecture ou le calcul, sont sur-représentées parmi celles qui affirment ne pas rêver (tableaux n°58 et 59). On constate en revanche qu'elles ont moins évoqué un rêve professionnel, un rêve de biens matériels ou un rêve de changement. Cette attitude s'accroît entre l'imaginaire d'hier et celui du moment présent. Elles sont un peu plus nombreuses à prétendre ne pas rêver ou à ne pas savoir quels rêves elles ont pu faire. Le rêve d'une activité professionnelle ou d'un changement dans leur existence s'estompe.

Tableau n°58
REVES D'HIER...

-En pourcentage-

TYPES de REVES	Population sans difficulté déclarée	Population avec une difficulté	Population avec 2 ou 3 difficultés	TOTAL
Le "Rêve" (voyage...)	46	32	22	100
Rêve professionnel	54	27	19	100
Rêve de biens matériels	50	36	14	100
Rêves de vie "ordinaire"	46	38	16	100
Rêves de changement	37	44	19	100
Pas de rêve	36	33	31	100
Ne sait pas	48	26	26	100
ENSEMBLE	48	33	19	100

Exemple de lecture : 46% des réponses "le Rêve", au sujet de ce dont il rêvait à 20 ans, sont le fait de personnes n'ayant aucune difficulté d'illettrisme, qui représentent 48% de la population de l'ensemble de l'échantillon

Source : Enquête CREDOC

Tableau n°59
... ET D'AUJOURD'HUI

-En pourcentage-

TYPES de REVES	Population sans difficulté déclarée	Population avec une difficulté	Population avec 2 ou 3 difficultés	TOTAL
Le "Rêve" (voyage...)	47	33	20	100
Rêve professionnel	50	34	16	100
Rêve de biens matériels	51	36	13	100
Rêves de vie "ordinaire"	48	35	17	100
Rêves de changement	39	45	16	100
Pas de rêve	47	20	33	100
Ne sait pas	40	30	30	100
ENSEMBLE	48	33	19	100

Source : Enquête CREDOC

Lorsqu'on examine leurs perceptions d'un avenir professionnel, on remarque que les personnes "en situations d'illettrisme" ont une vision particulièrement sombre de leur avenir et que de toute façon celui-ci reste relativement indéterminé. Elles ont peu de projets précis, contrairement aux personnes n'étant pas en difficulté dans la maîtrise des savoirs de base, qui restent plutôt optimistes et ont fréquemment un projet défini.

Tableau n°60
LA PERCEPTION DE L'AVENIR PROFESSIONNEL

-En pourcentage-

AVENIR PROFESSIONNEL	Population sans difficulté déclarée	Population avec une difficulté	Population avec 2 ou 3 difficultés	TOTAL
Indéterminé	42	32	26	100
Sombre	27	41	32	100
Projet défini	53	31	16	100
Projection optimiste	55	30	15	100
ENSEMBLE	48	33	19	100

Source : Enquête CREDOC

Si l'on demande aux individus, quels sont les moyens envisagés pour parvenir à ce futur professionnel, on constate que les personnes "en situations d'illettrisme" ont plutôt moins d'idée sur les moyens à mettre en oeuvre pour aboutir. Ils n'envisagent pas tellement le recours à des organismes de formation ou à des services sociaux, ils semblent compter sur eux-mêmes pour se tirer d'affaires.

Tableau n°61
LES MOYENS ENVISAGES POUR ABOUTIR

-En pourcentage-

MOYENS ENVISAGES	Population sans difficulté déclarée	Population avec une difficulté	Population avec 2 ou 3 difficultés	TOTAL
En se débrouillant seul sur le marché de l'emploi	51	29	21	100
Avec l'aide d'un organisme, d'un service	51	34	15	100
Autres moyens (mobilité, épargne ...)	46	33	21	100
Ne sait pas	42	21	37	100
ENSEMBLE	48	33	19	100

Source : Enquête CREDOC

IV - UNE TYPOLOGIE DES PROJECTIONS D'AVENIR

Pour mieux appréhender la complexité des projections auxquelles donnent lieu l'idée de projet, de réussite et d'avenir professionnel, il est nécessaire de combiner les réponses fournies par les individus aux différentes questions posées pour comprendre leurs aspirations. La variété des dimensions qu'ils ont évoquées a été soulignée précédemment. C'est sur la base des critères socio-démographiques, que l'on reprend, maintenant, cette analyse.

Hommes et femmes

Peu de thèmes sont nettement caractéristiques de l'un ou l'autre sexe. Pour les hommes, les idées de réussite matérialisées par l'argent, et donc implicitement une réussite professionnelle sous une forme "palpable" sont plus fréquentes, ainsi que l'affirmation des ambitions, donc d'une image valorisante de soi-même.

Les femmes bien évidemment rêvent de réussir leur vie familiale, mais pas seulement dans le fait d'avoir des enfants. En effet autour de l'idée familiale, l'aspiration au bien-être matériel et moral, à la normalité -source de vie heureuse- est un thème important. Les femmes sont aussi plus optimistes que les hommes vis-à-vis de leur avenir professionnel, fait paradoxal dans la mesure où elles ont objectivement beaucoup plus de difficultés pour trouver un emploi.

Français et étrangers

A la différence des personnes de nationalité française, les étrangers privilégient les projets situés dans la sphère de la vie familiale ou d'une vie "normale". Tout comme les femmes, ils sont plus optimistes, ce qui relève du même paradoxe que précédemment.

Les thèmes où Français et étrangers s'opposent le plus sont ceux de la réussite professionnelle, mais aussi les rêves de changement, d'indépendance et l'ambition.

Le cycle de vie

L'âge apparaît très discriminant quant au contenu des projections d'avenir. Tout oppose les jeunes aux plus âgés, mais aussi aux personnes d'âges moyens. Des dissemblances très nettes caractérisent chaque classe d'âge.

Les moins de 30 ans aspirent au changement et à l'indépendance. Pour eux, l'avenir est souvent indéterminé, et ils sont nombreux à ne pas savoir quoi répondre au sujet de leurs rêves actuels. Leur problématique principale est de s'affranchir de leur milieu familial, de conquérir leur autonomie, et leur existence se détermine "au jour le jour".

Entre 30 et 40 ans, deux phases s'enchaînent. En premier lieu, c'est le rêve matériel, le besoin d'acquérir, de consommer. Puis entre 35 et 40 ans, l'aspiration familiale domine, doublée des aspirations professionnelles (versants féminin et masculin). Il peut paraître étonnant que ce besoin de réussite familiale s'exprime aussi tardivement, après 35 ans. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que pour la majorité des personnes interrogées, la vie en couple et le fait d'avoir des enfants ne sont pas la règle. Les aspirations formulées correspondent fréquemment à des attentes qui n'ont pas été comblées, ou à des situations de séparation et d'éloignement des enfants.

A partir de 40 ans, les aspirations s'expriment autrement, et une dualité apparaît. On voit se dessiner plusieurs types de comportement qui s'expriment les uns dans un registre positif, les autres dans un registre négatif.

Entre 40 et 45 ans, une fraction des personnes affiche un certain optimisme vis-à-vis de l'avenir professionnel et rêve de bien-être et d'une vie bien installée. Mais une autre fraction se réfugie dans le conformisme du "grand rêve" évasif ou dans des formulations très générales. Il y a dans cette attitude une forme manifeste de compensation d'une existence insatisfaisante.

Au-delà de 45 ans, le pessimisme s'exprime de manière dominante. L'avenir apparaît sombre, comme si un interdit existait quant à la formulation de véritables projets. Mais, une fois encore, les formulations distantes et générales sont nombreuses, comme pour donner le change par rapport à une existence que l'on commence à jauger rétrospectivement.

L'évolution des aspirations et de la représentation de l'avenir en fonction de l'âge suit ainsi très fidèlement l'évolution du cycle de vie, tout en dessinant les zones d'ombre qu'induit la précarité de l'existence de la plupart des personnes interrogées.

Les conditions de vie

A travers les conditions de vie, les aspirations peuvent être interprétées comme les révélateurs des conditions d'existence objectives des individus.

Ainsi au regard des ressources financières, se dessinent deux attitudes bien distinctes. Les personnes qui ont le moins de ressources peuvent être distinguées selon deux types d'attitudes. L'une est l'aspiration à la réussite par l'argent et le travail, par l'ambition et l'indépendance. L'autre est la projection d'un avenir sombre ou indéterminé dans lequel le rêve n'a pas de place. Ce sont deux visions qui forment comme les deux faces d'une médaille : la première émanant de gens jeunes, optimistes par nature ; les autres de gens âgés, pour lesquels les perspectives s'assombrissent.

A l'opposé, ceux qui ont le plus de ressources financières sont portés à l'optimisme et rêvent d'aisance matérielle, de bien-être, de vie familiale satisfaisante... Aspirations légitimes bien que vraisemblablement hypothétiques, mais que ne s'autorisent pas les plus démunis financièrement.

La situation de logement est tout aussi révélatrice. Pour les mieux installés, c'est-à-dire les propriétaires, l'avenir est fait de rêves de bien-être et d'aspirations matérielles. Mais pour une fraction d'entre eux, vraisemblablement les plus âgés, l'avenir peut être sombre et ils ont tendance à se réfugier dans les formulations les plus générales. La difficulté d'assumer une accession à la propriété, lorsqu'on se retrouve sans emploi, ou simplement la perte d'une relative aisance peuvent expliquer ces attitudes.

A l'autre extrême, les individus vivant en foyer ou hébergés se différencient selon plusieurs tendances qui révèlent des groupes d'individus assez différents. Pour la plupart, le besoin d'indépendance et l'attente de l'emploi dominent les préoccupations des personnes a priori jeunes.

Un groupe, qui se compose plutôt d'individus hébergés, est centré sur la réussite par l'argent et le rêve de consommation. Il traduit bien que la situation d'hébergement dans

la famille ou chez des amis est vécue comme une situation transitoire a priori tendue vers la conquête de l'autonomie financière et de l'installation indépendante. Mais on perçoit aussi des souhaits de réalisation familiale qui sont probablement caractéristiques des étrangers, pour lesquels la vie en foyer est aussi ressentie comme temporaire, en attente de conditions de vie plus satisfaisantes.

Ces résultats confortent les connaissances déjà acquises quant au rapport à l'avenir qu'entretiennent les populations en difficulté d'insertion professionnelle et sociale, telles que les allocataires du RMI ou les jeunes adultes non qualifiés. Ce regard sur les attitudes vis-à-vis du futur devrait conduire à une réflexion sur les capacités d'anticipation même si l'on doit rester prudent quant à l'accent mis ainsi sur des facteurs plus psychologiques dans l'explication des trajectoires sociales et professionnelles. Pour autant, il ne faut pas se priver de cette approche dont l'intérêt est évident tant du côté de l'analyse des comportements, que sur le terrain de la mise en place des processus d'insertion.

On pourrait avancer que le projet professionnel est d'abord une tentative d'adapter le rêve à la réalité, dans le sens où il se constitue à partir de l'imaginaire. En cela il nécessite une médiation, pour réaliser la transposition du souhaitable au possible. Le projet professionnel est aussi fonction de l'idée que l'on se fait de la réussite sociale. C'est une projection de ses ambitions. S'il n'y a plus d'imaginaire, peut-il y avoir une projection vers la réussite ? La capacité d'anticipation ne devient-elle pas une condition primordiale de l'adaptation sociale ? Dès lors, les pratiques pédagogiques centrées sur les notions de projet et de contrat doivent adapter leurs démarches pour répondre aux besoins de tous ceux qui entretiennent avec l'avenir un rapport de forte négativité.

CONCLUSION GENERALE

Il y a de l'illettrisme plusieurs définitions possibles, qui, toutes, font de l'incapacité à lire et écrire facilement, le noeud d'un handicap que l'on peut mettre en relation avec les exigences d'autonomie imposées à tout individu dans les sociétés développées. L'attention portée à cet aspect des situations de précarité que subissent les individus les moins bien intégrés, s'est, en France, récemment développée, à partir des problématiques de lutte contre la pauvreté d'une part, contre le chômage d'autre part. L'illettrisme participe aussi bien du cumul des handicaps qui induit l'irréversibilité de la précarité, que des barrières à l'insertion professionnelle engendrées par l'élévation des exigences de qualification.

Ce travail, parti de la seconde de ces problématiques, rejoint finalement le terrain de la première, c'est-à-dire la question des processus et des conditions de l'intégration sociale.

Cette recherche s'est intéressée à une population de stagiaires adultes, engagés dans des formations de remise à niveau destinées à faciliter la recherche d'emploi. Ces personnes, dont l'âge s'étale entre 25 et 58 ans, et qui ont suivi au moins cinq années de scolarité initiale, ont été retenues sur la base de leur très bas niveau scolaire (niveaux VI ou Vbis). On admet que la plupart de ces individus sont, à des degrés divers, handicapés par une maîtrise insuffisante des savoirs de base, dans la mesure où leurs acquis scolaires sont trop faibles pour leur permettre de pratiquer avec facilité la lecture, l'écriture, le calcul. En effet, à partir des tests réalisés par la DEP du Ministère de l'Education Nationale, il apparaît qu'il n'est pas absurde de comparer le niveau d'acquisition des savoirs de base de ces personnes à celui d'élèves de CE2.

Bien qu'il ne soit ni possible, ni souhaitable de fixer un seuil de performances en deçà duquel une personne peut être considérée comme illettrée, la population étudiée répond à ce que le GPLI définit comme étant des situations d'illettrisme. Comparée à l'échantillon des stagiaires de même niveau scolaire fourni par l'enquête sur l'emploi de l'INSEE, la population étudiée est plus massivement marquée par des conditions de précarité.

Dans cette population, le faible niveau culturel se conjugue avec des histoires familiales compliquées ou cahotiques. Dans la moitié des cas, les ascendants n'ont pas de qualification professionnelle et les fratries comportent au moins cinq enfants qui souvent

n'ont qu'un parent en commun. Plus de la moitié des individus ont quitté l'école à l'âge correspondant à la fin de la scolarité obligatoire, la grande majorité admettant être dans l'impossibilité de poursuivre leur cursus. Près d'un sur deux estime avoir été contraint d'arrêter l'école pour des raisons non scolaires. Ces scolarités réduites au minimum et manifestement peu encouragées par le milieu familial débouchent non seulement sur une absence de diplôme et de qualification professionnelle, mais également sur une perte progressive des premiers acquis scolaires. Les trois-quarts des individus ont conscience de la régression de leurs savoirs de base.

Il existe néanmoins des degrés dans les difficultés vécues à l'école et dans les conséquences de celles-ci sur le développement du handicap d'illettrisme. Chez ceux qui ressentent le plus fortement ce dernier, les difficultés scolaires ont été à la fois précoces et profondes. L'insuffisante maîtrise du français se révèle être l'aspect le plus significatif des problèmes d'illettrisme. Ainsi, au sein d'une population d'individus dont le cursus scolaire n'a pas dépassé les niveaux VI ou Vbis, on observe des degrés d'acquisition des savoirs de base très divers, dont les plus faibles mènent à des handicaps manifestes à l'âge adulte.

Si le rapport entre illettrisme et vécu scolaire est évident, on ne peut assurer pour autant qu'une mauvaise scolarité en soit la cause principale. Les individus ayant eu une mauvaise scolarité sans se trouver gravement menacés dans leur intégration sociale, ont le plus souvent tendance à justifier leur sortie précoce du système scolaire par l'effet des matières réputées sélectives comme les mathématiques. De même, ceux qui, adultes, rencontrent des difficultés à maîtriser le calcul, sont nombreux à déclarer n'avoir de problèmes que sur ce plan. Par contre, les difficultés scolaires en français sont généralement associées à des incapacités plus profondes apparaissant dans les différentes matières. A l'âge adulte, les individus qui déclarent avoir des problèmes en lecture ont le plus de difficultés, aussi bien dans différentes situations de la vie courante, que dans différents registres (lecture, écriture, calcul, repérage dans l'espace, dans le temps,...).

Il faut admettre que la non maîtrise de la langue dans sa dimension écrite résulte de blocages d'une autre nature que l'adaptation à l'apprentissage scolaire, et que ces blocages sont vraisemblablement liés aux conditions de la socialisation induites par le milieu d'origine. Ces blocages psychologiques et non seulement sociologiques déterminent tous les aspects de l'intégration sociale de l'individu. Il est probable que des recherches pourraient contribuer, à ce niveau, à éclairer la genèse des mauvaises acquisitions de la langue, ses conséquences sur la structuration de la personnalité, et, plus tard, sur ce qu'on range derrière la notion d'illettrisme.

L'enquête que nous avons conduite n'avait pas vocation à développer des investigations sur l'histoire et l'environnement familial des individus, et n'était donc pas en mesure de vérifier si les conditions de socialisation du jeune enfant pouvaient expliquer les carences des capacités d'apprentissage. Elle cherchait plutôt à caractériser les trajectoires professionnelles et les conditions de vie d'une population marquée par son faible niveau de formation, mais aussi par le non-emploi et la précarité des ressources financières.

La problématique de l'emploi explique la dimension fonctionnelle du mode de caractérisation des difficultés d'illettrisme, qui ont été repérées au travers des situations professionnelles et des confrontations à la vie collective (déplacements, démarches). Ce qui a été finalement mesuré à l'aide d'un indicateur synthétique, c'est le degré de conscience que les personnes interrogées ont de leur handicap, dans les situations les plus fonctionnelles de la vie courante. Dès lors, le fait que la moitié d'entre elles ne fasse pas état de difficultés de lecture, d'écriture ou de calcul ne signifie pas, pour autant, qu'elles soient à l'aise dans la maîtrise de ces savoirs.

Tous les aspects abordés dans cette étude montrent que l'indicateur d'illettrisme ne fait pas apparaître de seuil entre ceux qui n'auraient pas de difficultés et ceux qui en auraient plus ou moins. Il semble plutôt que le degré de conscience de cet handicap recoupe le degré d'intégration sociale de ces personnes : plus l'intégration sociale par le biais de la famille et de l'emploi est manifeste, moins les difficultés d'illettrisme sont signalées ; plus l'isolement social est accusé, plus ces difficultés sont ressenties comme un handicap.

Ainsi les hypothèses qui ont guidé ce travail se sont révélées opérantes. Les rapports à la famille d'origine et à la famille que l'on crée sont des aspects essentiels de l'intégration sociale, tandis que la marginalisation par l'isolement fonctionne comme un mode de stigmatisation qui entretient le repliement sur soi.

Paradoxalement, c'est au regard des histoires professionnelles que le handicap de l'illettrisme se révèle le moins discriminant. A ce niveau, l'âge et l'absence de qualification déterminent massivement les trajectoires et masquent l'impact des insuffisances dans les savoirs de base. Le chômage et l'inactivité sont dépendants de l'âge et du sexe, et les types d'emploi correspondent à leurs bas niveaux de formation : ouvriers non qualifiés, employés de commerce ou de services aux particuliers comptent pour 60% des emplois qui ont pu être occupés par les personnes interrogées. Seul le recours à des "petits boulots" est nettement associé aux handicaps d'illettrisme les plus marqués, ce qui conforte l'idée que le niveau de

savoir est devenu un facteur majeur de l'accès à des emplois stables, jusque dans les emplois les moins qualifiés.

Finalement, les principaux résultats de ce travail se situent sur un autre plan, celui de la mise en relation des différentes sphères de l'intégration sociale. C'est en confrontant les attitudes et les attentes des individus dans les registres de la vie familiale, des relations sociales, de l'investissement professionnel, à leurs conditions de vie, que l'on parvient à cerner les relations que les situations d'illettrisme entretiennent avec le degré d'intégration sociale des individus.

Dans cette population de chômeurs dépourvus de tout capital scolaire, le cumul des handicaps se lit le plus clairement, non dans le rapport à l'emploi, mais au niveau de l'accès aux relations sociales et, en particulier, sur ce qui est a priori le plus important, le couple et le foyer. De ce point de vue, la population étudiée se distribue entre deux extrêmes : d'un côté, les personnes vivant seules, n'ayant pas eu d'enfants, hébergées chez des proches ou en foyer ; de l'autre, ceux qui partagent leur vie avec un conjoint et des enfants, vivent en HLM ou ont accédé à la propriété de leur logement. Tout se cumule au deux extrêmes, depuis le niveau des ressources, les aides sociales, la solidarité familiale, jusqu'aux formes de loisirs, aux aspirations et aux projets d'avenir.

Le fait de fonder un foyer et d'avoir des enfants représente la voie privilégiée de l'intégration, tant par rapport à la famille d'origine avec qui les liens se renforcent quand arrivent de petits-enfants, que vis-à-vis de la société qui soutient massivement le groupe familial. A l'inverse, rien ne favorise vraiment les personnes isolées, ou dépendantes de leurs parents, faute de ressources, et, plus largement, de capacité d'autonomie suffisante. L'isolement associé à l'inactivité suscite des ruptures avec le réseau familial plutôt que l'expression de la solidarité de ce dernier. La redistribution sociale, qui dispose pourtant de moyens nouveaux comme le RMI, atteint, semble-t-il difficilement, les plus isolés. Ceux-ci, plus touchés par l'illettrisme, ont une sociabilité restreinte, fonctionnant, au mieux, auprès de quelques amis ou dans l'ambiance du café. Beaucoup déclarent rester chez eux, n'y rien faire, ou simplement regarder la télévision. Pour eux, les projections d'avenir sont inexistantes ou sombres, ils ne sont pas en mesure de rêver à un futur différent de leur présent.

Dans cette population, les rêves les plus affirmés concernent préférentiellement la réussite professionnelle ou l'épanouissement familial, c'est-à-dire l'aspiration à "une vie normale et sans histoire" et sont le fait des personnes les mieux intégrées et pour qui

l'illettrisme n'est pas vraiment un handicap. Ce sont celles aussi qui développent une sociabilité fondée sur le cercle de la famille et des amis, et ont les activités de loisirs les plus diversifiées.

On aurait tort de croire que ces deux pôles de la population étudiée sont les caricatures commodes d'une réalité plus nuancée. La tendance reliant les situations d'illettrisme au degré de marginalisation des individus démunis de capital culturel et social les caractérise dans leur ensemble. L'isolement dans lequel vit une bonne moitié d'entre eux, est manifestement empreinte de repliement sur soi et d'absence de perspectives d'avenir ou de capacité d'anticipation. Quant aux personnes ayant pu bénéficier d'une certaine intégration professionnelle ou familiale, leurs aspirations révèlent que leurs situations sont faites de précarité matérielle et même affective, et que leurs rêves sont tendus vers le souhait d'une existence moins menacée.

Ainsi, s'il n'est pas possible de vraiment expliquer la genèse de l'illettrisme, on peut affirmer, à la lumière de cette étude, qu'il s'agit d'un handicap stigmatisant des individus parmi les plus marginalisés que comptent les sociétés développées.

BIBLIOGRAPHIE

BAUDELOT C. et ESTABLET R., Le niveau intellectuel des jeunes conscrits ne cesse de s'élever, Economie et Statistique, n° 207, février 1988.

BAUER D., DUBECHOT P., Les jeunes de moins de vingt ans sans qualification, Collection des rapports du CREDOC, n°59, avril 1989.

CROUTTE P., ILIAKOPOULOS A., LEGROS M., Panel RMI-CREDOC. Points de départ. Présentation des résultats de la première vague d'enquête auprès d'un échantillon représentatif des allocataires du Revenu Minimum d'Insertion. Collection des rapports du CREDOC n°98, avril 1991.

DUMAZEDIER J. et DE GISORS H., Français analphabètes ou illettrés ?, Revue Française de pédagogie, 1984.

FIJALKOW J., Mauvais lecteurs pourquoi ?, PUF, 1986.

FIJALKOW J. et PRETEUR Y., Etude différentielle de l'acquisition de la lecture et des mathématiques au CP, Revue Française de pédagogie, 1987.

GOFFMAN E., Stigmate, Editions de Minuit, Paris, 1975.

G.R.E.P. (Groupe de Recherche pour l'Education et la Prospective), Illettrisme et exclusion sociale, in revue POUR, n°120, Ed. L'Harmattan, Paris, 1989.

I.R.E.F. - TOULOUSE (Initiative Régionale Emploi-Formation), Illettrisme 1990, rapport d'étude réalisée par la Mission Locale, l'INSTEP Léo Lagrange, l'association Travail Différent, Toulouse, avril 1991.

LE BRETON A., L'adolescence illettrée, Editions Universitaires, Paris, 1989.

VELIS J.P., La France illettrée, Seuil, 1988.

VOISIN M-J., Retrouver un emploi après le chômage, in Données Sociales, INSEE 1990.

ANNEXE

GUIDE D'ENTRETIEN

Sexe

Année de naissance

Lieu de naissance

Nationalité

EXERCICE PROFESSIONNEL

1-1. LE PASSE PROFESSIONNEL

Descriptif des différentes situations d'activité rencontrées depuis la sortie de l'école, et pour chacune d'elles :

- dates ou autres indices permettant de reconstituer le parcours professionnel ;
- la catégorie socio-professionnelle dans le cas d'un emploi ou le type de situation dans les autres cas;
- le moyen d'obtention du stage ou du travail;
- le motif de cessation.

Y-a-t-il un travail qui vous convenait particulièrement parmi ceux cités ?

1-2. LES SITUATIONS DE RECHERCHE D'EMPLOI

- 1) Avez-vous déjà eu des entretiens d'embauche ?
- 2) Lorsque vous cherchez un emploi, regardez-vous les annonces ?
Dans les journaux, à l'ANPE ?
- 3) Avez-vous déjà envoyé des lettres pour une embauche ?
- 4) Avez-vous eu besoin de vous faire aider ?

Si oui : Quel type d'aide ? Et, par qui vous êtes-vous fait aider ?

1-3. LES SITUATIONS DE TRAVAIL.

1) Est-ce que la lecture, l'écriture ou le calcul vous ont gêné dans votre travail ?

Si oui, nature de l'emploi et exemple de situation.

2) (*Si difficultés*) :

Ca se passait comment avec vos collègues de travail :

- ils m'aidaient plutôt ! _ !
- c'était pas un problème ! _ !
- je m'arrangeais pour que ça ne se remarque pas ! _ !
- il est arrivé qu'on me fasse des réflexions ! _ !
- autre (préciser) ! _ !

.....

HISTOIRE SCOLAIRE

2-1. A QUEL AGE AVEZ-VOUS ARRETE DE FREQUENTER REGULIEREMENT L'ECOLE ?

2-2. DANS QUELLE CLASSE ETIEZ-VOUS QUAND VOUS AVEZ ARRETE L'ECOLE ?

2-3. POUR QUELLES RAISONS, AVEZ-VOUS ARRETE L'ECOLE ?

2-4. EST-CE QUE CELA "MARCHAIT BIEN" POUR VOUS A L'ECOLE ?

Si cela ne "marchait pas bien", à quel moment ça ne marchait plus ?

2-5. QU'EST-CE QUI NE MARCHAIT PAS ? QU'EST-CE QUI MARCHAIT ?

Dans les matières, et dans d'autres domaines ?

Est-ce que certaines matières ne vous intéressaient vraiment pas ?

2-6. FINALEMENT AVEZ-VOUS CONSERVE DE BONS SOUVENIRS DE L'ECOLE ?

Pour quelles raisons ?

2-7. AVEZ-VOUS L'IMPRESSION D'AVOIR PERDU DEPUIS L'ECOLE ?

Si oui, dans quels domaines ?

2-8. AVEZ-VOUS ETE "APPRENTI" ?

1) Si oui, dans quelle branche ?

2) Combien étiez-vous de salariés ?

3) Pendant combien d'années ?

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

3-1. ATTITUDES ET OPINIONS VIS-A-VIS DES DISPOSITIFS DE FORMATION

- 1) Est-ce que les formations professionnelles que vous avez reçues en dehors de l'école vous ont aidé ? En quoi ?
- 2) Avez-vous contacté les organismes qui peuvent aider les personnes à s'insérer (ANPE par exemple) ?
Lesquels ? Comment ?
- 3) Où pensez-vous avoir reçu une meilleure formation au travail en dehors de l'école ? Pour quelles raisons selon vous ?
- 4) Pensez-vous être aujourd'hui plus qualifié qu'avant ?

3-2. EST-CE QU'EN DEHORS DE L'ECOLE ET DES STAGES QUE VOUS AVEZ CITES, VOUS AVEZ SUIVI DES COURS ?

- 1) Type de formation, durée et contenu ?
- 2) Avez-vous choisi de suivre ces cours ou était-ce une obligation ?
- 3) Par quel moyen avez-vous connu ces cours ?

L'ENVIRONNEMENT FAMILIAL

4-1. DESCRIPTIF DE LA FAMILLE

- 1) Quelles étaient les situations professionnelles de votre père et de votre mère ?
- 2) Combien avez-vous de frères ? de soeurs ? Quelle est votre place dans la fratrie ?
- 3) *Si la personne a des enfants scolarisés :*
Comment cela se passe pour eux à l'école ?

4-2. SITUATION FINANCIERE

- 1) Avez-vous de l'argent ce mois-ci ? Si oui, combien ?
- 2) Quelle en est l'origine ?
- 3) Dans le passé avez-vous eu des difficultés financières ?
- 4) Les problèmes financiers sont-ils une source de disputes dans la famille :
- 5) Ont-ils été à l'origine d'une séparation au sein de la famille ?
- 6) Que diriez-vous des relations dans votre famille ?

Moins on se voit, mieux ça vaut !_!

Si je le pouvais, je partirai !_!

On se supporte !_!

Cela va bien, aucun problème !_!

Autre (*préciser*) !_!

.....

7) Quels sont les gens sur qui vous pouvez compter ?

4-3. LE LOGEMENT ET LES DEPLACEMENTS.

- 1) Chez qui logez-vous actuellement ?
- 2) Dans quel type de logement ? Où est-il situé ?
- 3) Avez-vous déménagé ? Si oui, pourquoi ?
- 4) Lors de vos déplacements quels moyens de transport utilisez-vous ?
- 5) Avez-vous des difficultés à lire :

les panneaux indicateurs	!_!
des plans	!_!
des cartes	!_!
Autre (<i>préciser</i>)	!_!
.....	

ACTIVITES SOCIALES

A - CENTRES D'INTERET

- 1) Y-a-t-il des choses qui vous intéressent beaucoup en dehors du temps consacré au stage (ou au travail) ? Si oui, lesquelles ?
- 2) Pouvez-vous les exercer comme vous le voulez ? Si non, pourquoi ?
- 3) A quoi consacrez-vous le plus de temps aujourd'hui ? Chez vous ? Hors de la maison ?
Faites-vous partie d'un groupe de personnes, association, club ... ?
- 4) Regardez-vous la télévision
Si oui : souvent ? A quel moment de la journée ?
Quels types d'émissions regardez-vous ?
Comment choisissez-vous ce que vous regardez à la télévision ?

B - LE RAPPORT A LA LECTURE ET A L'ECRITURE DANS LA VIE QUOTIDIENNE

- 1) Lisez-vous ? Quels types de livres ou de magazines ?
- 2) Est-ce-que vous écrivez ? Dans quelles circonstances ?

BILANS ET ASPIRATIONS

- 1) A quoi rêviez-vous à vingt ans ?
- 2) Et aujourd'hui ?
- 3) Du point de vue professionnel, comment envisagez-vous votre avenir ?
Comment comptez-vous y arriver ? Vous avez des projets, lesquels ?
- 4) Que signifie réussir dans la vie en général ?

